

Rapport annuel 2008



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL 2008

Conseil du développement industriel,
trente-sixième session

Comité des programmes et des budgets,
vingt-cinquième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2009

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier sans bois et non couché, certifié par l'Institute of Environmental Management and Assessment, le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'entreprise de papier a reçu les certificats suivants de l'Organisation internationale de normalisation (ISO): ISO 4001 et ISO 9001.

ISSN 1020-766X

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.36/2-PBC.25/2
2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Avant-propos

L'ONUDI et le développement industriel

Grâce à l'internationalisation de la production industrielle, du commerce, des investissements et de la technologie, de nombreux pays en développement deviennent de plus en plus prospères. Toutefois, un certain nombre restent encore à la traîne, et l'impact de l'industrie sur l'énergie, l'eau et la consommation de matières premières et les changements climatiques suscite de plus en plus d'inquiétudes. C'est pourquoi l'ONUDI, institution spécialisée des Nations Unies chargée de promouvoir le développement industriel durable et la coopération industrielle internationale, s'attache à développer une croissance économique favorable aux pauvres et respectueuse de l'environnement, par le biais de l'industrie qui peut améliorer les conditions et la qualité de vie des populations du monde entier, en particulier celles des pays les plus pauvres.

Pour ce faire, l'ONUDI joue un rôle de forum mondial et mène des activités de coopération technique en faveur des pays en développement, des travaux de recherche et des activités normatives. Son action est axée sur trois priorités thématiques:

- Réduction de la pauvreté grâce à des capacités productives;
- Renforcement des capacités commerciales; et
- Environnement et énergie.

L'ONUDI, partenaire dans le système international de développement

Le moyen le plus efficace de promouvoir le développement industriel est de l'intégrer dans une approche globale du développement humain, au travers de laquelle organismes multilatéraux et bilatéraux, organisations non gouvernementales (ONG) et acteurs privés unissent leurs efforts, dans les limites de leurs compétences respectives, pour aider les pays et régions en développement à atteindre les objectifs convenus à l'échelle internationale et à répondre à leurs propres besoins.

À cette fin, l'Organisation a créé des alliances et des synergies pour maximiser la valeur ajoutée qu'elle apporte. Elle travaille en étroite collaboration avec des organismes des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Centre du commerce international (CCI). La coopération et la collaboration avec des institutions gouvernementales dont l'action vient en appoint, les institutions financières internationales et les banques mondiales et régionales de développement sont également au cœur de son approche. En outre, elle collabore activement avec des organismes d'aide bilatérale, des entreprises du secteur privé, la société civile et les milieux universitaires.

L'ONUDI, qui s'est engagée à renforcer l'efficacité, la viabilité et l'impact de l'action que mène le système de développement des Nations Unies, soutient activement la réforme de l'ONU, qui est plus que jamais de mise en cette période de crise financière mondiale et de ralentissement économique.

L'ONUDI et sa contribution à la réalisation des objectifs de développement mondiaux

Qui dit cohérence de l'action, dit cohésion des politiques. L'ONUDI coopère avec ses nombreux partenaires pour atteindre les objectifs de développement, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) comptent parmi les objectifs les plus importants. Certes le développement industriel a des incidences sur la réalisation de tous les OMD, mais l'Organisation met plus particulièrement l'accent sur les objectifs suivants:

- OMD 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Sur le terrain, l'ONUDI s'emploie principalement à promouvoir une croissance tirée par l'industrie pour aider les gens à sortir de la pauvreté.

- OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

En leur apportant un appui politique et institutionnel et en renforçant leurs capacités, l'ONUDI encourage les femmes à s'investir dans les secteurs de production, notamment en qualité de chefs d'entreprise.

- OMD 7: Préserver l'environnement

Si l'industrie est une source importante de croissance économique indispensable pour lutter contre la pauvreté, elle est également en grande partie responsable de la dégradation de l'environnement. L'ONUDI aide à préserver l'environnement en réduisant la pollution industrielle, en recherchant des technologies nouvelles et moins polluantes pour l'industrie et en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

- OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

La réalisation des objectifs du Millénaire est une entreprise collective. C'est pourquoi l'ONUDI s'associe avec d'autres dans toutes ses activités, tout en cherchant à atteindre les cibles clés de l'OMD, à savoir répondre aux besoins particuliers des PMA et, par le biais de ses activités de renforcement des capacités commerciales, contribuer à la mise en place d'un système commercial ouvert, réglementé et prévisible.

On trouvera de plus amples informations sur la structure de l'Organisation à la fin du présent rapport, sous la rubrique "Généralités sur l'ONUDI".

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
	2
Message du Directeur général.	2
Chapitre 1. Bilan de l'année écoulée.	5
A. Gestion de la coopération technique.	5
B. Mobilisation de fonds	8
C. Consolidation du processus de réforme	10
D. Gestion des ressources humaines	17
E. Bureaux de l'ONUDI.	21
F. La réforme de l'ONU et la cohérence à l'échelle du système	26
G. Partenariats avec d'autres organismes et acteurs	32
H. Sensibilisation	34
Chapitre 2. Savoir tirer parti du pouvoir de la recherche, de l'expérience et des idées. .	37
A. Privilégier les questions fondamentales.	37
B. Un forum pour le développement mondial.	39
C. Le Rapport sur le développement industriel 2009.	40
D. Une gamme complète d'informations	41
Chapitre 3. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives	43
A. Appui aux industries compétitives et promotion du secteur privé	43
B. Regroupement d'entreprises.	44
C. Promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin.	45
D. Industrie agroalimentaire	47
E. Investissements et technologie.	51
F. Exploitation de l'énergie rurale à des fins productives	52
G. Pauvreté et environnement.	53
Chapitre 4. Renforcement des capacités commerciales	55
A. Capacités industrielles au service de la compétitivité commerciale.	55
B. Infrastructure de qualité et de conformité.	57
C. Aide pour le commerce	59
D. Consortiums d'exportation.	60
E. Responsabilité sociale des entreprises	61
Chapitre 5. Environnement et énergie	65
A. Œuvrer pour un monde plus propre.	65
B. Utilisation rationnelle de l'énergie et énergies renouvelables.	68
C. Protocole de Montréal.	71
D. Nouvelles technologies pour un avenir vert.	72

Chapitre 6.	Programmes transversaux	75
	A. Coopération Sud-Sud	75
	B. Pays les moins avancés	77
	C. Coordination en matière de sécurité humaine.....	78
	D. Recherche pour la stratégie industrielle	81
	E. Statistiques industrielles	82
	F. Programmes régionaux et activités d'appui	83
Chapitre 7.	Quelques descriptifs de projets.....	87
	A. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives	87
	B. Renforcement des capacités commerciales.....	95
	C. Environnement et énergie	106
	D. Programmes transversaux.....	114
Généralités sur l'ONUDI		119
	A. Taille et structure de l'Organisation.....	119
	B. Objectif primordial de l'ONUDI	119
	C. Organes directeurs.....	119
	D. Principaux documents d'orientation	121
	E. L'ONUDI dans le monde.....	122
États Membres de l'ONUDI.....		124
Organigramme de l'ONUDI.....		125
Liste des abréviations		126
Appendices sur CD-ROM		

Appendices sur CD-ROM

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. Coopération technique fournie aux pays les moins avancés
- D. Programme ordinaire de coopération technique
- E. Répartition géographique des experts
- F. Activités de formation
- G. Accords et autres arrangements conclus en 2008
- H. Présentations de pays/séminaires organisés par les bureaux de promotion des investissements et de la technologie
- I. Achats
- J. Représentation hors Siège
- K. Composition du Secrétariat et informations relatives au personnel
- L. Perfectionnement du personnel
- M. Liste de publications
- N. Réunions d'experts, colloques, séminaires et autres réunions
- O. Statistiques industrielles
- P. Liste des activités de coopération technique



Message du Directeur général

Rarement le monde aura fait face à des menaces et défis mondiaux aussi nombreux que ceux qui sont apparus en 2008. Les crises survenues au cours de l'année, qui sont la conséquence de l'extrême volatilité des marchés mondiaux des carburants, des produits alimentaires et de la finance, ont mis particulièrement en exergue la vulnérabilité économique et sociale des populations de tous les pays, surtout les plus pauvres. À ce tableau, il faut encore ajouter le redoutable défi des changements climatiques. Alors qu'à en croire le *Rapport des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour 2008*, on commençait enfin à observer un recul de la pauvreté dans le monde, cette situation met à rude épreuve notre bien-être à tous pour quelques décennies.

Face à ces nouvelles menaces, l'ONUDI n'est pas restée inactive. Elle n'a ménagé aucun effort pour encourager la croissance industrielle dans la lutte contre la pauvreté. L'essentiel de son mandat, qui est de promouvoir le développement industriel durable et la coopération internationale dans ce domaine, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Nous devons unir nos efforts pour faire face à ces menaces. En 2008, nous avons fait des progrès louables vers un système des Nations Unies qui commence enfin à être "uni dans l'action". Le dialogue de haut niveau sur les prochaines étapes de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, organisé par l'ONUDI en mars, a joué un rôle constructif en traçant la voie à suivre. L'ONUDI reste attachée à la collaboration et à la cohérence entre les organismes du système, notamment dans le cadre de notre contribution

essentielle au sein du Groupe du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) sur les capacités commerciales et productives, de notre participation active aux équipes de pays des Nations Unies et de la présidence d'ONU Énergie que je continue d'assumer.

Je crois ardemment que croissance économique et lutte contre les changements climatiques doivent aller de pair, parce qu'elles sont des parties d'un tout. De même, la coopération internationale doit être la clef de voûte du renouveau. En 2008, l'ONUDI a mis son expertise au service de la pollution industrielle, de l'énergie verte et de l'industrie, et du transfert de technologies, dans le cadre d'un certain nombre de rencontres, notamment la réunion tenue à Poznan pour préparer la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Copenhague en 2009.

Le *Rapport annuel 2008* veut donner au lecteur l'image instantanée d'une Organisation en mouvement. Il décrit un certain nombre d'innovations introduites au cours de l'année écoulée pour que l'ONUDI soit à l'avant-garde de la simplification des pratiques et de la gestion axée sur les résultats, notamment avec l'adoption du nouveau cadre de programmation à moyen terme 2010-2013, premier document entièrement fondé sur les principes de la gestion axée sur les résultats.

Je crois par ailleurs qu'il projette l'image d'une Organisation qui s'efforce activement de réduire la pauvreté, d'éliminer les obstacles réels au commerce, de mettre un terme aux émissions industrielles nocives et de renforcer l'accès à l'énergie. Les chiffres le montrent aussi: le montant des activités de coopération technique exécutées en 2008 a atteint 124 millions de dollars, soit une hausse sensible par rapport aux 117 millions de l'année précédente. L'ONUDI a maintenu un excellent taux de mobilisation de fonds, avec un total de 155 millions de dollars. Le montant total disponible pour les activités futures est passé à 312 millions de dollars, niveau le plus élevé enregistré dans l'histoire de l'Organisation.

Le rapport s'articule autour des domaines d'action thématiques de l'ONUDI, et illustre clairement comment nos activités visent des résultats qui renforcent les politiques industrielles et aident à mettre en place des institutions dans les sphères publique et privée. Il montre également comment l'ONUDI adapte ses services aux besoins des régions et des pays.

J'ai bon espoir que vous découvrirez dans les pages qui suivent une Organisation solide, qui dispose de connaissances et d'expérience, une Organisation souple, en quête de solutions dans les domaines de la méthodologie et de l'action, et une Organisation prête à travailler en partenariat pour relever les défis à venir.





Siège de l'ONU au Centre international de Vienne.

1

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

A. Gestion de la coopération technique

Assurance qualité

Dans le courant de l'année, le mécanisme d'examen et d'approbation des activités de coopération technique mis en place en 2006, qui comprend un comité d'approbation des programmes assisté par un groupe consultatif sur la qualité a été renforcé par la création d'une unité de l'assurance qualité. L'Unité de l'assurance qualité est chargée de coordonner l'ensemble des activités administratives et techniques d'appui au Comité d'approbation des programmes et au Groupe consultatif sur la qualité ainsi que de gérer et de soutenir le processus d'examen, en donnant des indications sur son application cohérente à l'échelle de l'Organisation et en surveillant la qualité.

Les activités de l'Unité étaient notamment les suivantes:

- Organiser 90 réunions du Comité d'approbation des programmes et du Groupe consultatif sur la qualité et en assurer le secrétariat;
- Tenir 135 réunions particulières avec des directeurs de projet pour étudier les moyens d'améliorer la conception de projets;
- Établir 140 notes consultatives pour le Comité d'approbation des programmes;
- Organiser deux stages de formation pour de nouveaux fonctionnaires sur les principes directeurs de coopération technique.

À la demande des cadres dirigeants, l'Unité a procédé, début 2008, à l'examen des procédures de l'ONUDI eu égard aux normes fiduciaires d'examen et de suivi du Fonds pour l'environnement mondial et a fait des recommandations visant à améliorer le respect de ces normes. On trouvera à la section 1 C des renseignements complémentaires sur l'action de l'Unité en la matière.

Le Groupe consultatif sur la qualité existant (un président et deux membres permanents appartenant à l'Unité de l'assurance qualité, trois membres tournants de services techniques représentant chacun l'un des trois secteurs thématiques prioritaires et un conseiller venant du Groupe de l'évaluation) a été élargi en mars par un membre tournant du Service des opérations régionales et hors Siège et un second conseiller sur les questions relatives au FEM.

À ses réunions hebdomadaires, le Groupe a examiné 261 propositions dont des relevés récapitulatifs des services, des formulaires de sélection des programmes et des programmes ou projets complètement mis au point, et formulé par écrit des observations ou recommandations sur chacune d'elles. Les propositions ont été examinées, le cas échéant, avec les directeurs de projet pour éclaircir certaines questions et donner des conseils sur des améliorations possibles avant leur transmission au Comité d'approbation des programmes et aux donateurs.

La proportion élevée de projets approuvés par le Comité d'approbation des programmes confirme que le Groupe continue à jouer un rôle non négligeable dans l'amélioration continue des activités de coopération technique de l'Organisation, eu égard en particulier à la conception des projets, aux procédures d'exécution et à l'incorporation de mécanismes de suivi, d'information et d'évaluation.

Approbation des programmes

Conformément à la pratique établie, le Comité d'approbation des programmes a examiné à ses réunions régulières des relevés récapitulatifs des services, des concepts de projet, des documents de projet complets, des programmes intégrés, des programmes conjoints et certaines catégories de révisions de projet ou de budget.

Dans le courant de l'année, 44 réunions portant sur 413 propositions nouvelles et 301 révisions de projet ou de budget se sont tenues. On trouvera au tableau 1 une ventilation des décisions prises par le Comité d'approbation des programmes; les figures 1 et 2 montrent la répartition des propositions présentées par secteur thématique et par région.

Tableau 1. Décisions prises par le Comité d'approbation des programmes au sujet des propositions reçues en 2008

	Nombre	Pourcentage
Propositions nouvelles	413	100
Approuvées	327	79
Décision différée	50	12
Nouvelle présentation demandée	29	7
Non approuvées	7	2
Révisions de projet/budget	301	100
Approuvées	295	98
Non approuvées	6	2

Figure 1. Propositions présentées par secteur thématique

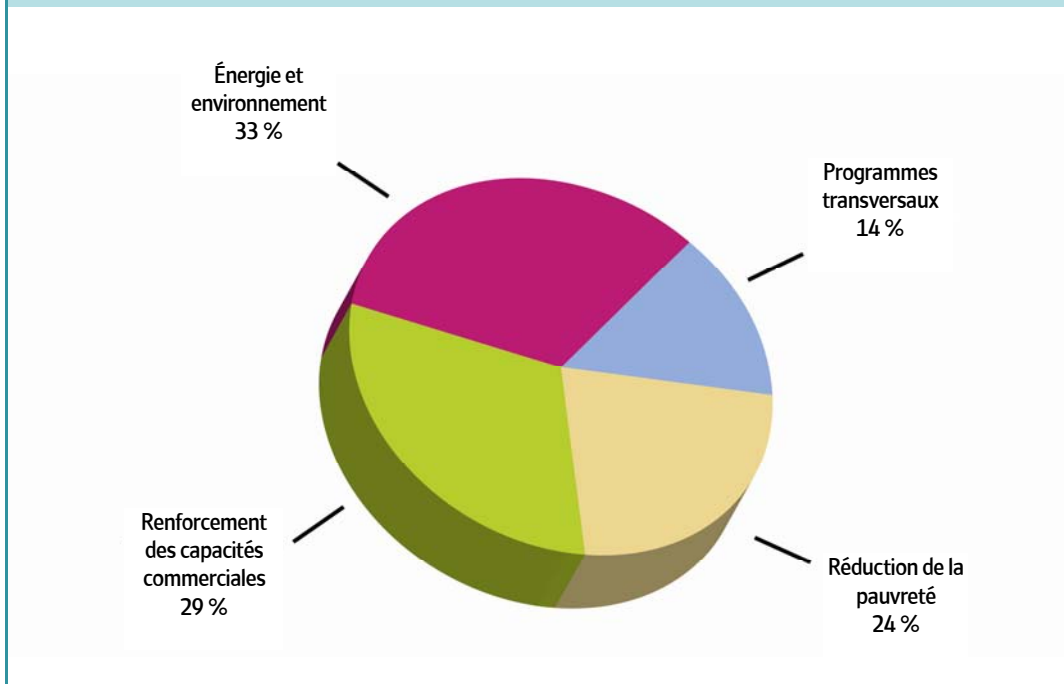
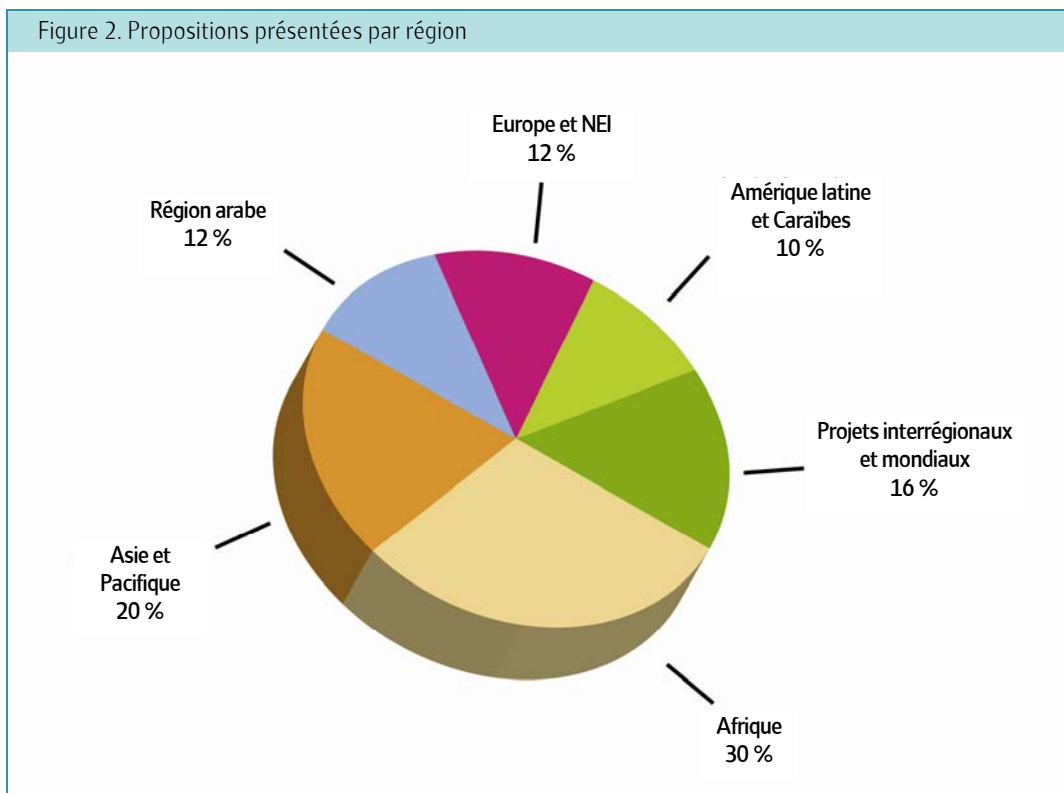


Figure 2. Propositions présentées par région



B. Mobilisation de fonds

Montant net des projets et programmes de coopération technique approuvés

En 2008, les résultats obtenus en matière de mobilisation de fonds ont été aussi excellents que les années précédentes. Le montant net total des projets et programmes de coopération technique approuvés (toutes sources de fonds confondues) s'est élevé à 155,2 millions de dollars.

Les projets et programmes de coopération technique exécutés en cours d'année se sont chiffrés à 123,6 millions de dollars, alors que le montant des projets et programmes "dans la filière" augmentait de 30,1 millions de dollars passant à un niveau record de 312,2 millions de dollars, ce qui rendra possible une augmentation continue du montant des projets et programmes de coopération technique exécutés par l'ONUDI au cours des années à venir. Cette tendance ressort de la figure 3.

Figure 3A. Fonds disponibles pour des projets et programmes futurs

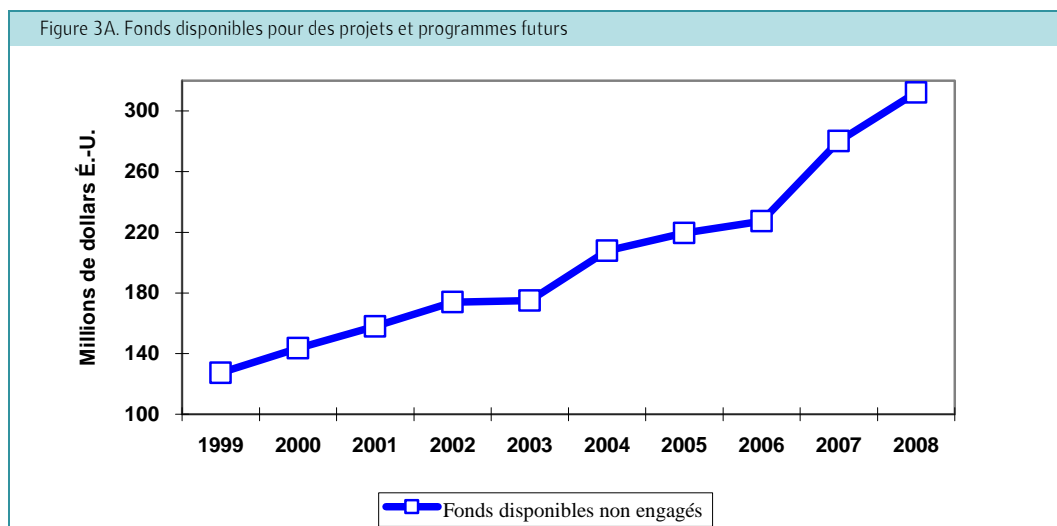
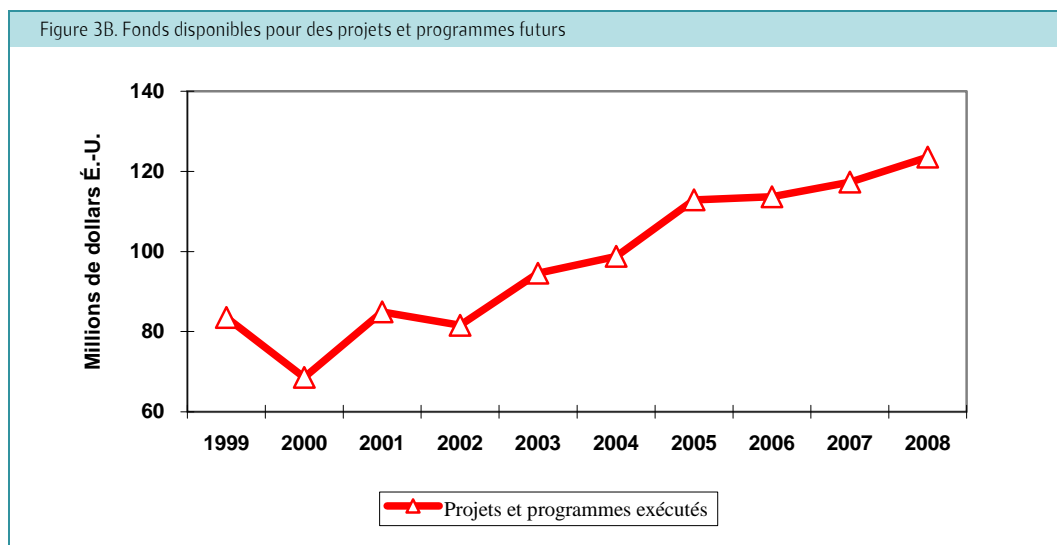


Figure 3B. Fonds disponibles pour des projets et programmes futurs



Mobilisation de fonds

Parmi les trois priorités thématiques de l'ONUUDI, environnement et énergie a attiré en 2008 la plus grosse part des fonds – 54,2 millions de dollars. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, y compris la plupart des activités relatives à la sécurité humaine, a recueilli 53,4 millions de dollars et renforcement des capacités commerciales 26,8 millions de dollars. La priorité thématique réduction de la pauvreté grâce à des activités productives a atteint le niveau de financement le plus élevé enregistré depuis l'adoption des trois thèmes, tirée par les activités relatives à la sécurité humaine (voir ci-après) et au relèvement après les crises, mais profitent aussi des nouveaux fonds d'affectation spéciale relevant de l'Initiative Unité d'action des Nations Unies et du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que l'Espagne finance par l'intermédiaire du PNUD.

Les fonds de source gouvernementale reçus par l'ONUUDI se sont élevés à 92,6 millions de dollars (y compris les dépenses d'appui), montant quasiment égal à celui de l'année dernière. En 2008, les contributions les plus importantes ont été versées par l'Italie (montant net: 17,5 millions de dollars), suivie par la Commission européenne (CE) avec 11,1 millions de dollars. Les pays indiqués ci-après ont également versé des contributions importantes: Norvège – 8,5 millions de dollars, Japon – 7,4 millions de dollars (dont 400 000 dollars par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine), Suisse – 2,5 millions de dollars, Autriche et France – 2,3 millions de dollars chacune, Nigéria – 1,9 million de dollars, Inde – 1,7 million de dollars, Chine – 1,6 million de dollars, Fédération de Russie et Royaume-Uni – 1,2 million de dollars chacun, Égypte – 1,1 million de dollars et Allemagne – 1 million de dollars. Des contributions de source publique s'élevant à 18,4 millions de dollars sont passées par des fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'Organisation des Nations Unies (voir ci-après). L'appendice B indique la répartition par région et par priorité thématique des projets et programmes approuvés au titre du Fonds de développement industriel et de fonds d'affectation spéciale. S'agissant de l'environnement, les ressources provenant du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal se sont élevées à 33,4 millions de dollars. En outre, 3,6 millions de dollars prélevés sur la contribution italienne ainsi que 200 000 dollars provenant des contributions française et espagnole mentionnées ci-dessus étaient également destinés à l'application du Protocole de Montréal. Le montant des projets approuvés au titre du FEM est tombé à 9,1 millions de dollars, consacrés essentiellement au financement partiel de projets préparatoires dans les domaines de l'énergie et des polluants organiques persistants. Ces travaux préparatoires créent toutefois les conditions d'une augmentation considérable du financement au titre du FEM en 2009 et 2010, lorsque les grands projets en résultant seront mis au point et approuvés. En exigeant que les projets d'assistance préparatoire et les projets qui en résultent soient cofinancés, le FEM crée un problème considérable, eu égard notamment aux grands projets intéressant les pays les moins avancés (PMA). L'ONUUDI contactera les donateurs pour obtenir qu'ils l'aident à résoudre ce problème.

En 2008, les contributions reçues par le biais de fonds d'affectation spéciale multidonateurs ont considérablement augmenté. Ces dernières années, ces contributions étaient destinées

principalement à l'assistance après des crises, mais en 2008 presque 4 millions de dollars ont été reçus de fonds d'affectation spéciale multidonateurs relevant de l'Initiative "Unité d'action des Nations Unies" pour les activités de l'ONUDI dans quatre pays pilotes retenus dans le cadre de cette Initiative (Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Uruguay), des fonds additionnels ayant été approuvés pour les années à venir. Les fonds d'affectation spéciale multidonateurs sont devenus pleinement opérationnels et des programmes multiinstitutions auxquels l'ONUDI participe ont été approuvés dans 10 pays, ce qui a procuré à l'Organisation 2,4 millions de dollars en 2008, le montant total des projets ou programmes approuvés s'établissant à 10 millions de dollars. Les fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le relèvement après des crises sont entrés pour 12 millions de dollars dans le montant approuvé en 2008.

Pour 2009, la situation se présente sous un aspect encore plus favorable. On compte que la tendance à la hausse des contributions de source gouvernementale se poursuivra et que le volume des projets financés au titre du Protocole de Montréal restera stable. En outre, le premier des grands programmes sous-régionaux de coopération technique élaborés en coopération avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Commission européenne devrait devenir opérationnel. Par ailleurs, les premiers grands programmes concernant l'énergie renouvelable mis au point pour financement par le FEM pourraient être approuvés à la fin de l'année. Les huit programmes élaborés avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le CCI pour préparer la réunion ministérielle des PMA organisée fin 2008 en coopération avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) constituent un troisième volet nouveau susceptible d'attirer des ressources supplémentaires. Ces programmes qui visent à répondre aux besoins des pays discernés dans le cadre de l'ancien cadre intégré peuvent bénéficier de contributions de donateurs au nouveau fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré renforcé ou de contributions bilatérales au titre de l'Initiative Aide pour le commerce.

Comme on l'a indiqué dans un rapport récent aux États Membres présenté au Conseil du développement industriel¹, la principale question qui se posera en 2009 est celle de l'aptitude de l'ONUDI à dégager ou à mobiliser les fonds nécessaires pour satisfaire aux exigences des différents donateurs et programmes en matière de contribution aux frais.

C. Consolidation du processus de réforme

Restructuration de l'Organisation

Le 1^{er} mars, l'ONUDI a modifié son organigramme, qui figure à la page 125, et publié un nouveau mandat pour chacune des unités administratives. Les membres du personnel ont été affectés en fonction de l'organigramme modifié, qui était le résultat d'une vaste concertation menée fin 2007 et début 2008, et culminant en une journée de réflexion du

¹ IDB.35/7-PBC.24/7.

Conseil de direction élargi à laquelle assistaient la plupart des cadres dirigeants de l'ONUDI et des représentants du Conseil du personnel.

Pour amender l'organigramme, on s'est inspiré du principe du renforcement des domaines d'activité d'une importance croissante en vue de donner au Siège et aux bureaux extérieurs les moyens d'exécuter des projets et des programmes et d'accroître la visibilité de l'ONUDI dans ses fonctions consultatives et de sensibilisation.

Les principaux éléments novateurs du nouvel organigramme sont les suivants:

- Création à côté du Service de la gestion de l'environnement d'un service de l'énergie et du changement climatique pour réagir à l'intensification de l'action menée à l'échelle mondiale pour maîtriser les changements climatiques. Le nouveau service comprend un groupe de la politique et des partenariats énergétiques qui aidera notamment le Directeur général dans l'exercice de ses fonctions de président d'ONU-Énergie;
- Regroupement des fonctions consultatives en matière de politique industrielle au sein du Service de la politique industrielle et de la promotion du secteur privé;
- Création d'un groupe du partenariat avec les institutions financières internationales chargé d'intensifier la coopération de l'ONUDI avec les banques de développement mondiales et régionales et en particulier avec le FIDA (voir aussi la section 1 G);
- Regroupement des fonctions liées à l'assurance-qualité et à l'approbation des programmes et projets de coopération technique avec celles de la mobilisation de ressources et des relations avec les donateurs (voir aussi la section 1 A);
- Création d'un groupe de la sensibilisation du public et de la communication (voir la section 1 H pour des renseignements complémentaires).

Parité entre les sexes

Assurer la parité entre les sexes et intégrer la prise en compte des sexospécificités dans les actions de coopération technique sont des questions importantes. L'ONUDI s'est concentrée sur les initiatives spécifiques de promotion de la femme, principalement dans le cadre du programme pour l'entrepreneuriat rural et féminin, en exécutant des projets intéressants dans leur majorité l'Afrique et en mettant l'accent sur certaines filières agro-industrielles.

En 2006 le CCS a adopté une politique d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes à l'échelle du système qui oblige tous ses membres, dont l'ONUDI, à intégrer une perspective sexospécifique dans tous leurs programmes, politiques et pratiques et à atteindre la parité entre les sexes dans toutes les catégories d'employés des organismes des Nations Unies, en particulier au niveau de la prise de décisions.



Dans le cadre de l'action menée pour honorer les engagements pris au sein du CCS, l'ONUDI a organisé en juillet un dialogue d'experts sur l'autonomisation des femmes et la promotion de l'entrepreneuriat féminin tenu à Vienne. Cette réunion a attiré des femmes jouant un rôle de premier plan dans les banques de développement, le secteur privé, les médias, les États Membres et les organismes des Nations Unies, et notamment M^{me} Rachel Mayanja, Sous-secrétaire générale et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, comme oratrice principale. Cette réunion avait pour objet d'exploiter les enseignements tirés et de faire des recommandations sur les moyens de promouvoir effectivement l'entrepreneuriat féminin et surmonter les obstacles qui entravent l'autonomisation économique des femmes grâce à la prise en compte des sexospécificités.

Selon l'une des recommandations fondamentales issues de la réunion, l'ONUDI devrait élaborer une politique et un plan d'action pour la parité entre les sexes en se fondant sur les critères applicables à l'échelle du système. La politique d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, qui intéresse d'une manière générale les processus internes, la coopération technique et les activités à titre de forum mondial de l'Organisation, a été par la suite présentée au Conseil exécutif de l'ONUDI. Cette politique devrait être adoptée et appliquée début 2009.

L'empreinte climatique de l'ONUDI

Au début de l'année, le Directeur général a créé une équipe du climat à l'échelle de l'Organisation chargée d'élaborer une stratégie qui permette à l'ONUDI d'honorer son engagement en matière de neutralité climatique. La stratégie visait en premier lieu à évaluer les émissions de gaz à effet de serre de l'Organisation, à les réduire autant que possible et à compenser les émissions restantes. Approuvée par le Conseil exécutif en mars, la stratégie a également été présentée au Comité sur les services communs du Centre international de Vienne (CIV), afin qu'elle serve éventuellement de base aux autres organisations sises au

CIV pour l'élaboration de stratégies similaires. En se fondant sur les recommandations de la stratégie, les actions suivantes ont été engagées:

- **Mesurage:** Une estimation initiale de l'impact climatique de l'ONUDI a montré que les bureaux (chauffage, air conditionné et électricité, essentiellement au CIV) et les voyages (en particulier par avion) étaient responsables, à parts à peu près égales, de la majeure partie des émissions. En raison des changements récemment apportés aux protocoles de mesure et aux activités à prendre en compte, il a fallu procéder à une nouvelle série de calculs qui ne n'est pas encore terminée. Les estimations initiales portent à croire que les voyages par avion seront l'élément prédominant de l'empreinte climatique de l'ONUDI.
- **Réduction:** L'ONUDI est chargée de la gestion des bâtiments au CIV. À ce titre, elle a pris un certain nombre de mesures qui ont permis de réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble des bâtiments. Près de 90 % des fenêtres de la façade ont été remplacées par des fenêtres isolantes modernes, ce qui a permis de faire des économies d'énergie de plus de 27 % pour le chauffage et de près de 17 % pour le refroidissement. Tous les luminaires ont été remplacés dans les 4 000 bureaux, ce qui permettait non seulement de réduire de 50 % l'électricité utilisée pour l'éclairage, mais aussi d'améliorer les conditions d'éclairage. Grâce aux nouveaux tuyaux de condensation montés dans les 15 000 climatiseurs, le refroidissement a été amélioré et la consommation d'énergie réduite.

Avec l'appui de la municipalité de Vienne, un bilan énergétique préliminaire du CIV a été réalisé en septembre 2008 par une entreprise externe. Ses recommandations, qui concernaient notamment la récupération de la chaleur produite par des unités de traitement de l'air grâce à des pompes à chaleur, le recours au chauffage solaire pour obtenir de l'eau chaude et l'amélioration des systèmes d'échange de la chaleur, ont été présentées au Comité sur les services communs. Réduire la consommation d'énergie dans les bureaux extérieurs de l'ONUDI est difficile puisque l'Organisation n'est généralement qu'un locataire parmi d'autres dans de grands bâtiments. En ce qui concerne les voyages par avion, des mesures ont été prises pour sensibiliser le personnel à leur impact climatique (les émissions de gaz à effet de serre de chaque voyage sont indiquées sur l'autorisation de voyage) et les encourager à avoir recours, si possible, à des vidéoconférences ou à des mesures alternatives similaires.

Les émissions de carbone seront compensées à un stade d'application ultérieur de la stratégie ultérieur.

Application des normes fiduciaires du Fonds pour l'environnement mondial

Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a recommandé des normes fiduciaires minimales aux agents et organismes d'exécution du Fonds. L'application de ces normes est nécessaire pour accéder directement aux ressources du FEM. En février, comme suite à l'évaluation du respect des normes fiduciaires par les agents et organismes que la société PricewaterhouseCoopers avait effectuée au nom de l'Administrateur,

l'ONUDI a soumis un rapport sur ses procédures au regard de normes fiduciaires d'évaluation préalable et de suivi du FEM qui contenait une stratégie précise et un plan d'action assorti d'un mécanisme de suivi. Actuellement, l'ONUDI applique en totalité ou en grande partie neuf des douze normes définies par le FEM qui concernent les audits financiers externes, la publication des comptes et des états financiers, les codes d'éthique, l'audit interne, la passation des marchés, la fonction d'évaluation, la fonction d'enquête, l'existence d'une permanence téléphonique et la protection des droits des «informateurs».

Trois normes, qui ont des incidences considérables sur les procédures internes de l'ONUDI et qui exigent la mobilisation de ressources supplémentaires, sont actuellement examinées en vue de leur application future. Concernant la norme sur la gestion financière et les dispositifs de contrôle, deux phases ont été proposées: une première phase pour les activités de coopération technique et une deuxième phase pour les changements de procédure nécessaires en ce qui concerne les activités imputées sur le budget ordinaire. Début 2008, l'Unité de l'assurance qualité a examiné les procédures de l'ONUDI au regard des autres normes fiduciaires du FEM (mécanismes de suivi et d'évaluation des projets à risque et normes d'évaluation préalable des projets) et a formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer le respect de ces normes. Comme suite à cet examen, il a été créé, dans le cadre du plan de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, un groupe de travail interservices sur la coopération technique en matière de qualité animé par l'Unité et chargé de relever le défi principal, posé par la mise à niveau du programme de coopération technique et du cycle de projets, qui a proposé un dispositif rationalisé alliant la qualité "à l'entrée" à la qualité "à la livraison" et englobant le suivi et l'évaluation des projets à risque.

Les normes comptables internationales du secteur public et la remise à plat des processus

La Conférence générale a adopté en 2007 les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)² et approuvé le budget de l'exercice 2008-2009 pour l'application de ces normes. Des efforts tendant à appliquer les normes IPSAS à l'échelle de l'ONUDI d'ici au 1^{er} janvier 2010 se poursuivent. Les groupes de travail internes créés à cette fin mènent un certain nombre d'activités parallèles en vue du passage aux normes IPSAS:

- En ce qui concerne la gestion des avoirs, des mesures conformes aux normes IPSAS concernant les biens immobiliers, les installations et les équipements au Siège ont été élaborées et des mesures intéressant la coopération technique sont à l'étude. Le registre des immobilisations a été modifié pour tenir compte des biens immobiliers, des installations et des équipements au Siège, comme l'exigent les normes IPSAS;
- Les principes régissant la constatation des produits des accords sur les contributions volontaires, des mesures, qui prévoient notamment un examen des principaux types d'accords sur les contributions volontaires, sont en cours d'élaboration.

² Décision GC.12/Dec.14.

L'application des normes IPSAS s'accompagnera d'une vaste remise à plat des processus, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des processus de gestion interne, notamment grâce au suivi qui permet aux cadres de prendre, le cas échéant, des mesures correctives en temps voulu.

Dans le cadre de cet exercice ambitieux, toutes les occasions de simplifier et de rationaliser les procédures internes de l'ONUDI seront saisies. Une enquête sur la remise à plat des processus à l'échelle de l'Organisation a permis à tous les fonctionnaires d'exprimer leur avis sur les lenteurs des procédures administratives. En outre, le Directeur général a créé un comité sur la coordination opérationnelle pour résoudre rapidement tout problème interdivisions qui pourrait avoir des incidences sur les opérations et/ou entraver la prestation sans heurts de services. Des informations ont été recueillies en 2008 sur plus de 30 procédures internes importantes qui serviront de base à leur perfectionnement.

Le recours aux technologies de l'information, en particulier à un progiciel de gestion intégrée (PGI) est un aspect majeur de la remise à plat des processus. Un progiciel de gestion intégré est un système d'information à l'échelle de l'organisation appuyant des fonctions allant de la passation de marchés et des finances à la gestion des programmes et des ressources humaines. Il intègre des processus autonomes dans un flux cohérent et global, ce qui simplifie et normalise les processus et peut à son tour renforcer le cadre de contrôle interne.

En novembre, la remise à plat des processus et l'adoption de progiciels de gestion intégrés par différents organismes des Nations Unies ont fait l'objet d'une présentation aux États Membres. Des représentants du CCS, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont mis l'accent notamment sur la relation étroite entre la remise à plat des processus et les progiciels de gestion intégrés et présenté les avantages, les coûts et les progrès accomplis.

La remise à plat des processus permettra d'améliorer la motivation et les performances du personnel grâce à l'élimination d'entraves bureaucratiques. Elle permettra également de renforcer l'obligation redditionnelle de créer un climat tout à fait différent et meilleur au sein de l'Organisation. L'ONUDI est déterminée à mener à bien la remise à plat des processus et à améliorer en permanence ses procédures internes.

La gestion des investissements et les turbulences des marchés financiers

Face aux turbulences des marchés financiers, l'ONUDI a pris des mesures pour protéger les fonds investis. Les relations avec des institutions financières touchées étaient limitées et/ou ont été suspendues et une stratégie d'observation continue des marchés et de protection du capital contre les risques élevés a été adoptée. En réagissant rapidement, l'Organisation a pu éviter des pertes.

Le nouveau manuel des achats

En janvier, une version révisée du manuel des achats a été présentée dans le cadre de l'action continue menée pour accroître la transparence et l'efficacité administrative et renforcer les mécanismes de contrôle interne. Le manuel est fondé sur les dispositions pertinentes du règlement financier, des règles de gestion financière, du règlement du personnel de l'ONUDI ainsi que sur les circulaires et instructions administratives du Directeur général, et tient compte des procédures et pratiques optimales et incorpore les procédures et pratiques les plus intéressantes d'autres organismes des Nations Unies. Il améliore l'intégrité, la transparence et l'efficacité des processus de passation de marchés de l'ONUDI grâce à une définition plus claire des obligations et des responsabilités et à un renforcement de l'obligation redditionnelle de toutes les parties intéressées dans tous les bureaux et tous les lieux d'affectation. Le manuel est un document "évolutif" qui sera régulièrement mis à jour et perfectionné, selon que de besoin, et les révisions seront communiquées à tous les fonctionnaires. Il est disponible sur l'intranet de l'ONUDI.

Une formation approfondie aux achats comprenant des épreuves en ligne pour les fonctionnaires participants a accompagné l'adoption du manuel. À l'avenir, seuls les fonctionnaires qui auront réussi les épreuves pourront se voir attribuer des pouvoirs en matière de passation des marchés. Le programme, qui vise à améliorer la connaissance des règles de passation des marchés et à améliorer l'efficacité de cette importante fonction administrative, devait s'achever fin janvier 2009.

Gestion axée sur les résultats

Sur la base d'une auto-évaluation de l'adoption des méthodes de la gestion axée sur les résultats menée en 2007, l'ONUDI a élaboré un plan pour l'application de la gestion axée sur les résultats à l'échelle de l'Organisation. Le Conseil exécutif a approuvé ce plan en mai et alloué les ressources financières nécessaires. Le comité directeur chargé de la gestion axée sur les résultats (composé de fonctionnaires à tous les échelons de l'Organisation) a donné des conseils et fourni un appui pour l'exécution du plan. Les résultats suivants ont été obtenus au cours de l'année 2008:

- Un service d'assistance a été créé en juillet. Il aide les fonctionnaires de l'ONUDI qui en font la demande à appliquer les principes de la gestion axée sur les résultats dans leur travail;
- Un centre de documentation en ligne sur la gestion axée sur les résultats a été créé en octobre. Il donne notamment des informations sur les bonnes et les mauvaises pratiques, les outils et les manuels;
- Dans le courant de l'année, la formation systématique des nouveaux fonctionnaires est devenue partie intégrante du programme de perfectionnement professionnel. Les nouveaux fonctionnaires sont tenus de participer à un stage de formation de deux jours sur la gestion axée sur les résultats et la méthode du cadre logique;

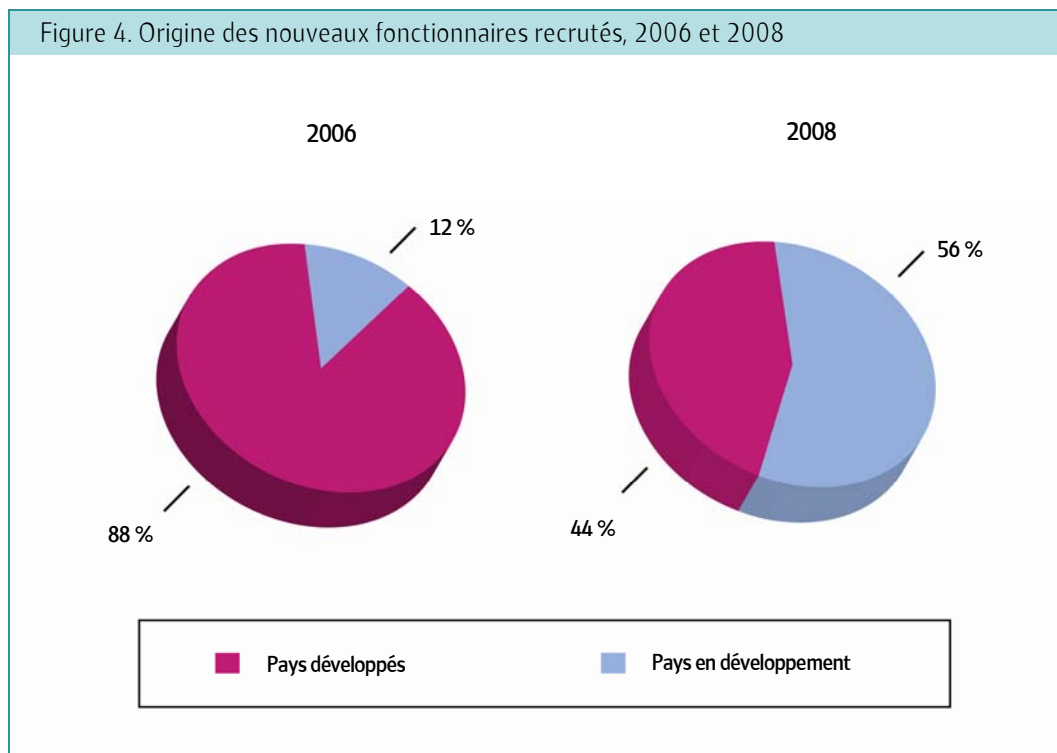
- Tous les bureaux extérieurs et les bureaux régionaux ont élaboré des plans de travail axés sur les résultats en 2008. En juillet, des réunions ont été organisées avec le personnel des bureaux régionaux sis en Éthiopie et en Inde pour coordonner les plans de travail pertinents des bureaux et définir des indicateurs de performance communs pour la gestion axée sur les résultats. Les plans de travail ont été alignés sur les documents exposant le programme et les budgets de l'ONUDI de l'exercice biennal en cours³ afin d'assurer la cohérence avec le programme et de permettre la présentation des rapports de synthèse sur les résultats prévus dans le document.

Le nouveau cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour la période 2010-2013⁴, dont le Conseil du développement industriel a pris note avec satisfaction en décembre⁵, constitue une avancée importante puisqu'il est le premier document à être fondé entièrement sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Il comprend des indicateurs de performance et un cadre des résultats concis, qui permettront de descendre la cascade des objectifs globaux de l'ONUDI en matière de développement jusqu'au niveau des programmes, des projets et des unités administratives.

D. Gestion des ressources humaines

Recrutement

Figure 4. Origine des nouveaux fonctionnaires recrutés, 2006 et 2008



³ Document GC.12/8.

⁴ Documents IDB.35/8 et IDB.35/8/Add.1.

⁵ Décision IDB.35/Dec.5.

En 2008, l'Organisation s'est lancée dans une nouvelle campagne de recrutement de grande envergure qui a abouti à la nomination de 51 fonctionnaires (25 administrateurs et 26 agents des services généraux) dans les bureaux extérieurs et au Siège, soit 6 % de plus que l'année précédente. Les efforts de rajeunissement des effectifs se sont poursuivis par le recrutement de jeunes talents, 39 % des fonctionnaires recrutés ayant moins de 35 ans. La part des fonctionnaires recrutés originaires de pays en développement a elle aussi augmenté puisque 14 des administrateurs recrutés sur 25 étaient issus de ces pays, ce qui représente une progression considérable par rapport à 2006, année où 11,8 % seulement des administrateurs recrutés étaient originaires de pays en développement (voir fig. 4). En outre, sur les 14 candidats retenus, 5 venaient de pays non représentés à l'ONUDI et 3 étaient des femmes, parmi lesquelles une directrice principale recrutée à la classe D-2. Dans les bureaux extérieurs, la proportion d'administrateurs a augmenté de 55,6 % depuis le lancement, en avril 2006, de la politique de mobilité sur le terrain.

Le nouveau programme des jeunes administrateurs s'adresse à des personnes de moins de 30 ans qui seront recrutées pour trois ans, à la classe P-1, sur des contrats à durée déterminée. Plus de 1 200 candidatures ont été reçues à la suite de la publication des avis de vacance de poste au cours du troisième trimestre. L'évaluation des candidats sera rigoureuse et comportera des épreuves de mathématiques et d'expression orale, ainsi qu'un test en deux parties destiné à évaluer la connaissance générale des problèmes de développement économique et industriel, et les notions techniques de base dans des domaines de leur choix. Les 10 premiers administrateurs sélectionnés seront affectés à la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique et à la Division de la coordination des programmes et des opérations hors Siège.

Organisation des carrières

L'Organisation a continué à reconnaître les prestations et à récompenser les membres du personnel qui le méritent en accordant une promotion à 34 d'entre eux. En outre, 31 membres du personnel ont été récompensés pour leur mérite et la qualité de leurs services. Cinq fonctionnaires de la catégorie des administrateurs du Siège ont rejoint des bureaux extérieurs. Ces réaffectations aident à garantir le perfectionnement professionnel des fonctionnaires et à faciliter les échanges mutuellement bénéfiques de connaissances entre le Siège et les bureaux extérieurs.

Mise à niveau des compétences techniques

Après la réussite du programme de renforcement des capacités de direction, mis en œuvre en 2007 pour les dirigeants, l'Organisation a introduit un programme de renforcement des capacités de gestion pour tous les administrateurs des classes P-1 à P-4 ainsi que pour les administrateurs nationaux de programme. Ce programme, composé de trois modules, vise à améliorer les compétences en gestion, direction et coopération. Le premier atelier de ce programme s'est tenu en décembre 2008.

En coordination avec le Service de la gestion des ressources humaines, les Services financiers ont continué, comme en 2007, à organiser des stages de formation d'une journée à l'intention d'assistants de projet et de fonctionnaires nouvellement recrutés qui n'avaient pas encore participé à un atelier de ce genre. Cette initiative s'adresse au personnel de la Division de la coordination des programmes et des opérations hors Siège, des services organiques de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique et d'autres services. Les stages portent, entre autres sujets, sur les questions financières, les comptes d'avances temporaires, les ressources humaines et la passation des marchés. En dehors de leur aspect formation, les stages aident à clarifier les règles applicables à différents processus communs de coopération technique et favorisent les échanges de vues et de données d'expérience qui peuvent aider à améliorer l'exécution de ces activités. Les suggestions quant aux améliorations possibles seront utilisées dans le cadre de la remise à plat des processus.

En plus de ses programmes réguliers de formation, l'Organisation a organisé un certain nombre de sessions de formation pour familiariser le personnel avec les différents règlements et processus administratifs et actualiser ses connaissances à cet égard, y compris le système de contrôle de l'exécution du budget et la gestion de projets. Un stage de formation d'une semaine a été organisé à Vienne pour le personnel affecté aux bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BPIT). Cette formation visait à accroître leur efficacité et leur productivité. La connaissance des règles de passation des marchés et de l'efficacité des procédures d'achat a été améliorée grâce à la formation obligatoire du personnel concerné, dont il est question à la section 1 C. Par ailleurs, des sessions de formation sur l'équilibre travail-vie privée, le bien-être des fonctionnaires et l'utilisation des TIC ont été organisées pour les fonctionnaires en poste ou nouvellement recrutés.

La politique de l'ONUDI en matière d'acquisition des connaissances a été révisée et présentée à la Commission consultative mixte en vue de consultations entre la direction et le personnel. Cette nouvelle politique introduit des mesures visant à renforcer la culture d'acquisition de connaissances à l'ONUDI et à encourager le flux continu de savoirs et d'idées entre l'Organisation et l'environnement dans lequel elle opère par le biais de partenariats et d'échanges avec les institutions d'éducation et de recherche.

Relations avec le personnel

Les bonnes relations avec les employés sont demeurées une priorité et différentes actions ont été mises en œuvre pour impliquer le personnel à cet égard. L'année a été marquée par une intensification des consultations entre le personnel et l'administration, en particulier dans le cadre de la Commission consultative mixte (CCM). Des réunions se sont tenues au moins une fois par mois, au cours desquelles les représentants du personnel et de la direction ont débattu de diverses questions relatives au bien-être des employés et aux conditions de travail, revu les politiques existantes et en ont élaboré de nouvelles. Les discussions ont notamment porté sur le classement des postes, le Programme des jeunes

administrateurs, la politique d'acquisition de connaissances, l'assurance maladie et les conditions d'emploi.

Un projet de circulaire du Directeur général relatif à la protection des personnes qui signalent des manquements (contre des mesures de rétorsion) a été soumis à la CCM et est actuellement examiné par le Bureau des services de contrôle interne et le Bureau des affaires juridiques. Un projet de code de conduite et un projet de dispositif de transparence financière de l'ONUDI ont également été présentés à la Commission pour examen. Ces directives, qui visent à renforcer l'obligation redditionnelle, et à rendre les opérations et les programmes de l'Organisation plus efficaces et plus rationnels, se fondent sur les politiques et pratiques pertinentes existant au sein du système des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales. Elles sont tout à fait conformes aux principes et valeurs énoncés dans le projet de code de déontologie applicable à tous les fonctionnaires des Nations Unies, aux normes fiduciaires minimales du FEM (voir section 1C) et aux principes et normes de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Donnant suite aux recommandations sur des questions comme l'organisation des carrières et l'utilisation actuelle des ressources en personnel des services généraux, faites par l'équipe spéciale chargée d'examiner les questions relatives à cette catégorie de personnel que le Directeur général avait établie en mars 2008, le Conseil exécutif a pris des décisions de grande portée pour faciliter l'organisation des carrières des agents des services généraux. Certaines de ces recommandations ont été immédiatement mises en pratique, d'autres seront appliquées après un examen complémentaire et des consultations entre le Service des ressources humaines et la CCM.



Les rencontres entre le Directeur général et le personnel ont fait ressortir des propositions intéressantes et donné lieu à des échanges d'informations sur des questions organisationnelles.

Le Directeur général a poursuivi ses entretiens directs avec des membres du personnel sélectionnés au hasard dans le contexte de son initiative "Dialogue avec le Directeur général". Deux rencontres de ce type ont eu lieu en 2008 suscitant des propositions, contributions et réactions utiles sur des questions organisationnelles. Le Directeur général a également rencontré tous les nouveaux fonctionnaires pour leur faire part de ses attentes.

Le Service de la gestion des ressources humaines a mis en place un mécanisme garantissant que les difficultés auxquelles doivent faire face les nouveaux fonctionnaires soient traitées rapidement.

Suivi du comportement professionnel

Un groupe de travail de la CCM a passé en revue le système d'évaluation du comportement professionnel dans le but de concevoir un nouveau système qui soit compatible avec la gestion axée sur les résultats et évalue le comportement professionnel de manière plus rigoureuse. Ce groupe de travail fera également des propositions relatives à un système d'évaluation inversé dans le cadre duquel les membres du personnel formuleront des observations sur leurs superviseurs pour contribuer à leur avancement personnel tout en préservant l'anonymat, la confidentialité, la transparence et l'équité. Les nouveaux systèmes seront mis en place à titre expérimental en 2009.

Renforcement de la sécurité

L'Organisation a renforcé les arrangements institutionnels pour améliorer la sécurité du personnel. Elle a confié à un haut fonctionnaire la responsabilité exclusive de la sécurité sur le terrain et l'a chargé de veiller à ce que l'Organisation et son personnel se conforment d'une manière générale aux directives de sécurité. Une équipe chargée de la sécurité a été créée au Siège pour conseiller le Directeur général sur les questions de sécurité et traiter tous les incidents graves dans ce domaine.

E. Bureaux de l'ONUDI

Bruxelles

Le partenariat avec l'Union européenne continue de se développer. La Commission européenne est devenue l'un des grands bailleurs de fonds de l'ONUDI, et le bureau de Bruxelles aide à renforcer le partenariat avec les institutions européennes de plusieurs façons.

L'ONUDI a fait un exposé sur son rôle dans la mise en œuvre de la politique européenne de développement au cours du séminaire des chefs des missions permanentes de l'Union européenne à Vienne en juillet. Le même mois, l'Organisation a présenté à la Commission du développement du Parlement européen ses vues concernant l'impact sur le développement des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays ACP.

Le bureau de Bruxelles a établi un dialogue continu avec la Commission européenne et les pays ACP sur l'approche adoptée par l'Organisation en matière de coopération technique pour les accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays andins et d'Amérique centrale. L'accent est mis sur les programmes de renforcement des capacités

commerciales élaborés par l'ONUDI en coopération avec la Commission européenne et certaines communautés économiques régionales.

Genève

Le bureau a intensifié ses contacts avec les missions permanentes des États Membres à Genève, en particulier les missions qui jouent des rôles clés dans les organes de l'OMC. Il a entretenu des contacts avec les organes intergouvernementaux et les bailleurs de fonds, notamment ceux qui financent l'assistance technique en matière de commerce, à savoir le Canada, le Luxembourg et la Suisse. Les fonctionnaires du bureau ont tissé des relations et échangé des informations avec les ONG dont les activités intéressent l'ONUDI. En outre, des conférences de presse et des publications ont permis de mettre en lumière le rôle que joue l'ONUDI dans le développement.

Le bureau de Genève a contribué à maints égards au soutien que l'ONUDI apporte à l'initiative Aide pour le commerce pilotée par l'OMC, ainsi qu'au renforcement du Cadre intégré renforcé pour l'assistance aux PMA dans le domaine du commerce. Il s'est employé principalement à promouvoir le groupe du CCS sur les capacités commerciales et productives et à organiser, au Cambodge, la Conférence ministérielle des PMA sur l'Aide pour le commerce: un programme industriel pour les PMA.

New York

Les activités du bureau ont consisté essentiellement à accroître la visibilité de l'ONUDI, à stimuler les relations avec les organismes des Nations Unies et d'autres grandes organisations et à organiser des réunions sur des aspects importants du mandat de l'ONUDI. Une attention particulière a été accordée à la cohérence de l'action du système des Nations Unies, à la crise pétrolière et alimentaire et au rôle de l'industrie dans le développement de l'Afrique.

Le bureau a pris les dispositions nécessaires pour que le Directeur général participe à une réunion du groupe "Friends of Climate Change (Amis des changements climatiques)" en mars et organisé une réunion d'information sur le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH) de l'ONUDI en juin, en guise de contribution à la foire de l'innovation qui a eu lieu pendant le débat de haut niveau du Conseil économique et social.

À l'appui des efforts déployés pour faire face à la crise alimentaire, le bureau de New York, la FAO et le Fonds international de développement agricole ont organisé un petit déjeuner ministériel sous forme de table ronde qui a mis en lumière l'action commune des trois organisations dans le développement de l'agribusiness. En outre, le bureau a organisé une réunion sur les chaînes d'approvisionnement de produits agricoles et leur rôle dans la lutte contre la faim, à laquelle le Directeur général a participé. Le Directeur général a également présidé une manifestation parallèle de la réunion de haut niveau sur le thème "Accélération de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique: transformer les pays

africains en tigres économiques”, organisée en coopération avec la CNUCED et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique.

Au cours de la seconde moitié de l'année, le bureau a beaucoup contribué aux débats de la Deuxième Commission (Commission des questions économiques et financières) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Directeur général a présenté le rapport du Secrétaire général sur la Coopération pour le développement industriel⁶ à la Deuxième Commission en octobre; par la suite, les fonctionnaires du bureau ont aidé les États Membres dans les négociations concernant une résolution sur cette question. Le texte définitif de la résolution, qui guidera les activités futures de l'ONUDI, a été adopté à l'unanimité par la Deuxième Commission⁷.

Représentation hors Siège

Fidèle à sa politique consistant à renforcer sa présence sur le terrain, l'Organisation a continué d'augmenter ses capacités sur le terrain en termes de bureaux, de personnel et d'impact global. À la fin de 2008, les 12 bureaux régionaux et 16 bureaux de pays étaient dirigés par un représentant de l'ONUDI. Outre les représentants, 15 administrateurs internationaux ou nationaux ont été recrutés pour les bureaux, et sept autres sont en voie de recrutement.

Les dépenses consacrées aux activités de coopération technique assurées par les fonctionnaires sur le terrain ont augmenté, passant de 6,8 millions de dollars fin décembre 2007 à 9,47 millions de dollars fin décembre 2008. La capacité des bureaux extérieurs d'assurer cette coopération sera renforcée au cours de la prochaine période grâce à l'augmentation du nombre d'administrateurs qui y seront redéployés.

L'Accord de coopération signé avec le PNUD en 2004 continue de contribuer à l'élargissement de la présence de l'ONUDI sur le terrain. La phase pilote de l'Accord a pris fin et la totalité des coûts de ses comptoirs au sein des bureaux de pays du PNUD est désormais prise en charge par l'Organisation. Il a été décidé de porter le nombre de comptoirs de 13 à 16. Le service de liaison de l'ONUDI au Mozambique a été élevé au rang de comptoir, et l'Organisation est de nouveau présente sur le terrain au Cambodge et au Kirghizistan. Les nouveaux comptoirs sont déjà opérationnels.

Les bureaux de promotion des investissements et de la technologie ont continué à favoriser des partenariats industriels entre entreprises locales et étrangères dans 18 pays. Lors d'une réunion à laquelle ont participé les chefs de tous les bureaux, un état des lieux du réseau a été dressé et une nouvelle vision des activités futures a été arrêtée pour répondre aux priorités de développement industriel en cadrant mieux les activités des bureaux avec les stratégies de l'ONUDI. Il s'agit à long terme de repositionner le réseau dans la chaîne de l'aide au développement. Les bureaux étant bien placés pour mobiliser des investissements

⁶ A/63/309.

⁷ A/RES/63/231.



Une réunion des chefs de tous les bureaux de promotion des investissements et de la technologie a permis d'élaborer une nouvelle vision de l'avenir.

en faveur d'un développement responsable, les participants à la réunion ont également examiné les principes de l'investissement responsable que le réseau devrait appliquer. Des efforts particuliers doivent être faits aussi pour promouvoir les investissements dans les technologies vertes.

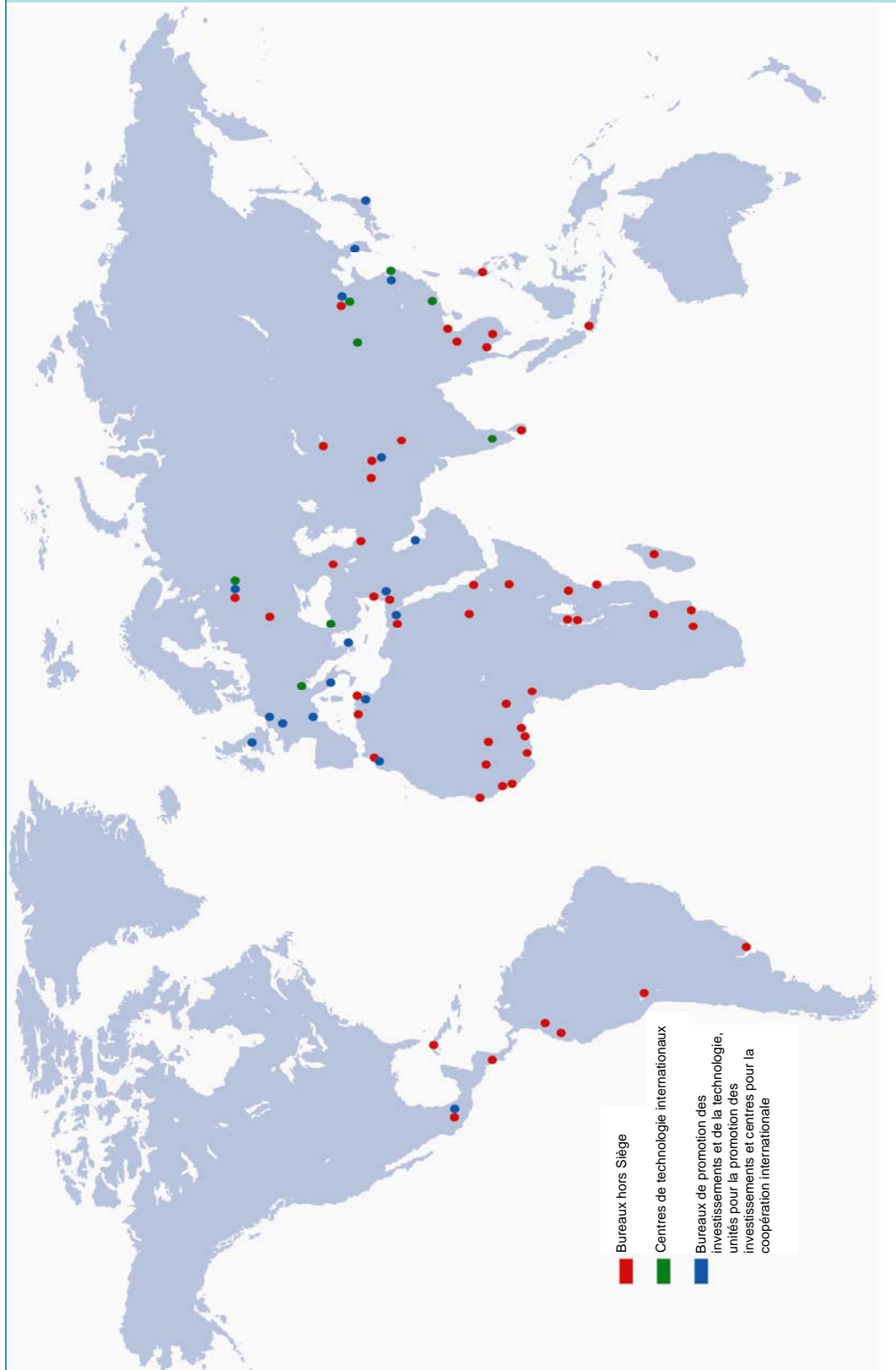
Les bureaux soutiennent les efforts que fait l'ONUDI pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en participant à l'Initiative Villes du Millénaire, qui vise à attirer davantage d'investissement direct étranger vers les centres urbains en Afrique. Ils aident à identifier les possibilités d'investissement au moyen du modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR) de l'ONUDI et font la promotion de projets d'investissement au sein du réseau.

Huit centres de technologie internationaux⁸ jouent un rôle de catalyseur pour la modernisation des techniques et aident à gérer les changements technologiques. On trouvera à la section 5 B, un descriptif des activités de l'un d'entre eux dans le domaine de la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables.

La situation géographique de tous les bureaux et centres de technologie internationaux est indiquée dans la figure 5.

⁸ Centre international pour la science et la haute technologie (Trieste, Italie); Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication (Bangalore, Inde); Centre international de Huanzhou pour les petites centrales hydroélectriques (Huanzhou, Chine); Centre international de promotion et de transfert de l'énergie solaire (Lanzhou, Chine); Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH, Istanbul, Turquie); Centre international de promotion des technologies de l'information de l'ONUDI-Shanghai (Shanghai, Chine); Centre international de promotion des technologies des matériaux (Beijing, Chine); Centre Russie-Brésil pour la coopération en matière technologique (Moscou, Fédération de Russie).

Figure 5. Localisation des bureaux hors Siège, des centres de technologie internationaux et des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI



Les activités du réseau sont renforcées du fait de l'existence d'un lien fort avec plus de 60 bourses de sous-traitance et de partenariat créées par l'ONUDI. Ces bourses ne mettent pas seulement les entreprises locales en relation, mais elles les aident à obtenir de meilleurs résultats et à être plus compétitives sur le marché mondial des sous-traitances.

Dans le cadre du programme de l'ONUDI pour une production plus propre, qui favorise l'adoption par l'industrie de pratiques et de techniques respectueuses de l'environnement, il existe aujourd'hui 33 centres nationaux pour une production propre (CNPP), cinq programmes nationaux pour une production plus propre et, en Amérique latine, quatre centres nationaux pour une production plus propre qui font partie d'un réseau régional. On trouvera à la section 5 A un complément d'information sur le programme pour une production plus propre.

F. La réforme de l'ONU et la cohérence à l'échelle du système



Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avec des membres du CCS (Berne, avril 2008).

L'examen triennal complet des activités opérationnelles

L'examen triennal complet des activités opérationnelles est un instrument de l'ONU qui fournit un cadre général pour orienter les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle du système des Nations Unies et les rendre plus efficaces. L'Assemblée générale se sert de cet instrument à la fois pour guider les activités opérationnelles du système et pour en suivre l'exécution. Dès qu'un accord s'est fait sur un rapport de gestion définissant des domaines d'action, des mesures, des références et des délais, il est rendu régulièrement compte de ces questions pendant trois ans. Par ailleurs, l'établissement de rapports spécifiques peut être réclamé par l'Assemblée générale.

L'ONUDI a participé de près, cette année, à l'élaboration du plan de gestion de l'examen triennal complet des activités opérationnelles, qui se déroulait sous la direction du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, à sa présentation et à son examen par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. L'ONUDI a aussi participé pleinement aux activités de fond menées dans le cadre de l'examen triennal.

De nombreuses activités de fond concernaient la réforme de l'ONU, en particulier le fonctionnement de système de coordonnateurs résidents des Nations Unies et la simplification et l'harmonisation du système de développement des Nations Unies. Au niveau interinstitutions, l'ONUDI a pris une part active aux travaux menés à l'échelle du système par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et ses organes subsidiaires: le Comité de haut niveau chargé des programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD).

Le Comité de haut niveau chargé des programmes et le Comité de haut niveau sur la gestion ont été pour beaucoup dans la coordination de la cohérence à l'échelle du système et l'adoption de mesures d'harmonisation et de simplification spécifiques. Le GNUD a joué un rôle particulièrement important dans la mise au point et la coordination à l'échelle des pays de procédures relevant de l'initiative "Unis dans l'action", et dans l'amélioration du fonctionnement du système de coordonnateurs résidents. L'ONUDI est un membre non soumis à la rotation du Groupe consultatif du GNUD et un membre actif de ses cinq groupes de travail qui donnent des conseils aux équipes de pays des Nations Unies. Elle a aussi participé à plusieurs manifestations et missions de pays organisées par le GNUD pour répondre à des problèmes particuliers au niveau des pays, notamment pour évaluer les capacités. Les efforts tendant à améliorer la cohérence à l'échelle du système font l'objet de la section suivante.

L'examen triennal complet des activités opérationnelles a montré que des efforts accrus doivent être déployés dans les domaines de la parité entre les sexes, de la mobilisation des ressources (y compris les financements assurés sur le long terme) et du renforcement des capacités dans les pays en développement. L'ONUDI a apporté de nombreuses contributions aux efforts en la matière faits à l'échelle du système, notamment grâce au dialogue d'experts sur l'autonomisation des femmes et l'entrepreneuriat féminin mentionné à la section 1 C. Comme le montre la section 1 B, l'Organisation a réussi à mobiliser des ressources supplémentaires pour ses activités opérationnelles, et aidé par ses efforts à accroître les fonds alloués aux activités de développement dans le cadre des programmes de l'initiative "Unis dans l'action". Les chapitres suivants montreront que l'ONUDI contribue grandement au renforcement des capacités dans les pays en développement notamment en encourageant la coopération Sud-Sud.

Cohérence à l'échelle du système

L'ONUDI reste pleinement déterminée à promouvoir la cohérence, l'efficacité et l'orientation vers les résultats à l'échelle du système des Nations Unies. De nombreux

exemples dans le présent rapport montrent comment cette détermination a trouvé son reflet dans les mesures prises au Siège et sur le terrain. La présente section met l'accent sur les principaux efforts interinstitutions auxquels l'Organisation a participé.

En mars, l'ONUDI a organisé à son Siège à Vienne un dialogue de haut niveau sur les prochaines étapes de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies ayant pour but de faire mieux comprendre les aspects de la cohérence et de l'initiative "Unis dans l'action" relatifs au développement et d'identifier les questions et défis principaux et la voie à suivre. Ont participé à cette réunion plus de 300 participants dont la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, les coprésidents des consultations de l'Assemblée générale sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, des représentants de haut niveau des États Membres de l'ONUDI ainsi que de hauts représentants de 16 organismes des Nations Unies, du secrétariat du CCS et du GNUD.

L'ONUDI a joué un rôle de premier plan dans la création du réseau du CCS sur les capacités commerciales et productives, composé de la CNUCED (présidence), du PNUD, du CCI, de la FAO, de l'ONUDI, de l'OMC et des commissions régionales. En 2008, le réseau a encouragé la programmation conjointe dans un certain nombre de pays pilotes de l'Initiative "Unis dans l'action" et organisé un stage commun de formation pour sensibiliser les coordinateurs résidents au rôle des organismes des Nations Unies dans le domaine des capacités commerciales et productives. Un *guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales* a été élaboré sous la direction de l'ONUDI (voir section 4 A) et distribué aux États Membres à l'occasion du lancement du réseau du CCS sur les capacités commerciales et productives lors de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue à Accra (Ghana).

Sous la présidence du Directeur général, l'ONU-Énergie a élaboré un plan de travail visant à renforcer l'impact collectif des organismes des Nations Unies s'agissant des questions ayant trait à l'accès à l'énergie, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Des manifestations spéciales ont été organisées, notamment un atelier sur l'efficacité énergétique, tenu à Washington, D.C., un dialogue de haut niveau sur les services énergétiques et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement durant une session de l'Assemblée générale, et une réunion technique pendant la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en Pologne. ONU-Énergie et le Fonds pour l'environnement mondial ont également lancé pour l'Afrique de l'Ouest un programme d'accès à l'énergie de 45 millions de dollars, axé sur les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique. L'ONUDI a coordonné la rédaction d'une note fort appréciée pour la réunion du CCS sur la crise énergétique et ses liens avec les crises alimentaire et financière tenue en octobre.

Le CCS a structuré l'action du système des Nations Unies sur les changements climatiques en cinq secteurs d'intervention privilégiés: adaptation; transfert de technologie; renforcement des capacités; réduction des émissions imputables à la déforestation et à la dégradation des forêts; mesures d'atténuation/financement. L'ONUDI et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ont été invités à faire office de coanimateurs

pour les questions relatives au transfert de technologie. Ils ont présenté une note préliminaire sur ces questions au Comité de haut niveau chargé des programmes en juillet et organisé une réunion des organisations membres du Comité en septembre à Vienne. Les participants à cette réunion se sont accordés sur les activités à mener en commun dans les domaines des indicateurs de transfert de technologie, du transfert de technologie et des droits de propriété intellectuelle, les enseignements tirés de l'application du Protocole de Montréal et la mise à jour du manuel sur l'évaluation des besoins en matière de technologie par le PNUD et le PNUE.

Au niveau des pays, l'ONUDI a activement participé aux équipes de pays des Nations Unies, aux groupes et modules thématiques et aux programmes et activités conjoints. L'Organisation s'est attachée tout particulièrement à promouvoir les partenariats avec des organismes ayant des mandats complémentaires. À l'issue de la phase de conception, de planification et d'élaboration de programmes pour les principaux volets de l'initiative "Unis dans l'action", courant 2007 et début 2008, la plupart des pays pilotes ont commencé à mettre en place leur "programme unique". Les principaux faits intervenus en 2008 dans les huit pays pilotes sont récapitulés dans le tableau 2 ci-dessous.

La participation active de l'ONUDI à l'initiative "Unis dans l'action" a beaucoup modifié le fonctionnement de l'Organisation, dont certains aspects ont déjà été examinés plus haut dans le présent chapitre. Une équipe intra-organisationnelle suit l'évolution de la situation dans les pays pilotes et fait en sorte que les demandes émanant du terrain soient rapidement traitées. Des colloques tenus avec le personnel au Siège et sur le terrain ont mis en lumière l'importance de l'initiative "Unis dans l'action". Des rapports d'activités mensuels sur la participation de l'ONUDI dans les pays pilotes sont établis pour informer le personnel de l'évolution de la situation sur le terrain et pour veiller à ce que les mesures voulues sont prises. Des audioconférences sont organisées régulièrement entre le personnel au Siège et le personnel sur le terrain pour échanger des informations et résoudre les questions en suspens. Un coordonnateur principal pour la cohérence de l'action du système des Nations Unies supervise la participation de l'ONUDI aux différents processus interinstitutions et au niveau des pays.

Tableau 2. Activités menées en 2008 dans les huit pays pilotes de l'Initiative "Unis dans l'action"

Albanie	Le Comité exécutif conjoint a approuvé l'allocation d'un montant de 3,3 millions de dollars au titre du Fonds de cohérence de l'Initiative "Une ONU" pour l'exécution de douze projets et programmes conjoints. À être intégré très prochainement dans le programme unique: un projet autonome de l'ONUDI sur la production plus propre et l'efficacité énergétique ainsi que les contributions au programme conjoint relevant du réseau du CCS sur les capacités commerciales et productives. Un mémorandum d'accord sur le Fonds unique est actuellement examiné.
Cap-Vert	Un mémorandum d'accord sur le programme unique qui prévoit notamment un fonds de transition a été signé.

	<p>Le mandat de l'équipe de pays des Nations Unies, les critères d'allocation applicables au fonds de transition et la stratégie de mobilisation des ressources ont été approuvés par l'équipe de pays des Nations Unies.</p> <p>L'ONUDI a contribué notamment à trois des neuf sous-programmes; et a été désignée organisme responsable désigné du sous-programme "croissance et possibilités économiques".</p> <p>Les plans de travail annuels pour 2009 sont actuellement élaborés afin de mobiliser des ressources pour le fonds de transition.</p>
Mozambique	<p>Le Comité directeur conjoint Gouvernement/ONU a été approuvé. Un montant de 13 millions de dollars prélevé sur le Fonds unique a été destiné à l'exécution de huit programmes conjoints.</p> <p>L'ONUDI a alloué 1,13 million de dollars à l'exécution d'activités relevant de trois programmes conjoints: emploi des jeunes; autonomisation des femmes; prise en compte des préoccupations écologiques et adaptation aux changements climatiques (programme conjoint, Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement financé par l'Espagne).</p> <p>Les plans de travail annuels pour 2009 sont actuellement élaborés pour mobiliser des ressources pour le Fonds unique.</p> <p>Le Plan unique pour 2007-2009 sera prolongé à la suite de la prorogation jusqu'en 2011 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2007-2009.</p>
Pakistan	<p>Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2004-2008 a été examiné et prolongé jusqu'en 2010.</p> <p>Le projet de programme unique en est à un stade avancé.</p> <p>Les organismes participants des Nations Unies, dont l'ONUDI, ont signé le mémorandum d'accord sur le Fonds unique. Les projets autonomes de l'ONUDI en matière de renforcement des capacités, de développement des PME, d'environnement et de production plus propre ont été incorporés dans le programme unique tout comme les programmes conjoints élaborés par trois des cinq groupes de travail thématiques.</p>
République-Unie de Tanzanie	<p>Le Fonds unique a commencé à fonctionner.</p> <p>Le Comité directeur conjoint a approuvé l'allocation de 18,3 millions de dollars pour l'exécution de six programmes conjoints sur sept.</p> <p>L'ONUDI s'est vu allouer 2,2 millions de dollars, dont 75 % lui ont été virés et pourraient être utilisés.</p> <p>L'équipe de pays élabore actuellement un programme unique élargi pour 2009-2010, qui couvrira 60 % du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2007-2010.</p> <p>L'ONUDI a révisé la deuxième tranche de son programme intégré pour l'aligner sur le contenu et l'échéancier du programme unique pour 2009-2010.</p>

Rwanda	<p>Le Comité exécutif conjoint a approuvé en 2008 l'allocation de ressources au titre du Fonds unique.</p> <p>Treize millions de dollars ont été alloués aux programmes conjoints, ce qui a permis d'atteindre les cinq principaux résultats du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2008-2012.</p> <p>L'ONUDI a alloué 1,5 million de dollars à l'exécution d'activités visées par quatre des cinq résultats exposés dans le Plan-cadre des Nations Unies.</p> <p>Plus de 80 % des fonds fournis à l'ONUDI ont été mis en place. L'évaluation à mi-parcours du Fonds unique a été effectuée fin septembre.</p> <p>Les plans de travail annuels pour 2009 sont en cours d'élaboration pour financement par le Fonds unique.</p>
Uruguay	<p>Le Comité directeur conjoint a approuvé l'allocation de 3,3 millions de dollars pour l'exécution de dix projets et programmes.</p> <p>L'ONUDI qui a été désignée organisme responsable et organisateur de deux projets est un organisme participant au programme placé sous le thème "Culture et développement" et exécuté au titre du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement financé par l'Espagne.</p> <p>362 000 dollars ont été virés en décembre 2008 à l'ONUDI pour l'exécution de deux projets.</p>
Viet Nam	<p>Quatorze organismes des Nations Unies, dont l'ONUDI, ont signé le deuxième Programme unique pour 2008-2010.</p> <p>La composition du Comité directeur du Plan unique a été approuvée. L'ONUDI y sera représentée deux fois au cours de la période 2008-2010 (deuxième semestre de 2008 et deuxième semestre de 2010).</p> <p>Des contributions d'environ 32 millions de dollars sont attendues pour le deuxième Programme unique. Le Comité de mobilisation et d'allocation du Fonds unique a entrepris l'élaboration de critères d'allocation des ressources pour le deuxième Programme unique.</p> <p>Les rapports d'examen annuels du Plan unique pour 2008 et les plans d'action annuels pour 2009 ont été établis par les 11 groupes de coordination du programme.</p> <p>Un mémorandum d'accord sur le responsable unique a été examiné par l'équipe de pays des Nations Unies et approuvé pour les six mois à venir.</p> <p>L'ONUDI a accepté de verser sa contribution à la "Maison unique" (65 823 dollars).</p>

G. Partenariats avec d'autres organismes et acteurs

Action commune de promotion de la sécurité humaine

Pour promouvoir la sécurité humaine, l'ONUDI a uni ses forces à celles d'autres organismes des Nations Unies et partenaires.

L'ONUDI étudie, avec le Ministère fédéral autrichien des affaires européennes et internationales, le concept de résilience, y compris l'aptitude des systèmes sociopolitiques et économiques à s'adapter aux pressions, comme suite à l'initiative Environnement pour la sécurité humaine de Vienne (VEHS) lancée par le Ministère en 2007. Conformément à cette initiative les organisations internationales sises à Vienne devraient jouer un rôle plus important dans le renforcement de la sécurité humaine. L'initiative met à profit les domaines de compétence propres à chacune de ces organisations tout en renforçant les liens entre elles-mêmes et avec le Gouvernement autrichien, grâce à la définition et la promotion d'approches communes.

Après un premier atelier tenu en février, un séminaire intitulé "Prévenir les conflits, créer des sociétés résilientes" a été organisé en août dans le cadre du Forum d'Alpbach, manifestation internationale annuelle de discussion des grands problèmes d'actualité qui tente d'y trouver des solutions interdisciplinaires. Le débat était axé sur la contribution que les organisations sises à Vienne pourraient apporter à la consolidation de la paix et à l'accélération du développement des pays de l'Union du fleuve Mano (UFM- Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Sierra Leone). À l'issue du Forum, un accord s'est fait sur un projet à moyen terme intitulé "L'État résilient: modèle de paix et de développement" qui traitera de la manière dont le concept de résilience peut contribuer à la consolidation de la paix et au développement.

Parmi les autres partenariats notables il faut signaler les suivants:

- Le programme multipartite sur l'emploi productif et décent pour les jeunes dans les pays de l'Union du fleuve Mano, élaboré conjointement par l'ONUDI, l'OIT et le PNUD et en partie exécuté en collaboration avec le Réseau pour l'emploi des jeunes. Les activités menées dans le cadre de ce programme sont décrites à la section 6 B;
- Le programme du Réseau pour l'emploi des jeunes en Chine, dans le cadre duquel l'ONUDI collabore actuellement avec l'OIT et l'UNESCO, avec l'appui financier du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; et
- Un programme sur la migration et l'emploi des jeunes qui est actuellement exécuté en Tunisie avec l'OIT, la FAO, l'OIM et le PNUD.

Partenariats avec les institutions financières et le secteur privé

L'ONUDI a renforcé ses partenariats stratégiques avec des institutions financières et d'autres sources de financement pour accroître l'impact de son assistance technique.

En 2008, l'Organisation a collaboré particulièrement étroitement avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). Les deux organisations ont organisé conjointement, en octobre à Rome, un séminaire technique de trois jours et des consultations sur le développement de chaînes de valeur et de marchés en faveur des pauvres. Elles ont saisi l'occasion pour échanger leurs expériences de l'application de l'approche de la chaîne de valeur dans le secteur agricole, et des domaines de synergie ont été identifiés à cet égard. Pour que leur coopération donne des résultats plus significatifs, l'ONUDI et le FIDA ont signé un arrangement de partenariat stratégique qui leur permettra d'approfondir leurs efforts et de mener des projets conjoints, notamment dans: a) le développement des chaînes de valeur et la création de liens avec les marchés; b) la promotion de PME dans l'agro-industrie et la transformation de produits agricoles; et c) la production alimentaire et la bioénergie. L'ONUDI a contribué à l'élaboration de projets du FIDA en Inde, au Nigéria et en Sierra Leone qui amélioreront l'accès de petits producteurs agricoles à la technologie et aux marchés.

Les activités que mène l'ONUDI en association avec la Banque africaine de développement (BAD) pour exécuter le programme Réponse à la crise alimentaire en Afrique ont consisté à élaborer une stratégie de réduction des pertes après récolte, à évaluer le portefeuille agricole de la BAD et à recommander des projets pilotes de transfert de technologie et de formation.

L'ONUDI cherche également à associer le secteur privé au financement de ses projets. En octobre, elle s'est alliée au magazine Africa Investor, à la Microsoft Corporation et à la Société financière internationale pour inviter 40 présidents-directeurs généraux d'entreprises africaines et d'entreprises internationales présentes en Afrique à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI), permettant ainsi à ces dirigeants d'entreprise de donner leur point de vue sur la stratégie d'industrialisation de l'Union africaine (UA) et sur leur implication dans sa mise en œuvre. Les représentants du secteur privé ont accepté de conseiller régulièrement l'ONUDI sur ses programmes d'assistance technique et de soutenir ses initiatives auprès des gouvernements des pays membres de l'UA et d'autres entreprises. Ils envisageront également de financer des programmes pouvant servir le développement de leurs entreprises.

Dans le prolongement d'activités antérieures, l'ONUDI et Microsoft, agissant en partenariat, ont ouvert à Kampala (Ouganda) l'Uganda Green Computers Company, premier centre d'excellence informatique modernisé. Ce centre, qui emploie 50 personnes hautement qualifiées, recycle 10 000 ordinateurs de qualité qui sont ensuite revendus avec un logiciel breveté et une garantie d'un an pour 175 dollars des États-Unis, soit le tiers du prix d'un ordinateur neuf en Ouganda. Le centre propose également des possibilités de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et un service

après-vente dont plus de 700 PME ont déjà bénéficié. Ce partenariat rend la propriété d'ordinateurs individuels plus accessible et plus abordable pour les PME et entrepreneurs locaux. Les gouvernements d'autres pays d'Afrique ont demandé de pouvoir bénéficier de cette initiative.



Dans le cadre de leur programme de partenariat, l'ONUDI et Hewlett-Packard (HP) ont conclu en mai un accord pour la mise en œuvre conjointe du programme Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology (GET-IT) en Afrique. Ce programme qui propose des possibilités de formation à des jeunes sans emploi ou sous-employés, est actuellement exécuté en Afrique du Sud, en Égypte, au Maroc, au Nigéria, en Ouganda et en Tunisie. Neuf centres de formation proposent le programme d'enseignement GET-IT, qui porte sur les éléments indispensables pour la conduite d'une entreprise et propose une expérience pratique directe de l'utilisation des technologies, ce qui aide les jeunes à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise. Deux mille étudiants devraient participer à ce programme en 2009. L'ONUDI et HP envisagent d'ouvrir, en 2009 et 2010, 20 centres de formation supplémentaires en Afrique et au Moyen-Orient.

H. Sensibilisation

En 2008, l'Organisation a confirmé encore l'importance qu'elle accordait à la sensibilisation en créant, au sein du Bureau de la stratégie de l'Organisation et de l'échange de connaissances, une Unité pour la sensibilisation du public et les communications relevant du nouveau porte-parole de l'ONUDI.

Cette Unité a élargi la portée des activités d'information, donné ainsi plus de visibilité aux messages essentiels de l'ONUDI et montré, sur la base d'exemples clairs empruntés aux activités de coopération technique, comment l'Organisation transformait pour le mieux la

vie des habitants des pays en développement. L'Unité assure la promotion de publications phares de l'ONUUDI, comme le Rapport sur le développement industriel (voir sect. 2 C), à paraître en février 2009. Elle a également assuré la mise à niveau continue du site Internet public de l'Organisation afin d'en traduire l'importance croissante comme principal outil de sensibilisation, en diversifiant le contenu, y compris par une mise en forme multimédia, pour présenter les réalisations de l'ONUUDI.

L'attention des médias internationaux et des réseaux d'information du système des Nations Unies a été appelée sur la participation de l'Organisation à des conférences internationales et des réunions de haut niveau, et les partenaires de l'ONUUDI ont reçu promptement des informations complètes sur les délibérations et les résultats de ces activités à titre de forum mondial. Parmi les grandes manifestations internationales de 2008 au cours desquelles le rôle clef de l'Organisation en matière de développement a été mis en évidence, il convient de signaler les suivantes:

- Le Sommet de l'Union africaine (Éthiopie, 25 janvier-2 février), dont le développement industriel était le thème principal;
- Le premier Forum mondial pour l'agro-industrie (Inde, 8-11 avril);
- La Conférence internationale sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables en Afrique (Sénégal, 16-18 avril);
- Le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables (Brésil, 18-21 mai);
- La dix-huitième Conférence des ministres africains de l'industrie (Afrique du Sud, 24-28 octobre);
- La conférence ministérielle des PMA (Cambodge, 19 et 20 novembre); et
- La Conférence mondiale sur la traçabilité et la sécurité alimentaire (Égypte, 3-5 mai).

Pour une brève description de certaines de ces manifestations, voir les chapitres correspondants du présent rapport.



La recherche aide à améliorer les services de coopération technique et à en imaginer de nouveaux.

2

SAVOIR TIRER PARTI DU POUVOIR DE LA RECHERCHE, DE L'EXPÉRIENCE ET DES IDÉES

A. Privilégier les questions fondamentales

On ne saurait exagérer l'importance de la recherche pour les activités de l'ONUDI. De solides capacités d'analyse et une très bonne compréhension des questions d'industrialisation sont essentielles pour donner de bons conseils et élaborer des politiques et programmes bien pensés et efficaces. La recherche permet également d'accroître la visibilité de l'Organisation auprès des autres organismes des Nations Unies, des gouvernements et des milieux universitaires, et d'en faire ainsi une référence pour la théorie et la pratique du développement industriel.

Pour améliorer sa capacité d'analyse et mieux répondre aux besoins du personnel de projet et de ses partenaires extérieurs, le Service de la recherche et des études statistiques a entièrement remanié en 2008 son programme et ses activités. Il s'agissait surtout d'axer davantage les efforts de recherche et de statistiques sur les dimensions et les causes fondamentales du développement industriel dans le contexte des priorités thématiques de l'ONUDI: réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales, environnement et énergie.

Le nouveau programme de recherche repose sur le ciblage, l'intégration, la valeur ajoutée et la pertinence des activités:

- Ciblage: Le programme se concentre sur un petit ensemble de questions étroitement liées qui décrivent et expliquent le développement industriel, et sur leurs implications pour les priorités thématiques de l'ONUDI. Un ciblage plus fin permet d'approfondir les connaissances.
- Intégration: Ensemble, les analyses et les statistiques établies dans le cadre du mandat confié à l'ONUDI par l'Organisation des Nations Unies constituent de solides bases empiriques et expliquent de manière cohérente les tendances industrielles. Des indicateurs conçus à cette fin seront élaborés pour étayer les travaux d'analyse;
- Valeur ajoutée: Des connaissances pratiques et utiles qu'on ne trouve pas ailleurs, et qui peuvent servir directement à la conception de politiques et projets industriels, sont constituées;
- Pertinence: Les efforts sont axés sur la satisfaction de besoins particuliers de diagnostic et de connaissances systématiques des organismes publics et privés, et d'autres services de l'ONUDI.

Les facteurs déterminants du développement industriel et des changements structurels connexes seront examinés dans une perspective de recherche appliquée, s'appuyant sur une solide base empirique. Les études porteront sur l'impact de l'investissement et des changements technologiques sur l'industrialisation, l'accent étant mis sur le rôle de l'investissement intérieur dans ses différentes formes, notamment l'investissement dans les machines, l'infrastructure industrielle et les connaissances. Le rôle de l'apprentissage technologique et le changement induit par ces investissements seront également examinés de près. Une attention particulière sera accordée aux solutions techniques d'entreprises particulières et aux efforts qu'elles font pour adapter ou mettre au point de nouvelles technologies, y compris pour savoir pourquoi et comment ces changements se répercutent sur la productivité dans différentes filières.

Ce type d'analyse sera complété par une enquête sur les conditions, les acteurs et les mécanismes de développement qui contribuent concrètement à réduire la pauvreté, à promouvoir une utilisation durable de l'énergie et de l'environnement et à mettre en place des capacités commerciales dynamiques. De cette façon, la recherche aide à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. De nouveaux indicateurs d'impact concernant la réduction de la pauvreté, l'efficacité énergétique et l'environnement seront mis au point et les travaux de recherche concentrés sur les domaines clefs suivants:

- Réduction de la pauvreté: Le rôle des stratégies fondées respectivement sur les investissements, les activités productives, l'utilisation de la main-d'œuvre et l'exploitation des ressources naturelles pour créer les conditions de l'activité commerciale et lancer les initiatives commerciales les plus susceptibles de faire reculer la pauvreté absolue et relative;
- Renforcement des capacités commerciales: Le rôle joué par les différents types d'investissement, les changements technologiques et les modes de collaboration (public-privé, sur les chaînes de valeur ou au sein de regroupements industriels) dans le renforcement de la compétitivité sur les marchés internationaux;
- Environnement et énergie: L'impact de techniques et technologies plus propres et économes en ressources sur l'efficacité énergétique et l'équilibre écologique, dans le cadre des stratégies et changements structurels dans l'industrie.

Les résultats de la recherche permettront de mieux cibler les activités actuelles de coopération technique et d'en définir de nouvelles. L'intégration de nouvelles connaissances dans les activités opérationnelles et les enseignements tirés de leur application sur le terrain aidera à faire mieux comprendre l'Organisation et à la renforcer en tant qu'"organisation d'échange de connaissances". Aussi, on encouragera les chercheurs et le personnel affecté à la coopération technique à collaborer étroitement à tous les niveaux de la production de connaissances.

Une des principales tâches du Service de la recherche et des études statistiques sera dorénavant de mettre en place un cadre général de politique industrielle qui pourra être utilisé pour concevoir, au niveau national, des stratégies optimales de développement

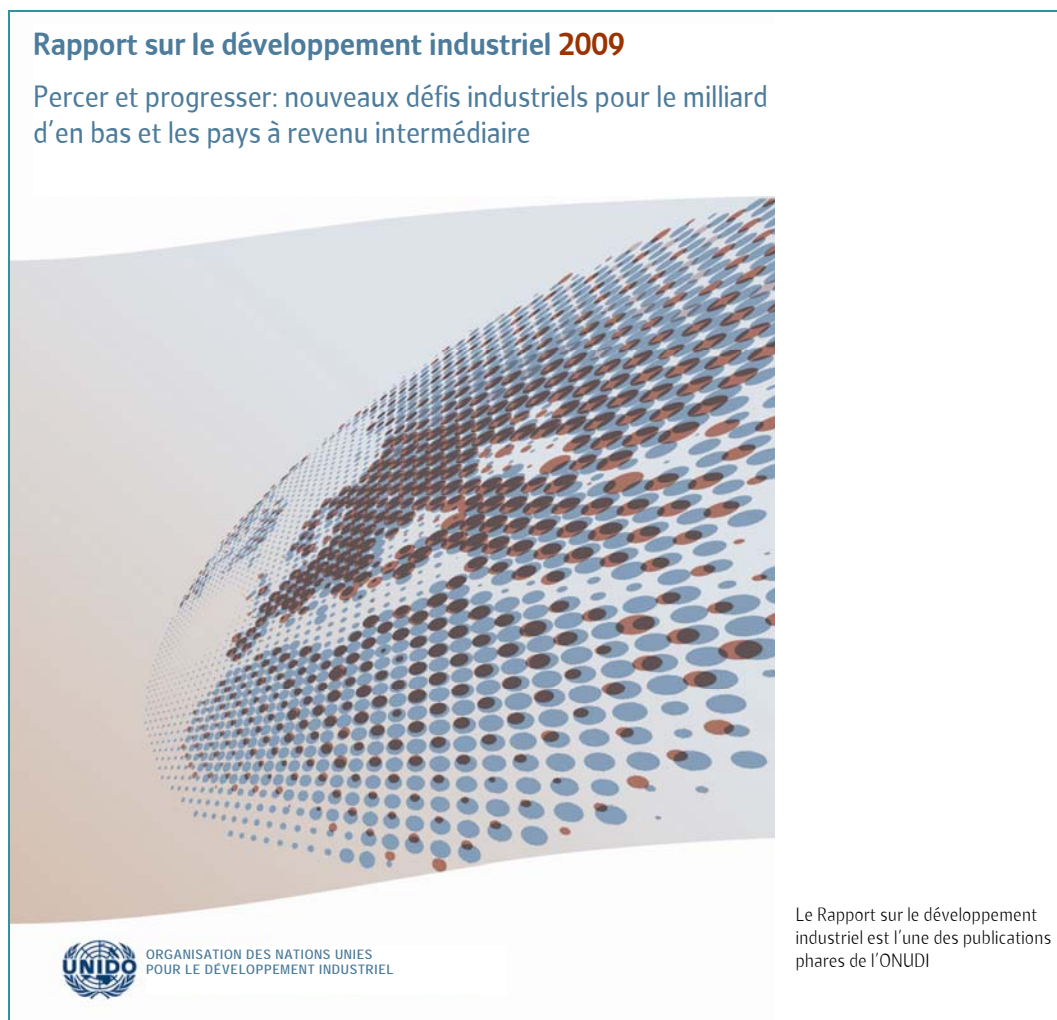
industriel. Dans une économie mondiale comportant de nombreux mécanismes de remontées d'informations, ces stratégies doivent tenir compte des spécificités nationales, régionales et internationales. La recherche à l'ONUDI étant menée à tous ces niveaux, le cadre politique qui l'entoure devrait permettre aux pays d'intégrer l'éventail complet des questions dans leurs stratégies, locales comme internationales.

B. Un forum pour le développement mondial

Pour faire face efficacement à la complexité de l'évolution économique mondiale, les activités de coopération technique doivent également être accompagnées par des activités de forum mondial qui favoriseront, entre les partenaires, des échanges d'idées, d'informations, de recherches et d'expériences. L'ONUDI offre une plate-forme commune à un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé pour renforcer la coopération, nouer le dialogue et développer des partenariats.

Pour élaborer de nouvelles connaissances, méthodes et recommandations sur les mesures à prendre, il faut, entre autres, s'associer à d'autres organismes des Nations Unies, à des universités et à des centres de recherche intéressés. Le programme de recherche conclura des accords de collaboration ou de "partenariats de connaissances" avec d'autres organismes des Nations Unies, des établissements universitaires de premier plan et des centres d'excellence spécialisés dans le développement industriel et les priorités thématiques de l'ONUDI. En 2008, les partenariats avec l'Institut japonais des économies en développement et le Département du développement international de l'Université d'Oxford ont été renforcés. Un nouveau partenariat pour l'étude des modes d'industrialisation dans les pays en développement qui progressent rapidement est en cours d'établissement avec l'Université des Nations Unies. Il permettra d'élargir la base de connaissances de l'Organisation et de créer des synergies en matière d'information pour produire des connaissances nouvelles.

C. Rapport sur le développement industriel 2009



La publication des résultats des travaux de recherche est étroitement liée aux activités de forum mondial. Les rapports sur le développement industriel sont l'un des principaux produits de la recherche de l'ONUDI, qui a une forte visibilité internationale. Ils donnent un éclairage nouveau sur les avantages et les défis du développement industriel moderne et permettent de mesurer l'impact de l'efficacité des politiques industrielles. L'accent sera mis de plus en plus sur les grands thèmes du développement.

La rédaction du *Rapport sur le développement industriel 2009*, qui a pour sous-titre "Percer et progresser: nouveaux défis industriels pour le milliard d'en bas et les pays à revenu intermédiaire", s'est achevée fin 2008. Le nouveau *Rapport* souligne que de nombreux pays ne parviennent pas à créer une économie industrielle compétitive et dynamique, et que d'autres ont du mal à suivre, en dépit du fait que, ces 30 dernières années, l'industrie, tirée par l'essor explosif du commerce, a connu une expansion rapide dans les pays en développement. Il passe en revue les opportunités et les contraintes auxquelles sont confrontés, d'une part, les pays du "milliard d'en bas" qui essaient de prendre pied sur les

marchés mondiaux des produits manufacturés, d'autre part, les pays à revenu intermédiaire qui s'efforcent de passer à une industrie manufacturière plus sophistiquée. Il met principalement l'accent sur l'industrie manufacturière, mais aborde aussi l'industrie de l'extraction, qui est l'autre grand type d'industrie dans les pays en développement.

Des changements sans précédent dans l'économie mondiale sont en train de redéfinir le développement industriel, d'ouvrir quelques possibilités et d'en fermer d'autres. La structure industrielle est en train de changer radicalement parce que l'accent est mis davantage sur les tâches que sur les produits et que la concentration géographique est modifiée. Les pays présentant des caractéristiques structurelles différentes, les stratégies industrielles élaborées pour y répondre doivent l'être aussi. Le *Rapport* met l'accent sur trois aspects du changement structurel de l'industrie: à mesure que l'industrie progresse, que produit-elle, où s'implante-t-elle et où écoule-t-elle ses produits? Il vise à mieux faire comprendre ces changements structurels et énonce quelques mesures économiques pour aider les pays à s'intégrer et à progresser dans l'économie industrielle mondiale. Il examine, dans un certain nombre d'études de cas, les marges de décision des pays, compte tenu de leur niveau de développement et de leur taux de croissance.

Comme le veut l'usage, le présent *Rapport* passe également en revue l'activité industrielle à travers le monde, notamment avec des mesures du progrès technique et des éléments sur les différences structurelles importantes entre les régions et en leur sein. Les Indicateurs clefs de la performance industrielle, présentés pour la première fois dans le *Rapport sur le développement industriel 2002-2003*, qui visent à cerner la capacité des pays de produire et d'exporter des biens manufacturés compétitifs, portent désormais sur 122 pays.

D. Une gamme complète d'informations

Le produit des travaux de recherche menés par l'ONUDI continuent de comprendre la gamme complète des documents de travail et de synthèse, les études analytiques par pays et par secteur, les articles de revue, les ouvrages, recueils, documents de conférence, manuels et méthodologies, rapports, l'*Annuaire des statistiques industrielles et des bases de données*. On trouvera un complément d'information dans les sections 6 C et 6 D.

Un nouveau produit important est la publication trimestrielle ou biannuelle *Topical Series in Industrial Development*, qui sera consacrée à l'impact des grandes tendances économiques et politiques actuelles sur le développement industriel des pays en développement. Les publics visés sont les fonctionnaires, les chercheurs et les praticiens du développement. Différentes méthodes de diffusion seront utilisées selon les publics. Outre les circuits traditionnels (par exemple la participation aux conférences et les communiqués de presse), la diffusion de la recherche se fera davantage à l'avenir au travers de la page Web de l'ONUDI et on adoptera aussi des approches novatrices comme les notes de synthèse concises destinées aux hauts responsables. Les bureaux extérieurs deviendront de véritables canaux de diffusion des résultats des travaux de recherche.



Les projets de l'ONUUDI sont très utiles aux petites entreprises d'Asie du Sud.

3

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ GRÂCE À DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

L'action concertée menée pour réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour a commencé à porter ses fruits en 2008. Selon le rapport 2008 sur les objectifs du Millénaire pour le développement établi par l'Organisation des Nations Unies¹, la pauvreté a reculé d'une manière générale dans le monde. Le rapport n'en signalait pas moins que cette tendance à la baisse présentait des différences régionales considérables et que l'augmentation à moyen et à long terme du prix des produits de base risquait d'aggraver encore la misère dans laquelle vivaient 100 millions de personnes. L'actuelle crise financière internationale aura des effets négatifs encore plus marqués.

Cet environnement économique et les sept années qui nous restent avant l'année butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement posent un problème considérable. En guise de réponse, l'ONUDI redouble d'efforts pour atténuer la pauvreté grâce à des activités industrielles, faisant une grande part au secteur privé. Pour créer l'environnement dont ce dernier a besoin, l'assistance continue à se concentrer sur des domaines importants comme la politique industrielle, le renforcement des institutions et les services d'appui à l'industrie.

A. Appui aux industries compétitives et promotion du secteur privé

Des mesures efficaces sont nécessaires pour assurer la compétitivité des branches industrielles sur le plan international et stimuler la transition vers des activités à forte intensité technologique et à valeur ajoutée élevée. Dans les pays en développement, les organes de décision sont habituellement trop faibles pour soutenir les mutations structurelles et la naissance d'un secteur privé dynamique. L'ONUDI a donc établi un programme visant à renforcer ces instances. Les interventions portent notamment sur:

a) La mise en place, au sein d'institutions clefs des secteurs public et privé, de cellules de veille concurrentielle auxquelles sont affectés de jeunes diplômés universitaires qualifiés, ayant directement accès aux instances de décision les plus élevées, et chargés d'établir les bases analytiques rigoureuses qu'exigent la conception, la mise en œuvre et le suivi d'une politique industrielle réellement efficace;

b) La création d'"observatoires industriels" qui suivent l'évolution du commerce et de l'industrie sur le plan mondial et jaugent les performances sur le plan national et au niveau des entreprises.

¹ Publié par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, août 2008.

En Amérique latine, l'ONUDI a entrepris plusieurs programmes de compétitivité pour créer des cellules de veille concurrentielle en Équateur et au Paraguay. Ces programmes ont suscité une demande de programmes analogues, qui augmente rapidement dans d'autres régions en développement, notamment en Afrique subsaharienne.

Mis en route en Équateur en 2003, le premier programme a débouché sur la création d'une cellule de veille concurrentielle au sein du Ministère de l'industrie et de la compétitivité. En 2006, le service a été complètement intégré au ministère, ce qui lui assurait la reconnaissance par les secteurs public et privé². Le service, qui a aidé en 2008 à définir la politique industrielle du pays, sera associé à l'exécution de certains programmes et à leur évaluation ultérieure. Le service a été transformé en département des statistiques et des études industrielles du sous-secrétariat à la compétitivité, l'ONUDI continuant à jouer un rôle consultatif.

En 2007, l'ONUDI a mis au point un jeu d'outils pour le développement du secteur privé disponible sur Internet, pour aider les dirigeants et les praticiens à élaborer et exécuter des programmes de promotion du secteur privé, axés sur trois sujets: constitution de groupes et de réseaux, consortiums d'exportation et responsabilité sociale des entreprises. Le jeu d'outils présente les principes fondamentaux de promotion du secteur privé et guide ses usagers tout au long du cycle des projets, de la préparation à l'évaluation, en passant par la mise au point et l'exécution. Un volet organisations d'entreprises (y compris les chambres de commerce et les organisations patronales) y a été inséré en 2008. Des sujets comme l'analyse de compétitivité devraient l'être à l'avenir.

B. Regroupement d'entreprises



² Pour le travail de l'observatoire industriel et ses analyses et publications voir le site Web www.ecuadorindustrial.org.

Le programme de regroupement de petites et moyennes entreprises (PME) vise à répondre aux problèmes que pose l'absence de liens entre les petites entreprises et les institutions censées les appuyer, qui empêche souvent les PME d'exploiter pleinement leur potentiel de croissance, en particulier dans le cadre de chaînes de valeur mondiales. Pour accroître sa contribution à l'atténuation de la pauvreté, le programme de regroupement d'entreprises s'emploie de plus en plus à travailler directement avec les milieux défavorisés.

Des projets de regroupement de PME sont en cours dans les pays suivants: Colombie, Équateur, Éthiopie, Inde, Maroc, Nicaragua, Pakistan, Iran (République islamique d') et Sénégal. Avec le concours financier du Gouvernement italien, l'ONUDI lance actuellement au Viet Nam un projet novateur visant à jumeler des groupements d'entreprises vietnamiens et étrangers conformément à une démarche ayant fait ses preuves en Inde. Un projet de regroupement de fabricants de composants d'automobile dans la région de Samara (Fédération de Russie) aide les fournisseurs locaux à satisfaire aux exigences de qualité de l'industrie, ce qui leur facilite l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Les bureaux de promotion des investissements et de la technologie établis en Italie, au Japon et au Royaume-Uni ont aidé à promouvoir le développement non polluant dans des groupements d'entreprises de l'État d'Orissa (Inde).

Il conviendrait de signaler en outre les activités de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances suivantes:

- Au cours d'un séminaire, qui a été organisé à Marseille (France) en collaboration avec l'Agence française de développement, les problèmes posés par le regroupement d'entreprises ont été présentés à des dirigeants politiques et industriels venus des pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord;
- Deux stages de formation ont été organisés avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin (Italie);
- Un programme de formation aux principes et pratiques de promotion des groupements et réseaux de PME en Afrique du Sud a été organisé conjointement avec le Ministère sud-africain du commerce et de l'industrie à Pretoria (Afrique du Sud); et
- Dans le cadre des activités de l'ONUDI concernant le regroupement d'entreprises et la responsabilité sociale des entreprises, une réunion d'experts s'est tenue à New Delhi (Inde) pour étudier les enseignements dégagés de récents projets de regroupement d'entreprises exécutés en Inde.

C. Promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin

Le programme de promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin stimule, dans les pays en développement, l'esprit d'entreprise surtout chez les femmes et les jeunes. Dans ce cadre, l'ONUDI a élaboré des programmes de développement de l'esprit d'entreprise pour des écoles secondaires et professionnelles des pays suivants: Angola, Cameroun, Guinée, Mozambique, Namibie, Rwanda et Timor-Leste. La promotion de l'emploi des jeunes relève

aussi d'un effort de collaboration et de coordination à l'échelle du système des Nations Unies. Dans cette optique, l'ONUDI, bénéficiant du concours financier du Gouvernement japonais, a mis en route un programme s'adressant aux jeunes des pays de l'UFM, dont il est question à la section 6 B.



Dans l'État de Khartoum (Soudan), l'ONUDI aide à développer les compétences professionnelles et techniques en établissant quatre centres de formation en association avec le gouvernement de l'État et le secteur privé et avec l'aide financière de la Commission européenne. En outre, un centre existant est en cours de mise à niveau et des organisations à assise communautaire ou non gouvernementales seront renforcées afin de pouvoir contribuer réellement à la formation de personnes déplacées. Le but consiste à former au moins 6 000 jeunes et personnes déplacées. Les centres de formation disposeront également des moyens de fournir des services liés au développement des entreprises pour soutenir la création d'activités rémunératrices.

Comme indiqué à la section 1 C, le dialogue d'experts sur la promotion de l'autonomie et de l'entrepreneuriat féminins organisé en juillet aidera l'ONUDI à promouvoir à l'avenir l'entrepreneuriat féminin avec une efficacité encore accrue.

D. Industrie agroalimentaire



Les produits en bambou fournissent des moyens d'existence précieux en République démocratique populaire lao.

L'industrie agroalimentaire joue un rôle clef dans le passage d'une économie rurale traditionnelle vers une économie concurrentielle fondée sur les activités manufacturières. L'ONUDI aide les pays à assimiler les compétences et technologies nécessaires pour développer ses filières. Une assistance de ce genre est également fournie à des personnes qui ne veulent surtout plus vivre dans le besoin. La demande croissante d'un vaste éventail de produits agro-industriels, allant des denrées alimentaires aux biocarburants, et la nécessité de reconstruire les installations de transformation des produits alimentaires après une guerre dans un certain nombre de pays ont ouvert de nouvelles perspectives à l'assistance technique que l'Organisation fournit aux agro-industries.

Transformation des produits alimentaires

De nouveaux programmes ont été mis en place pour consolider les chaînes de valeur agroalimentaires et ouvrir les marchés aux produits agricoles. Au titre de la première tranche d'un programme régional de consolidation des chaînes de valeur agroalimentaires et d'ouverture des marchés en Afrique de l'Ouest, quatre chaînes de valeur concernant les oignons et l'ail, les haricots verts, les melons et les mangues sont actuellement développées au Burkina Faso. L'appui à la production repose sur les exigences du marché. La prise en considération d'autres chaînes de valeur est envisagée et une mission devait se rendre début 2009 au Bénin, au Ghana, au Mali, au Niger et au Sénégal pour mettre au point des programmes intéressant certaines chaînes de valeur dans ces pays. Des projets concernant l'industrie laitière sont en cours d'élaboration pour le Burkina Faso (eu égard également à la transformation de la viande), la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Mali.

Des projets d'un autre genre sont exécutés au Burkina Faso, au Congo, au Mali, au Maroc, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Ils appuient l'intégration de zones rurales marginales dans l'économie de marché en reliant les petits transformateurs de produits alimentaires aux circuits de distribution. Ils reposent sur la méthode des

centres transformateurs de produits alimentaires mise au point à la lumière des enseignements dégagés de projets antérieurs exécutés dans les pays d'Afrique et de la région arabe. De petites installations transformatrices, ces centres se sont transformés en groupements de petites entreprises et de filières de distribution.

Dans la mesure où l'intégration des chaînes de valeur et l'orientation vers le marché gagnent en importance dans le secteur alimentaire, il faut entreprendre l'analyse détaillée des débouchés et du potentiel de production et établir des plans d'action. Les plans directeurs de développement sectoriel établis par l'ONUDI répondent à cette nécessité. En Éthiopie, un plan directeur a été dressé pour huit chaînes de valeur. L'expérience ainsi acquise a servi à peaufiner la démarche et à en tester la viabilité et l'impact. La future assistance technique au secteur alimentaire en profitera.

Le groupe d'experts sur la mécanisation agricole en Afrique – Une optique nouvelle s'impose – réuni en coopération avec la FAO a fait le point en ce qui concerne le machinisme agricole et les problèmes qu'il posait, et recensé les dispositifs d'appui à une croissance économique durable et à l'atténuation de la pauvreté. Une publication sur la réunion intitulée "*Agricultural Mechanization in Africa ... Time for Action*" esquisse les réponses à apporter aux problèmes, et notamment la manière dont la mécanisation peut aider les agriculteurs et les communautés rurales d'Afrique à accroître la productivité agricole. Agissant en association avec la FAO, l'ONUDI a élaboré des référentiels sur la transformation des produits alimentaires, manuels destinés aux petites et moyennes entreprises transformatrices de produits alimentaires des pays en développement, qui contiennent une vaste gamme de renseignements pratiques et techniques.

Plusieurs projets font appel à la coopération Sud-Sud pour encourager l'utilisation durable de ressources comme le bambou, grâce à l'adaptation des technologies, des méthodes de production et des stratégies d'organisation aux besoins locaux. Faisant intervenir les centres pour la coopération industrielle Sud-Sud dont il est question à la section 6 B, ces projets aident les industriels à accroître leurs capacités et à prendre pied sur des marchés extérieurs.

Textile et cuir

En Afrique du Sud, en Éthiopie, au Mexique et au Nigéria, des études sectorielles ont été entreprises pour mettre au point des plans de modernisation de la filière du textile et de l'habillement. Des projets d'appui à l'industrie mexicaine du textile et de l'habillement ont été mis en route. Des centres d'excellence technique ont été créés ou modernisés dans les pays suivants: Argentine, Bangladesh, Guinée, Iraq, Nigéria, Ouganda et République arabe syrienne. Pour déterminer les meilleurs lieux d'implantation et conditions de rentabilité de filatures, l'ONUDI compare l'industrie de la filature de 11 pays d'Afrique à celle du Bangladesh, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde, du Pakistan et de la Turquie.

Dans le secteur du cuir, la construction d'installations communes pour des groupements d'entreprises est prévu ou en cours au Caire (Égypte), à Kigali (Rwanda) et à Aba (Nigéria).

Ces centres assurent des services intéressants la conception, la commercialisation, la formation et le classement qualitatif. À Chennai (Inde), la consolidation d'un groupement d'entreprises se poursuit grâce à la coopération avec des groupements analogues en Italie. Un vaste programme de formation à la fabrication de chaussures a été élaboré et des experts italiens ont procédé à une évaluation de l'industrie de la chaussure locale.

Relèvement des agro-industries

Redonner des moyens d'existence aux collectivités après une guerre ou catastrophe naturelle est une activité qui dépasse les limites disciplinaires. Dans le cadre de tels projets, les agriculteurs reçoivent normalement des outils et des machines qui les aident à moderniser la production agricole et la transformation des produits alimentaires alors que des technologies convenant au travail familial permettent aux femmes de créer des micro-entreprises. Les compétences des fournisseurs de services ruraux (forgerons, maçons, charpentiers et tailleurs) sont améliorées pour qu'ils puissent apporter une contribution valable à la reconstruction.

Au Liban, 75 entreprises agro-industrielles, ainsi que les associations professionnelles et services publics compétents, pourraient profiter d'un programme de soutien prévoyant la fourniture de matériel, des actions de formation et la remise en état de bâtiments. Jusqu'à présent, 63 entreprises ont reçu une assistance qui leur a permis de reprendre leur activité, de rengager du personnel, de créer de nouveaux emplois et de fournir des moyens d'existence aux familles concernées. Il est à espérer qu'à l'achèvement du projet, 750 personnes auront repris le travail ou trouvé un nouvel emploi.

En Iraq, l'ONUDI a achevé la remise en état d'une laiterie traitant 150 000 litres de lait par jour et entrepris celle d'une installation de traitement et d'emballage de dattes (capacité - 150 tonnes par jour). Un autre projet intéressant l'Iraq fait l'objet d'un examen plus poussé à la section 7 A. La section 6 B traite d'autres activités propres à rétablir la sécurité alimentaire et à stimuler ou à relancer des activités rémunératrices.

Partage de solutions agro-industrielles innovantes

La crise alimentaire mondiale a mis au jour la vulnérabilité des populations des pays en développement aux fluctuations des prix et des approvisionnements alimentaires. En mai, le Conseil du développement industriel a prié le Directeur général d'établir un rapport sur la manière dont l'ONUDI pouvait contribuer au mieux à une solution à l'échelle du système de la crise alimentaire mondiale³. Au Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome, les dirigeants politiques du monde entier ont lancé un appel pour qu'une action internationale coordonnée visant à assurer la sécurité alimentaire dans le monde soit engagée d'urgence. Ils ont demandé que des mesures soient prises pour aider les agriculteurs, et tout particulièrement les petits producteurs, à augmenter la production et à mieux s'intégrer aux marchés locaux, régionaux et internationaux, grâce notamment à la coopération Sud-Sud.

³ Décision IDB.34/Dec.6.

En guise de réponse, l'ONUDI redouble d'efforts pour consolider les chaînes de valeur agro-industrielles, accroître les ressources alimentaires des pays en développement et faciliter l'accès aux marchés, à la technologie et aux investissements.



Le Forum mondial pour l'agro-industrie – Améliorer la compétitivité et l'impact sur le développement – tenu à New Delhi (Inde) en avril, a été une manifestation importante à cet égard. Coorganisé avec la FAO, il était financé par le Gouvernement indien, la FAO et le FIDA. Le Forum, qui réunissait près de 500 participants des secteurs public et privé de plus de 70 pays et d'organisations internationales, avait les objectifs suivants:

- Recenser et mettre à profit les politiques, modalités et procédures de coordination novatrices en matière de développement agro-industriel, qui ont été adoptées avec succès dans des régions et pays ayant fait des progrès rapides;
- Repérer les nouvelles dimensions du rôle du secteur public, des organismes multilatéraux, des donateurs et du secteur privé.

L'importance d'une vision partagée par tous les acteurs, du rôle de soutien plus actif joué par le secteur public, de la viabilité écologique et sociale et de la nécessité de mieux intégrer l'assistance multilatérale a été soulignée au cours de discussions approfondies, à la suite desquelles les trois organismes des Nations Unies ont confirmé leur attachement au développement futur du secteur et à la coopération avec les États Membres et les institutions financières régionales. Une publication sur les résultats du Forum sera établie par les organisateurs.

Ces questions ont été examinées plus avant par la Conférence internationale sur le partage de solutions agro-industrielles innovantes qui, organisée par l'ONUDI, le Gouvernement égyptien et la société SEKEM, s'est tenue au Caire (Égypte) en novembre. La conférence a réuni quelques 350 participants venus d'une soixantaine de pays. Les représentants de l'agro-industrie, d'organismes techniques et financiers publics et privés, d'organisations

internationales, de donateurs, d'ONG et du monde universitaire ont présenté plus d'une centaine de solutions novatrices et de pratiques optimales intéressant les cinq domaines suivants: chaînes d'approvisionnement et de valeur; accès au marché et liens avec le marché; normes et conformité; technologie; valeur ajoutée et financement. La conférence a aussi offert des possibilités de mise en relation. Sa première journée s'est déroulée à la ferme SEKEM, qui avait reçu en 2003 le Right Livelihood Award (mieux connu comme prix Nobel alternatif). Ce cadre convivial a favorisé un échange de vues et de données d'expérience animé.

E. Investissements et technologie

L'investissement direct étranger, le transfert et la diffusion de technologies continuent à être des éléments clefs de la stratégie de réduction de la pauvreté adoptée par l'ONUDI.

La quatrième réunion du Réseau africain des agences de promotion des investissements, qui a eu lieu à Durban (Afrique du Sud), a rassemblé des acteurs des secteurs publics et privés et lancé un programme régional de promotion des investissements. La réunion s'est tenue à l'occasion de la dix-huitième CAMI et le programme mis en chantier relève de la stratégie d'industrialisation examinée par les ministres. Au cours de la réunion, les pays visés par le programmes se sont engagés à contribuer à son financement, auquel concourent également l'Afrique du Sud, l'Autriche, l'Italie et la Turquie. Les préparatifs de l'enquête sur les investisseurs de 2009 ont commencé dans les pays suivants: Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal. Le Réseau est désormais une organisation bien établie d'agences de promotion des investissements du continent tout entier.

Le projet de plate-forme de suivi des investissements, volet du Programme régional de promotion des investissements en Afrique, comprend une enquête sur les investisseurs étrangers et nationaux, les activités de mise en œuvre correspondantes et le renforcement des capacités des agences de promotion des investissements et autres intermédiaires. Le réseau ONUDI des bourses de sous-traitance et de partenariat sera intégré à la plate-forme. Faisant appel à des méthodes novatrices ou perfectionnées, le réseau encourage la modernisation des entreprises nationales, afin d'en faire des partenaires attractifs pour des entreprises nationales importantes ou appartenant à des étrangers. Les bureaux de promotion des investissements et de la technologie contribueront également à la mobilisation d'investissements pour l'Afrique. Le logiciel COMFAR mis au point par l'ONUDI a servi à élaborer des guides pour investisseurs à Kumasi (Ghana) et à Blantyre (Malawi) et recenser les possibilités d'investissement dans le secteur des PME présentées au Ghana, à la Journée des investissements de Kumasi et au Millenium Cities Investment Day, à Londres.

Un programme pour la promotion des investissements et le développement des entreprises a été mis en route par le bureau bahreïnien de promotion des investissements et de la technologie en Sierra Leone, en Iraq et au Liban. L'ONUDI a continué à apporter son

soutien à des pays ayant déjà entrepris l'exécution de tels programmes dont l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Koweït, le Mozambique, la République démocratique populaire lao, le Soudan, la Tunisie, l'Uruguay et le Yémen. Le Gouvernement chinois a demandé au bureau bahreïnien de promotion des investissements et de la technologie à l'aider à mettre en place un véritable centre de promotion des investissements et de développement des entreprises. Des projets intéressant l'Égypte, la Guinée, le Libéria, le Maroc, le Nigéria, Oman et la République arabe syrienne ainsi que les huit pays de l'UEMOA sont en préparation.

Les projets de transfert et de diffusion de technologie renforcent les systèmes nationaux d'innovation des pays en développement. Les demandes d'assistance adressées à l'ONUDI ont augmenté et des programmes intégrés ont été élaborés cette année pour des pays comme l'Algérie, le Gabon, le Koweït, le Paraguay et la Tunisie. L'ONUDI a aussi prolongé la phase opérationnelle de son Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication en Inde, de cinq ans (2008-2013), et du Centre de promotion des technologies de Shanghai (Chine), de trois ans (2008-2011). L'ONUDI apporte aussi une assistance au Ministère chinois du commerce pour la mise au point de directives de politique générale visant à accroître la compétitivité des entreprises de sous-traitance grâce à un réseau de six parcs de technologies de l'information et de la communication, pour lequel l'investissement direct étranger devrait jouer un rôle de premier plan.

F. Exploitation de l'énergie rurale à des fins productives

Les activités productives modernes sont inconcevables si l'énergie fait défaut. Pour échapper au piège de la pauvreté, il faut donc un approvisionnement énergétique sûr. L'une des principales tâches du nouveau Service de l'énergie et des changements climatiques de l'ONUDI consiste donc à aborder ce problème capital pour le développement.

Le programme d'accès à l'énergie de l'ONUDI se concentre sur des sources d'énergie renouvelables. Agissant en association avec le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres organismes, l'ONUDI a par exemple mis au point un grand programme-cadre à l'intention des pays d'Afrique de l'Ouest pour promouvoir l'exploitation des sources d'énergie renouvelables et l'utilisation efficace de l'énergie dans les secteurs industriel, public et résidentiel. Dans le cadre de son programme "Éclairage pour l'Afrique rurale", l'Organisation exécute en Afrique subsaharienne des projets de microcentrales hydrauliques au service de l'électrification des campagnes et des utilisations productives (pour un exemple, voir la section 7 A). Elle a également pris une initiative visant à aider les petits États insulaires en développement à réussir la transition de l'approvisionnement et la consommation énergétiques fondés sur les combustibles fossiles vers l'utilisation d'écotechnologies pour l'exploitation de sources d'énergie renouvelables. Cette initiative a également pour objectif de favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Pour des renseignements complémentaires sur le travail de l'ONUDI dans le secteur énergétique, voir la section 5 B.

G. Pauvreté et environnement

Pauvreté et destruction du milieu ambiant sont étroitement liées: l'une aggrave l'autre, formant ainsi un cercle vicieux. L'ONUDI aide à rompre ce cercle de nombreuses façons.

- Elle continue à coopérer à la réduction de la pollution mercurique causée par l'extraction artisanale de l'or, principalement en préparant les suites à donner au Projet mondial sur le mercure et en jouant un rôle de premier plan dans la section extraction aurifère artisanale du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure. Un projet mis au point avec l'OIT et l'OMS vise à réduire les risques auxquels sont exposés les personnes vivant à proximité ou en aval de sites d'extraction aurifère artisanale au Mozambique.
- Mis au point en association avec le FIDA, un projet concernant la maîtrise participative de la désertification et la réduction de la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux arides et semi-arides du Maroc oriental encourage la régénération naturelle, la rotation des pâturages, l'affectation de certaines zones à la production de semences traditionnelles et le recours à d'autres techniques douces, tout en favorisant la diversification de la production locale, notamment par des activités économiques autres qu'agricoles.



Des filtres familiaux simples fournissent de l'eau potable plus salubre à des villageois du Bangladesh.

Il conviendra de mentionner ici aussi le programme visant à réduire l'empoisonnement à l'arsenic de l'eau potable, brièvement évoqué à la section 5 A. Il permet de fournir de l'eau salubre à des collectivités pauvres d'Asie du Sud qui sont obligées de consommer l'eau contaminée par l'arsenic que renferment naturellement les sols locaux.



Les normes de qualité sont la clef du succès des exportations latino-américaines de poisson conditionné.

4

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES

Le renforcement de la capacité des pays en développement et des pays à économie en transition à participer aux échanges mondiaux revêt une importance capitale pour leur croissance économique et leur développement industriel durable à venir. Le commerce international est un moteur essentiel du développement économique. Il contribue à réduire la pauvreté et à lancer les pays sur la voie d'une croissance soutenue. Il permet également d'assurer une transition plus douce vers des modes d'échanges et de mondialisation économique plus respectueux des règles, non discriminatoires et inclusifs. Si l'accès aux marchés s'est sensiblement amélioré grâce aux avancées réalisées dans les accords commerciaux régionaux et multilatéraux, de nombreux pays en développement ne peuvent encore bénéficier pleinement des retombées du commerce mondial en raison de l'absence:

- a) De capacités d'offre compétitives; et
- b) D'une infrastructure de qualité adéquate pour répondre aux diverses exigences du marché.

L'ONUDI offre des programmes d'appui spécialisés pour aider à développer ces capacités.

A. Capacités industrielles au service de la compétitivité commerciale

Il n'est pas souvent aisé, pour les entreprises manufacturières des pays en développement et des pays à économie en transition, de s'adapter à l'évolution permanente actuelle de l'environnement économique. Pour bien se positionner sur les marchés d'exportation, il ne suffit pas seulement pour les entreprises de pouvoir offrir des produits bon marché, mais aussi de s'engager dans de nouvelles niches commerciales avec des produits novateurs, conformes aux normes internationales. L'amélioration de la compétitivité d'une entreprise et l'accroissement de sa part de marchés mondiaux de biens et de services marchands passent par une offre de produits compétitifs, sans danger, fiables et économiques. Aussi les entreprises ont-elles constamment besoin d'une information sur les marchés, de savoir-faire, de restructuration et de mise à niveau. Les programmes de l'ONUDI dans ce domaine visent à renforcer les capacités des institutions publiques et privées pour élaborer des politiques et stratégies commerciales s'appuyant sur une analyse économique et statistique, évaluer la compétitivité à l'échelle sectorielle et au niveau des produits, identifier et promouvoir de nouvelles technologies et encourager l'établissement de partenariats stratégiques.



L'élaboration d'un plan de mise à niveau est l'un des éléments fondamentaux des services de mise à niveau que l'ONUDI fournit aux entreprises.

Pour accroître la compétitivité des entreprises industrielles en termes de prix, de qualité et d'innovation, et pour leur permettre de suivre et d'assimiler les avancées de la technologie et des marchés, l'ONUDI cible souvent un groupe d'entreprises et met à niveau leurs services dans le cadre d'un projet pilote susceptible d'être reproduit par d'autres entreprises homologues. Par exemple, en 2008, de nouveaux programmes de renforcement des capacités commerciales axés sur les produits de base ont été lancés au Cameroun et en Indonésie. Au Cameroun, cette initiative devrait ouvrir la voie à un programme national de plus grande ampleur et contribuer à la conclusion d'un accord de partenariat économique sous-régional avec l'Union européenne (UE). En Indonésie, le programme vise à définir une stratégie de développement commercial pour le secteur de la pêche grâce à une meilleure compréhension des obstacles actuels au développement et du potentiel commercial du secteur du point de vue du producteur/exportateur et de l'acheteur/importateur (corridors commerciaux).

En coopération avec le Ministère syrien de l'industrie, l'ONUDI a lancé le programme de modernisation et de mise à niveau de l'industrie "T'M UP-Syria", qui est financé par l'Agence italienne de coopération pour le développement. Ce programme vise à renforcer la compétitivité des entreprises manufacturières privées, en particulier la chaîne de valeur textile, afin qu'elles puissent tirer parti des nouvelles possibilités commerciales offertes sur les marchés régionaux et mondiaux. La coopération technique, qui sera fournie à titre pilote à 40 entreprises du secteur textile, portera sur l'élaboration de plans d'action détaillés, la formation de cadres moyens et supérieurs, la formation, au plan national, de consultants et d'entreprises de conseil, le développement des exportations et la promotion de l'accès au marché international et de partenariats d'investissement.

La compétitivité à long terme passe également par des stratégies de développement de la technologie. L'initiative de prévision technologique en Europe répond au besoin d'une vision de développement à moyen et long termes des pays d'Europe centrale et orientale et des États nouvellement indépendants. Elle aide également les institutions du savoir à avoir

une orientation plus forte vers le développement de la technologie. Le renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) est un instrument important, tout comme la formation en matière de prévision technologique. Les stages de formation sont proposés aux fonctionnaires, aux directeurs et aux cadres d'entreprises qui, dans leur travail, s'occupent de stratégies en matière de technologie et d'innovation. Un projet de prévision technologique pour l'industrie alimentaire des pays d'Europe centrale et orientale, qui est mis en œuvre en coopération avec l'UE, est examiné à la section 7 B.

Comme décrit à la section 1 F, l'ONUDI a coordonné la mise en place d'une plate-forme d'action commune aux organismes des Nations Unies dans le domaine du renforcement des capacités commerciales. Elle a également coordonné l'élaboration du Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales, qui fournit des informations sur les services et les programmes de tous les organismes participants, et sur les mécanismes de coopération interinstitutions. Les services et les programmes sont décrits en détail selon 10 catégories, ce qui permet aux utilisateurs de tirer plus efficacement parti de la compétence de chaque organisme. Un CD-ROM accompagne le Guide, avec une liste des programmes, des services et des activités par organisme.

B. Infrastructure de qualité et de conformité

Infrastructure de qualité



Pour stimuler les exportations africaines de produits manufacturés, il faut des laboratoires d'usine qui satisfont aux normes internationales.

Dans les échanges mondiaux, les exigences en matière de qualité, de sûreté, et d'impact sur la santé et l'environnement des produits sont de plus en plus rigoureuses. Par ailleurs, les exportateurs veulent que des institutions reconnues sur le plan international certifient la conformité de leurs produits à ces exigences. Les améliorations apportées aux produits suite à ces pressions non seulement se traduisent par une hausse des exportations, mais aussi, au niveau local, par une meilleure qualité bénéfique pour les consommateurs, la

main-d'œuvre et l'environnement. C'est pourquoi l'ONUDI a mis au point un programme complet visant à combler les lacunes dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, de l'accréditation et de la conformité.

Les recettes des exportations hors pétrole des pays d'Afrique de l'Ouest proviennent essentiellement de produits de base non ou peu transformés comme le café, le cacao, le coton et, dans une moindre mesure, les fruits de mer, la viande, les noix, les fruits, les légumes et d'autres produits horticoles. Elles pourraient augmenter sensiblement sous l'impulsion de la valeur ajoutée apportée aux produits par la transformation locale. Le Programme Qualité Afrique de l'Ouest de l'ONUDI, financé principalement par le Fonds européen de développement, fournit des compétences techniques dans les domaines de l'accréditation, de la normalisation, de la métrologie, des essais de produits et de la promotion de la qualité à des institutions commerciales et à des entreprises locales de quinze pays de la CEDEAO, dont huit de l'UEMOA, et la Mauritanie.

Le Programme de promotion de la qualité au Bangladesh, qui cible les exportateurs des secteurs du textile et de la pêche, a permis l'adoption de systèmes de traçabilité dans le secteur de la pêche et la signature de mémorandums d'accord de coopération entre entreprises textiles bangladaises et européennes. Dans le cadre du Programme, les entreprises font également des progrès en matière de responsabilité sociale et de protection des consommateurs.

Au titre du Programme d'assistance technique liée au commerce en faveur du Pakistan financé par l'Union européenne, l'ONUDI appuie la mise à niveau de laboratoires d'essais. En outre, 18 laboratoires pakistanais ont obtenu leur accréditation ISO/CEI 17025 (à savoir la norme principale utilisée pour les laboratoires d'étalonnages et d'essais) après évaluation par l'Accréditation norvégienne. Ces laboratoires, qui sont dans les principales villes et centres industriels du Pakistan, procèdent à des essais dans les domaines de la microbiologie, de la chimie, du textile, du cuir et de l'électricité.

La reconstruction de l'infrastructure de qualité après un conflit est essentielle pour stimuler les exportations et assurer le redressement économique. Au Liban, l'ONUDI exécute un projet qui s'inscrit dans cette optique (voir sect. 7 B).

L'ONUDI traite également des questions de qualité et de normalisation par la recherche et les publications:

- Le manuel intitulé *Establishment and management of a National Standards Body* (création et gestion d'un organisme national de normalisation) a été amélioré et publié une deuxième fois sous forme attrayante sous le titre "*Progresser rapidement – les organismes nationaux de normalisation dans les pays en développement*". Il présente les principes essentiels de la normalisation aux niveaux national, régional et international et montre ce qu'il faut pour une structure nationale de normalisation. Il fait une synthèse de l'expérience de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et tire les leçons des 40 années d'expérience de l'ONUDI dans ce domaine.

- Outre les normes internationales, les producteurs des pays en développement doivent également se conformer aux exigences, techniques ou autres, des sociétés transnationales, qui sont les principaux moteurs des chaînes de valeur mondiales. De nombreuses normes privées et facultatives sont devenues de facto des normes obligatoires. Consciente de son importance croissante, l'ONUDI a entamé des recherches sur ce phénomène en mars, avec le soutien financier de la Norvège. Les résultats seront publiés en 2009.

Respect des exigences sanitaires et phytosanitaires

Le commerce mondial et les pratiques modernes de l'agriculture intensive ont élargi le choix des consommateurs et fait baisser le coût de la nourriture. Le revers de la médaille, c'est que les consommateurs sont parfois aussi plus vulnérables qu'auparavant, comme on l'a vu notamment avec la propagation de la grippe aviaire et la contamination des aliments pour animaux. Des mesures sanitaires (protection des personnes et des animaux) et phytosanitaires (protection des végétaux) s'imposent indiscutablement. L'application de ces mesures est utile tant pour les pays importateurs que pour les pays exportateurs, car elles protègent les consommateurs et contribuent à améliorer les normes de qualité des produits exportés. Les systèmes de traçabilité de la fourche à la fourchette – du cultivateur aux rayons du supermarché – deviennent indispensables pour accéder aux marchés mondiaux, et en tant que systèmes de facto de gestion de la chaîne d'approvisionnement, ils aident également les producteurs à améliorer la qualité des produits.

L'ONUDI a une approche diversifiée de l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires: soutien à l'agro-industrie, assistance aux gouvernements et aux associations professionnelles et développement de l'infrastructure nécessaire. Ainsi, elle aide le Cambodge, premier pays parmi les moins avancés à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce, à élaborer des normes et une loi sur la métrologie, à mettre en place des points d'information sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce, à mettre à niveau les laboratoires d'essais et à instaurer un système de certification des produits. Grâce à ce projet, le laboratoire d'essais de l'Institut de recherche sur le caoutchouc du Cambodge a été agréé au plan international.

Dans le cadre de son projet relatif à la qualité, à la sécurité et à la traçabilité, le Centre égyptien de traçabilité des exportations agro-industrielles a dispensé une formation à plus de 150 entreprises et autres organismes liés à l'industrie alimentaire. En outre, de nombreuses entreprises et installations de stockage ont adopté des systèmes de traçabilité.

C. Aide pour le commerce

L'assistance de l'ONUDI au renforcement d'une infrastructure compétitive de l'offre de la qualité continue à jouer un rôle important dans l'Initiative Aide pour le commerce. En coopération avec des donateurs clés tels que l'Union européenne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, l'Organisation met en

œuvre des programmes en ayant recours à des méthodes novatrices, par exemple en reliant les échanges de créances et la coopération technique dans le domaine commercial. Ainsi, un accord d'échange de créances conclu entre l'Égypte et l'Italie permettra de surmonter les contraintes liées à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et des accords sur les obstacles techniques au commerce, et de mettre en place des mécanismes de traçabilité de la fourche à la fourchette.

L'ONUDI a signé un accord-cadre avec le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC) de l'OMC dans le but d'améliorer la coordination des activités de coopération technique dans le domaine de l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires. Dans ce cadre, elle a élaboré deux propositions de projet pour la gestion de l'aflatoxine au Malawi et en Zambie grâce à des financements du MENDC. L'aflatoxine est une toxine qui contamine les stocks de vivres, notamment les aliments pour le bétail et les arachides. Des négociations sont en cours avec deux donateurs. Fin 2008, l'ONUDI a également mis la dernière main à un mémorandum d'accord avec le Bureau international des poids et mesures (BIPM). Au nombre des domaines de coopération concrets, il y a la publication de guides didactiques sur la métrologie et les questions de métrologie légale dans les laboratoires. D'autres activités menées par l'ONUDI dans le contexte de l'Aide pour le commerce sont présentées à la section 6 A.

D. Consortiums d'exportation



Les consortiums d'entreprises textiles des pays de la région andine disposent désormais d'une laine de très bonne qualité pour la fabrication de produits d'exportation de qualité.

En mettant en commun leurs connaissances, leurs ressources financières et leurs contacts au sein d'un consortium d'exportation, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent améliorer sensiblement leur potentiel d'exportation et réduire les coûts et les risques liés à la pénétration de marchés internationaux.

Depuis de nombreuses années, l'ONUDI soutient la création de consortiums d'exportation, avec l'appui financier et les conseils techniques de l'Italie. Au cours de

l'année, la mise en place de consortiums s'est poursuivie au Maroc, au Pérou et en Tunisie, et une initiative pilote a été lancée au Sénégal pour promouvoir la coopération Sud-Sud avec le Maroc. Dans le cadre de cette initiative, des voyages d'étude ont été organisés et des organisations publiques et privées des deux pays ont échangé des données d'expérience. Deux voyages d'études ont été organisés en Italie pour des représentants de consortiums d'exportation et d'institutions d'appui d'Argentine, du Maroc, du Sénégal et de l'Uruguay. De nouveaux projets sont en cours d'élaboration pour l'Algérie, l'Argentine, l'Égypte et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La formation mondiale sur les consortiums d'exportation organisée au Centre international de formation de l'OIT à Turin (Italie) a eu lieu pour la troisième fois et a réuni 56 participants de 33 pays.

E. Responsabilité sociale des entreprises

En 2008, l'ONUDI a continué d'apporter sa contribution active au Pacte mondial et d'aider les institutions publiques et privées à mieux comprendre les normes relatives à la responsabilité sociale qui voient le jour et à se préparer à s'y conformer.

Toujours en 2008, un projet visant à établir un réseau régional pour la responsabilité sociale des entreprises en Europe centrale, méridionale et orientale a été lancé. Avec le soutien du Gouvernement croate, ce réseau vise à améliorer en permanence le contexte environnemental et social des PME industrielles de la région, à renforcer leur compétitivité et à améliorer leur accès aux marchés. En Chine, l'Organisation a participé à un projet pilote visant à promouvoir le développement durable de l'industrie textile chinoise par l'adoption du principe de responsabilité sociale des entreprises. Ce projet est mis en œuvre conjointement avec l'OIT et le Conseil national chinois du textile et de l'habillement. L'OIT et l'ONUDI ont uni leurs compétences complémentaires dans les domaines du travail, de l'industrie et de l'environnement dans une approche intégrée visant à améliorer l'efficacité des entreprises. Ce projet est décrit plus en détail à la section 7 B.

L'ONUDI coopère par ailleurs avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) dans le cadre d'un projet visant à promouvoir l'éthique et la transparence dans les transactions commerciales au Nigéria. Le but est de réduire l'impact de la corruption sur la croissance économique du pays. Le projet doit notamment remplir les objectifs suivants:

- Évaluer les risques liés à la corruption auxquels les entreprises, en particulier les PME, sont confrontées dans leurs relations quotidiennes avec le secteur public;
- Élaborer des principes et des outils pour promouvoir des comportements éthiques dans les affaires au Nigéria;
- Établir des partenariats public-privé solides, qui favorisent le respect, par les entreprises et leurs interlocuteurs du secteur public, des lois et normes de conduite appropriées.

L'ONUDI a récemment commencé à explorer un domaine relativement nouveau, à savoir les liens qui existent entre les interventions des pouvoirs publics, les PME et la responsabilité sociale des entreprises. Un document de synthèse sur les questions et les options que représentent pour l'ONUDI la responsabilité sociale des entreprises, les PME et les politiques publiques a été préparé sur le sujet. Dans ce contexte, l'ONUDI participe également à un groupe d'experts qui aide régulièrement le Gouvernement nigérian dans ses efforts d'élaboration d'une politique nationale en matière de responsabilité sociale des entreprises.



Nouveaux revêtements de conduites d'eau servant à transporter l'eau propre du Bug, en Europe de l'Est.

5

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Pour contribuer à promouvoir un développement écologiquement durable, l'ONUDI fait porter l'essentiel de son action sur l'amélioration de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles dans l'industrie. Les voies utilisées pour encourager la réalisation de cet objectif sont, entre autres, la promotion d'une production plus propre, le transfert de technologies moins polluantes et écologiquement rationnelles, une conception écologique des produits, un recyclage accru des déchets, l'amélioration du rendement énergétique, la substitution de sources d'énergie et de matériaux non renouvelables par d'autres qui soient renouvelables et l'élimination des substances toxiques et dangereuses. À cet égard, la participation de l'ONUDI à l'organisation du Forum Eco-villes de la Méditerranée, tenu en octobre 2008, mérite d'être signalée. Le Forum a adopté la Déclaration d'Amman, qui invite instamment les administrations locales et les municipalités à élaborer et à appliquer une législation qui encourage les villes "vertes", en coopération avec des organisations internationales, des ONG et le secteur privé.

A. Cœuvrer pour un monde plus propre

L'évaluation indépendante du programme des Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), achevée début 2008, a ouvert la voie à un nouveau programme conjoint PNUE/ONUDI pour une production moins polluante et économe en ressources. Ce programme vise à:

- Renforcer le lien entre une production plus propre et l'utilisation rationnelle des ressources (y compris l'amélioration du rendement énergétique);
- Intégrer les objectifs de production plus propre et d'utilisation rationnelle des ressources dans les politiques nationales et le budget des entreprises; et
- Améliorer les capacités techniques pour appuyer le transfert de technologies respectueuses de l'environnement et la conception de produits durables.

Des projets ont été mis au point et relieront le programme, d'une part, à la gestion de l'énergie industrielle, notamment en République islamique d'Iran et en Afrique du Sud, d'autre part, à la promotion de la responsabilité sociale des entreprises, notamment au Viet Nam.



Le nouveau centre pour une production plus propre aidera à assurer le développement durable des industries serbes.

Le réseau des CNPP sera renforcé au travers de critères de qualité et de performance plus pertinents. Par ailleurs, il sera étendu à d'autres centres nationaux, locaux ou internationaux pour une production plus propre qui répondent à ces critères. Parallèlement, l'ONUDI établit de nouveaux centres en Bulgarie, en Roumanie, au Rwanda, en Serbie et en Ukraine. Pour ce qui est du Rwanda, le projet fait partie intégrante de l'Initiative "Une ONU", et une approche similaire est prévue pour l'Albanie. L'Organisation continue également à promouvoir des réseaux régionaux de CNPP et de centres connexes. Le réseau pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est réuni pour la première fois à Mexico au mois de novembre. Un profil du centre ougandais illustre à la section 7 C les activités des CNPP.

En ce qui concerne la gestion des produits chimiques, l'ONUDI a introduit le programme du leasing chimique qu'elle mène avec succès dans de nouveaux pays, notamment la Colombie et le Sri Lanka. Le programme peut aider les entreprises à se conformer aux réglementations environnementales. Le concept présente des points communs avec la nouvelle réglementation européenne REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques), ce qui les rend complémentaires. Les deux réglementations se traduisent par des gains environnementaux et économiques qui résultent du renforcement de la coopération entre producteurs et utilisateurs des substances. Depuis que la Conférence générale a approuvé l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) en décembre 2007¹, l'ONUDI a aidé des pays tels que la Colombie, l'Égypte et le Pérou à élaborer des projets pouvant bénéficier d'un financement au titre du Programme de démarrage rapide, pour la mise en œuvre des objectifs de l'Approche.

Avec l'aide de son groupe de travail multipartite international et des CNPP participants, l'ONUDI améliore continuellement ses efforts dans le domaine et met au point de

¹ Décision GC.12/Dec.17.

nouveaux instruments. Au début de l'année, l'Organisation et le Ministère autrichien de l'environnement ont publié conjointement un ouvrage sur la mondialisation du leasing chimique intitulé "Chemical Leasing goes global". Cet ouvrage décrit les expériences tirées de ce modèle commercial novateur dans différentes industries en Égypte, au Mexique et dans la Fédération de Russie, et analyse des questions politiques et scientifiques connexes.

L'ONUDI continue à appuyer l'établissement de plans nationaux de mise en œuvre, essentiels pour l'élimination effective des polluants organiques persistants (POP). En 2008, elle a mis la dernière main à un grand projet dans ce domaine en Chine et commencé les préparatifs d'un autre en Inde. Des projets similaires ont également été lancés en Angola et au Swaziland.

L'ONUDI commence à envisager les étapes qui suivront l'élaboration des plans nationaux dans de nombreux domaines. Ainsi, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé des projets de l'Organisation relatifs à la gestion de déchets médicaux et au renforcement des capacités en Chine, à la gestion des polychlorobiphényles en Arménie, en Mongolie, au Maroc et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au nettoyage de sites contaminés au Ghana et au Nigéria, et à l'adoption de stratégies fondées sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales au Viet Nam et dans les pays riverains de la mer Rouge et du golfe d'Aden. À mesure qu'un nombre plus important de pays passent à l'étape de la mise en œuvre des plans nationaux, le portefeuille de projets de l'ONUDI devrait voir croître la demande de coopération technique. Enfin, il conviendrait de noter que les projets en cours en Slovaquie et aux Philippines, qui visent à promouvoir les technologies de destruction sans combustion des déchets de polluants organiques persistants, se poursuivent.

Les forums aident à résoudre le problème des POP. Un forum régional sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales a été lancé en octobre 2007 pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Le Conseil du Forum s'est réuni au niveau ministériel et a approuvé la Déclaration du Forum. Un projet régional a été mis au point par le Forum et approuvé par le FEM dans le domaine de la production d'électricité. Un autre forum régional devrait être mis sur pied fin 2009 pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. La première réunion a été accueillie par le Gouvernement roumain. Des forums régionaux similaires devraient être créés pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique et les pays arabes.

Le projet cubain de gestion intégrée et de recyclage des déchets a franchi une étape importante avec la mise en service de l'usine de biogaz. Un projet mondial visant à identifier les sites pollués, à attirer l'attention sur les problèmes les plus graves et à fixer des priorités pour le nettoyage a été élaboré en partenariat avec des spécialistes cubains de la restauration de sites.

L'ONUDI participe activement au Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), qui s'efforce de trouver des solutions

scientifiques à la pollution marine, ainsi qu'à un grand nombre de projets dans le domaine de l'eau:

- Un projet de protection de l'environnement marin dans le golfe du Mexique, qui est en passe d'être approuvé par le FEM;
- Un projet financé par le FEM qui vise à montrer et à appliquer les pratiques optimales et des technologies de réduction des impacts de source tellurique du tourisme côtier dans les pays d'Afrique, et dont l'exécution a commencé;
- Un projet mondial élaboré en partenariat avec le PNUE et devant être financé par le FEM, est en cours d'élaboration; il vise à établir des partenariats dans l'agro-industrie pour réduire l'impact des excédents de nutriments sur les grands écosystèmes marins;
- L'Égypte, le Maroc et la Tunisie utiliseront la méthode du transfert d'écotechnologies de l'ONUDI pour améliorer l'utilisation de l'eau et réduire les effluents industriels. L'Organisation utilise elle aussi cette méthode dans un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'un bassin fluvial au Honduras, financé par le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
- Au Bangladesh et en Inde, les efforts visant à réduire la pollution des eaux souterraines par l'arsenic provenant des minéraux du sol se poursuivent. Des milliers de personnes ont appris à utiliser un matériel très simple servant à éliminer l'arsenic de l'eau potable; des centaines d'échantillons d'eau ont été prélevés et un certain nombre de stations locales d'élimination de l'arsenic ont été mises à disposition. Bientôt, deux villages seront entièrement débarrassés de l'arsenic. L'ONUDI n'entend pas uniquement reproduire cet exemple, mais aussi mettre au point une stratégie mondiale pour l'approvisionnement des zones rurales en une eau exempte d'arsenic.

B. Utilisation rationnelle de l'énergie et énergies renouvelables

L'ONUDI entreprend toute une série d'activités pour promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans l'industrie:

- Avec le soutien financier du FEM, elle aide des pays à économie en transition, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie du Sud-Est, à adopter des normes de gestion de l'énergie;
- Des projets d'assistance technique associant l'appui à l'élaboration de politiques, un financement et une formation technique sont mis en œuvre ou sont en cours d'élaboration pour plus de 20 pays de toutes les régions;
- L'Organisation coopère avec l'Organisation internationale de normalisation à la mise au point d'une norme internationale sur le management de l'énergie (ISO 50001). Cette activité reflète deux fonctions clés de l'ONUDI: elle apporte une contribution normative à la lutte contre les changements climatiques et aide à renforcer les capacités techniques et l'élaboration de politiques en vue d'une utilisation rationnelle

de l'énergie dans les pays en développement. La section 7 C donne plus de détails à ce sujet.

La planification de nouvelles installations pour le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH) d'Istanbul (Turquie) tire à sa fin. Outre la recherche-développement, les réalisations du Centre en 2008 sont les suivantes:

- Deux projets de production d'hydrogène sur les îles de Bozcaada et de Sedef en Turquie, qui alimenteront à terme des foyers et des centres de santé, de petits bateaux et des voitures de golf;
- Mise au point d'un moteur à combustion interne à l'hydrogène;
- Développement de l'alimentation par pile à combustible et conception de chariots élévateurs, de scooters, de bateaux et de voitures utilisant ce type d'alimentation.

Un projet visant à introduire des trois-roues fonctionnant à l'hydrogène dans le complexe du Taj Mahal à Agra (Inde) est au stade de la planification. Il devrait être réalisé dans le cadre d'un partenariat international.

Comme noté à la section 1 F, l'ONUDI joue un rôle de premier plan dans la promotion d'une collaboration au sein du système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie. Elle orchestre une approche cohérente des principales questions dans ce domaine et a tenu à cet égard des consultations sur les thèmes de l'efficacité énergétique industrielle et du transfert de technologies dans le cadre d'ONU Énergie.

L'ONUDI a également poursuivi ses activités à titre de forum mondial dans le domaine de l'énergie, et organisé quatre conférences importantes en 2008:

- Dakar (Sénégal), avril: Conférence internationale sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables en Afrique. La conférence, qui était coorganisée avec le Gouvernement sénégalais, l'Union africaine et le Ministère allemand de la coopération économique et du développement, a évalué le rôle que pouvaient jouer les sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques du continent, passé en revue les technologies disponibles, identifié les options et les mesures politiques qui pouvaient être prises pour encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, et examiné les conditions à remplir pour faire fonctionner les marchés des énergies renouvelables. Les participants comprenaient divers acteurs du développement international.
- Foz do Iguaçu (Brésil), mai: Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables. Organisé conjointement avec le Ministère brésilien des mines et de l'énergie et les compagnies d'électricité Eletrobrás et Itaipu Binacional, le forum avait pour objet d'examiner le potentiel des énergies renouvelables en Amérique latine et dans les Caraïbes, et d'échanger connaissances et données d'expérience avec des participants du monde entier. Il a réuni plus de 1 500 participants de plus de 40 pays, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies, d'ONG et du secteur privé.

- Lviv (Ukraine), mai: Atelier régional sur les énergies renouvelables dans les Carpates. Les participants ont examiné les politiques d'énergie, les opportunités offertes par les énergies renouvelables, la coopération transfrontalière et les mécanismes de financement des énergies renouvelables. L'atelier a eu pour résultat concret un projet conjoint entre ONUDI/FAO/PNUE et d'autres partenaires, qui vise à stimuler le développement des énergies renouvelables dans les Carpates. Le projet devrait être financé par l'Union européenne.
- Abuja (Nigéria), septembre: Quatrième Forum sur l'hydroélectricité aujourd'hui. Organisé en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission africaine de l'énergie, ce forum a réuni plus de 100 participants venant de pays d'Afrique, de la Chine et de l'Inde. Les débats entre décideurs, experts en énergie et fabricants de matériel hydroélectrique ont débouché sur un plan d'action pour le développement de petites centrales hydroélectriques en Afrique, dans le cadre duquel la coopération avec les centres de l'ONUDI pour le développement de petites centrales hydroélectriques en Chine et en Inde jouera un rôle important.

Ces manifestations ont réuni des décideurs de haut niveau, des experts et des représentants du secteur privé. De nombreux enseignements ont été tirés des études de cas concrets et des pratiques optimales à l'œuvre dans le monde entier. Les participants se sont engagés à unir leurs forces pour prendre des mesures axées sur le marché en vue d'accroître l'utilisation de technologies renouvelables et économes en énergie.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, des travaux ont été lancés en vue de la création d'un observatoire des énergies renouvelables en Argentine, au Costa Rica, en Équateur et au Paraguay. Il s'agira d'une plate-forme virtuelle pour échanger des informations entre les producteurs d'énergies renouvelables, les centres de recherche-développement et les organismes de développement.



Un voyage d'études a permis à des représentants de pays africains de se familiariser avec les technologies les plus récentes de production de biocarburants en Amérique latine.

Un voyage d'étude sur les biocarburants a été organisé en marge du forum du mois de mai au Brésil à l'intention des représentants de six pays d'Afrique. Outre qu'il a permis aux participants de s'imprégner des divers aspects de la politique, de la recherche et de la production de biocarburants, ce voyage a également posé les jalons de la coopération entre les pays africains et le Brésil. Un voyage d'étude similaire a eu lieu en novembre en Colombie.

C. Protocole de Montréal

Ces quinze dernières années, l'ONUDI a sensiblement contribué à la protection de la couche d'ozone grâce à la mise en œuvre de projets dans 63 pays en développement. Plus de 600 projets d'investissement et 500 projets hors investissement ont aidé ces pays à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre du Protocole de Montréal. La section 7 C présente un exemple de projet au Venezuela. Jusqu'ici, les projets menés par l'Organisation ont permis de réduire progressivement plus de 18 % de la consommation, par les pays en développement visés à l'article 5 du Protocole, de substances appauvrissant la couche d'ozone.



L'Albanie est l'un des nombreux pays à bénéficier du programme de l'ONUDI ayant visé avec succès à réduire progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

En 2007, les parties au Protocole de Montréal sont parvenues à un accord historique sur l'élimination accélérée des hydrochlorofluorocarbones (HCFC). De son côté, l'ONUDI a lancé des consultations avec ses partenaires des pays en développement, qui ont débouché sur la tenue d'un séminaire couronné de succès à Vienne, en février, sur les technologies alternatives et les défis qu'elles posent. Cette initiative, de même que les résultats obtenus et le réseau mis en place par l'ONUDI, ont jeté les bases d'un programme sur les HCFC dans 39 pays au moins. L'Organisation a contribué à la finalisation des lignes directrices relatives aux plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC, qui ont été

approuvées par le Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal.

Ces plans, qui constituent une première étape dans l'application des mesures inscrites au Protocole aux fins de l'élimination progressive des HCFC, prévoient une stratégie globale et des activités en vue d'atteindre l'objectif concernant le gel de la consommation d'ici 2013 (date à laquelle aucune augmentation de la consommation ni de la production de ces substances ne sera autorisée) et sa réduction de 10 % d'ici 2015. Ils tiendront compte de l'impact global sur l'environnement de différents scénarios d'élimination des HCFC, notamment des effets positifs des changements climatiques, des économies d'énergie et de la santé publique.

L'ONUDI élabore par ailleurs plusieurs projets pilotes de démonstration dans ce domaine, dont l'un, qui a été approuvé en novembre, appuiera l'élimination progressive des HCFC chez un gros fabricant de matériel commercial de réfrigération et de climatisation en Jordanie. Ce type de projets permet de mieux faire comprendre les exigences techniques et financières liées à l'adoption de technologies et de substances alternatives. D'autres projets d'investissement et de démonstration suivront en 2009.

L'ONUDI continuera à jouer un rôle important dans l'élimination progressive du bromométhane et des CFC restants. Elle exécute actuellement 11 plans nationaux d'élimination, 14 plans d'élimination définitive et 5 plans sectoriels d'élimination. Entre autres activités, elle a réussi à réduire l'utilisation du bromométhane dans le secteur agricole chinois, ainsi qu'au Honduras et au Maroc. Un vaste projet d'élimination des chlorofluorocarbones (CFC) contenus dans les aérosols-doseurs, souvent utilisés par les pauvres souffrant de problèmes respiratoires, a été approuvé par le Comité exécutif en novembre (pour 13,5 millions de dollars). Il a pour objet de convertir la production entière des CFC contenus dans les aérosols en Chine en hydrofluorocarbones. Parallèlement, des projets similaires continuent d'être menés en Égypte, dans la République islamique d'Iran et au Mexique, en coopération avec des fournisseurs de technologies.

En novembre, les parties au Protocole de Montréal sont convenues de reconstituer le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole avec 470 millions de dollars pour la période 2009-2011. Ces fonds permettront de financer les engagements non réglés du cycle de financement précédent et les nouvelles activités à mener dans le cadre de l'accélération du calendrier d'élimination des HCFC.

D. Nouvelles technologies pour un avenir vert

Les nouvelles technologies aux applications diverses ont des implications profondes sur la transformation à long terme de l'économie, tous secteurs confondus. Par exemple, la biotechnologie (y compris les nouveaux processus biologiques, la biorégénération et l'utilisation de ressources génétiques à des fins productives) joue un rôle essentiel dans le

développement industriel durable. C'est pourquoi l'ONUDI s'emploie activement à renforcer les capacités dans ce domaine:

- Un groupe d'experts, réuni à Salvador de Bahia (Brésil), s'est penché sur les applications possibles de la biotechnologie dans l'utilisation de matières premières végétales à des fins industrielles dans les régions arides et semi-arides;
- Le financement d'un projet régional consacré aux nouvelles utilisations industrielles de la fibre de kénaf grâce à la biotechnologie, qui couvre le Bangladesh, la Chine et la Malaisie, a été approuvé par le Fonds commun pour les produits de base. Sa mise en œuvre devrait démarrer au premier trimestre 2009;
- Des progrès ont été accomplis dans la mise en place du réseau de biotechnologie industrielle. L'objectif du réseau est d'encourager l'application de pratiques industrielles durables dans les pays en développement par la sensibilisation, des projets de démonstration et des programmes de renforcement des capacités.



Grâce à la biotechnologie, on utilise le kénaf, largement cultivé dans les pays en développement d'Asie, pour développer de nouveaux produits industriels.



Beaucoup d'activités de l'ONUDI concernant la sécurité humaine et les PMA sont axées sur l'emploi des jeunes et leur formation aux affaires.

6

PROGRAMMES TRANSVERSAUX

A. Coopération Sud-Sud



Coopération Sud-Sud: des techniciens chinois présentent du matériel de protection phytosanitaire à des paysans syriens

Les efforts pour accentuer la coopération industrielle Sud-Sud se sont intensifiés en 2008.

Le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud, établi en février 2007 en Inde, a mis en route un certain nombre de nouveaux programmes:

- Poêles écologiques et peu gourmands en énergie (Chine);
- Centre de qualification et de démonstration pour la filière bambou (Timor-Leste);
- Recherche sur les sources d'éthanol (Brésil);
- Énergies renouvelables pour des utilisations productives (cinq pays d'Afrique);
- Renforcement des organismes de recherche industrielle (Kenya);
- Renforcement des institutions pour la politique commerciale et industrielle (Nigéria);
- Création d'un parc agro-industriel (Afrique de l'Ouest);
- Coton-textile-vêtement: chaînes de valeur et réseaux (Burkina Faso et Mali).

Des échanges de vues sur la coopération dans les domaines du cuir, des pesticides, des groupements d'entreprises industrielles, des produits pharmaceutiques, de la construction de logements bon marché, des matériaux de construction et des technologies de l'information et de la communication se poursuivent avec plusieurs pays d'Afrique et d'Asie.

Le 23 juillet 2008, un nouveau centre a été officiellement ouvert à Beijing, centre qui a mené jusqu'à présent des activités intéressantes surtout les domaines suivants:

- Mise en place de réseaux locaux et internationaux avec des entreprises des secteurs public et privé, des organismes de recherche et des centres de formation, ainsi qu'avec le réseau de coopération technique entre pays en développement du PNUD en Chine, le China-Africa Business Council, la World Eminence Chinese Association et d'autres centres de l'ONUDI en Chine;
- Création de partenariats avec la China Development Bank et l'Export Import Bank of China pour promouvoir les investissements dans d'autres pays en développement;
- Fixation d'un ordre de priorité des interventions concernant notamment les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, les produits chimiques, les technologies de l'information, l'agro-industrie, les nouveaux matériaux de construction et les logements écologiques bon marché.

Les possibilités de coopération entre les deux centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud sont actuellement étudiées, tout comme le transfert de Chine en Inde de technologies d'exploitation de sources d'énergie rurales renouvelables et le soutien qu'ils pourraient apporter ensemble à l'industrie afghane du logement et des matériaux de construction.

D'autres pays en développement s'intéressent également à la création de centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud. Les échanges de vues au sujet de la création d'un tel centre à Téhéran se poursuivent en vertu d'un mémorandum d'entente conclu par l'ONUDI et le Gouvernement de la République islamique d'Iran. On compte que le nouveau centre sera officiellement créé en 2009, grâce à une contribution initiale de 3 millions de dollars de la République islamique d'Iran. Des pays comme l'Égypte, l'Indonésie et le Maroc se sont également intéressés à ce projet.

Un texte précisant les modalités d'exécution des projets de centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud rédigé en 2008 est actuellement discuté au sein de l'ONUDI. Définissant les principes régissant le lancement de projets de coopération Sud-Sud et le cycle de vie de tels projets, il devrait devenir un important outil de coordination pour les centres qui seront créés à l'avenir.

Les efforts tendant à exploiter les effets de synergie des centres pour la coopération Sud-Sud et des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI se sont poursuivis dans le cadre d'échanges de vues sur la mise en place d'outils de maillage en ligne. Le bureau bahreïnien de promotion des investissements et de la

technologie coopérera avec le nouveau centre de Beijing pour mettre en place un institut de promotion de l'entrepreneuriat à Beijing, utilisant comme modèle la démarche bahreïnien de développement de l'esprit d'entreprise.

Comme suite à une réunion d'experts pour les pays d'Amérique latine organisée fin 2007, il a été créé une banque de savoir-faire d'assistance technique à l'intention des pays de la région, qui servira de lieu d'échange de connaissances spécialisées et de données d'expérience sur des questions industrielles. Cuba et le Mexique ont déjà proposé des services d'expert et d'autres pays ont confirmé leur intérêt pour une participation.

B. Pays les moins avancés

Alors que la part des pays en développement dans la production manufacturière mondiale a augmenté considérablement au cours des dernières dizaines d'années, celle des pays les moins avancés demeure relativement petite. Les récentes turbulences du système financier mondial rendent encore plus urgente la mobilisation du potentiel des PMA.

L'ONUDI a intensifié son engagement en faveur du renforcement des capacités commerciales et de l'Initiative Aide pour le commerce, depuis que son Directeur général a été prié par la Conférence ministérielle des PMA de novembre 2007 de tenir particulièrement compte des besoins des PMA dans la mise en œuvre du Cadre de programmation à moyen terme 2008-2011. L'ONUDI a réagi en intensifiant la collaboration avec l'OMC et d'autres membres clés du Cadre intégré renforcé, en élaborant huit propositions de projet pilote pour des PMA d'Afrique (Bénin, Lesotho, Mozambique, Rwanda et Sénégal) et d'Asie (Cambodge, République démocratique populaire lao et Yémen) en 2008.

Ces propositions ont été examinées et mises à jour à un atelier qui se tenait en septembre à Kigali (Rwanda) dans le cadre des préparatifs de la conférence ministérielle des PMA devant avoir lieu en novembre à Siem Reap (Cambodge). Cette conférence a été un jalon sur la voie vers une conception commune du rôle assigné à l'ONUDI dans l'aide au renforcement des capacités d'offre des PMA en vue de leur intégration dans les échanges mondiaux. Elle a également permis de consolider le partenariat avec les acteurs de l'Initiative Aide pour le commerce.

La décision d'allouer des ressources plus importantes aux programmes concernant les PMA s'est traduite, entre 2004 et 2008, par une progression annuelle moyenne de presque 30 % des programmes de coopération technique exécutés particulièrement en Afrique comme l'indique le tableau 3.

Tableau 3. Programmes de coopération technique exécutés dans les pays les moins avancés, 2004-2008 (en millions de dollars)

Année	2004	2005	2006	2007	2008
Montant des programmes exécutés	8 157	9 363	15 283	17 481	22 112

Au cours de la période considérée, presque 80 % des programmes intéressant les PMA ont été exécutés dans des pays d'Afrique, y compris les pays arabes d'Afrique. La grande place faite à l'Afrique ressort aussi du classement des sept pays ayant bénéficié entre 2004 et 2008 des programmes de coopération techniques les plus importants.

Tableau 4. Pays les moins avancés ayant bénéficié des programmes les plus importants exécutés entre 2004 et 2008 (en millions de dollars)

Soudan	14,0
Bangladesh	7,6
Ouganda	6,4
République-Unie de Tanzanie	5,6
Mozambique	5,5
Sénégal	5,3
Éthiopie	4,7

La Conférence ministérielle des PMA tenue en novembre 2008 a demandé instamment à l'ONUDI d'exploiter les possibilités qu'offraient l'Initiative Aide pour le commerce et le Cadre intégré renforcé pour développer et peaufiner encore son concept de coopération industrielle Sud-Sud¹. Les liens entre la coopération Sud-Sud et les programmes en faveur des PMA devraient donc se resserrer à l'avenir.

C. Coordination en matière de sécurité humaine

Au lendemain de crises, guerres, conflits ou catastrophes naturelles, les pays ont des problèmes particuliers dus notamment à la destruction de moyens de production, de moyens d'existence et d'infrastructures, à la détérioration du milieu ambiant et à l'érosion du capital social. S'ils ne cernent pas ces problèmes et s'emploient réellement à les résoudre, ces pays risquent fort de sombrer ou de retomber dans la violence et la désintégration sociale. Dans ces conditions, les groupes les plus vulnérables sont dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins essentiels – eau, énergie, alimentation et abri – et ne disposent que rarement d'un revenu sûr.

Institution spécialisée des Nations Unies ayant pour mandat d'atténuer la pauvreté et de créer des richesses grâce au développement industriel, l'ONUDI, dans ses efforts pour augmenter la sécurité humaine, s'emploie surtout à stabiliser la situation économique des groupes vulnérables et à les aider à parvenir à un développement durable grâce au renforcement des capacités et à la création d'emplois dans les activités productives. L'Organisation vise les problèmes de développement résultant de conflits et de crises dans les pays suivants:

- Afrique: Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Malawi, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone;

¹ Déclaration de la Conférence ministérielle des PMA, Siem Reap (Cambodge), 19 et 20 novembre 2008.

- Région arabe: Iraq, Soudan;
- Asie et Pacifique: Afghanistan, Bangladesh, Îles Salomon, Indonésie, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Timor-Leste;
- Europe: Arménie;
- Amérique latine et Caraïbes: Haïti.

Les ressources mobilisées à cette fin en 2008 comprennent plus de 11 millions de dollars prélevés sur le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine. Les projets concernent des domaines allant de la remise en état de laiteries à la réintégration d'anciens combattants dans l'économie locale. Quelques autres activités sont brièvement décrites ci-après et un projet concernant l'Iraq fait l'objet d'une présentation plus détaillée à la section 7 A.

En Afghanistan, l'ONUDI, travaillant avec des partenaires locaux, a achevé en juin un projet de sécurité humaine de deux ans. Ce projet a aidé les collectivités rurales défavorisées de 43 groupements de villages dans les régions de Ghazni et de Hérat. Plus de 2 000 Afghans ont profité de l'action visant à accroître la productivité agricole, à améliorer le traitement des récoltes et à créer des microentreprises viables. Le projet a donné lieu au transfert de compétences et à l'amélioration de l'approvisionnement en matériel et autres apports nécessaires.



Avec du matériel nouveau, le relèvement économique d'un village sri-lankais avance.

Dans la province orientale de Sri Lanka, qui avait souffert du tsunami, l'ONUDI exécute un projet de sécurité humaine de deux ans avec un budget de 1,7 million de dollars. Environ 3 000 foyers ruraux seront en mesure de reprendre les activités agricoles et d'accroître la productivité grâce à la mécanisation. Le projet permettra aussi de stimuler le développement de microentreprises et de petites entreprises dans l'industrie agroalimentaire et les services connexes et de renforcer la chaîne d'approvisionnement du secteur, en détectant de nouveaux débouchés. Des services de réparation et d'entretien de

matériel agricole et de transformation des produits alimentaires et d'autres services techniques essentiels pour les collectivités rurales seront créés grâce à la formation des artisans locaux et à la fourniture de matériel. Les collectivités seront consolidées et la réinstallation de personnes déplacées sera facilitée avec la participation active de la population locale. Le projet permet aussi d'améliorer l'organisation locale des opérations après récolte, ce qui augmente la qualité de l'alimentation et les revenus.

L'ONUDI est engagée dans quelques activités postconflit importantes intéressant les pays de l'UFM. Ces activités visent notamment à:

- Donner au secrétariat de l'UFM les moyens de reprendre pleinement ses fonctions au sein de l'Union, notamment préparer et fournir des avis politiques et techniques aux pays membres;
- Mettre en route un programme notateur Sud-Sud de développement de l'esprit d'entreprise en association avec le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies. Ce programme reprend et adapte des méthodes de promotion des entreprises et de l'esprit d'entreprise utilisées dans la région arabe. Il s'adresse aux jeunes chefs d'entreprise et comporte un vaste volet microcrédit;
- Développer les compétences et créer des centres de production communautaires pour stimuler les activités rémunératrices à petite échelle. Les centres joignent des programmes d'apprentissage ou de formation à des activités industrielles à petite échelle;
- Étudier systématiquement le potentiel hydroélectrique en Guinée et en Sierra Leone et y concevoir des microcentrales hydrauliques.

Une vaste gamme d'activités ont été menées en outre au cours de la première année d'exécution du programme multiacteurs commun ONUDI/OIT/PNUD visant à créer des emplois productifs et décents pour les jeunes dans les pays de l'UFM. Le programme a servi à encourager les entreprises et projets sociaux pilotés par des jeunes, à établir avec le secteur privé, des programmes de formation à l'emploi et à mettre en place un dispositif de mobilisation des organisations de jeunesse pour des projets de développement communautaire animés par des jeunes. Les jeunes sont aussi associés au programme par l'intermédiaire d'une plate-forme de communication sur Internet, de campagnes nationales de communication et de l'organisation d'un forum de la jeunesse. L'OIT met en place des services de l'emploi. À long terme, comme il en est question à la section 1 G, il faudra étudier l'utilité de la notion de résilience pour l'établissement de la paix et l'action en faveur du développement au sein de l'UFM. La première année d'exécution, le programme pour les jeunes de l'UFM a bénéficié d'une contribution de 5 millions de dollars du Gouvernement japonais.

Un projet analogue, axé sur la remise en état de l'infrastructure de formation, est exécuté dans la région de Wau au sud du Soudan avec le soutien financier de l'UE.

D. Recherche pour la stratégie industrielle

Une nouvelle série d'évaluations des besoins nationaux, fondées sur les statistiques industrielles de l'ONUDI et ses travaux de recherche, a été menée à bien comme contribution au processus de programmation. Les évaluations servent à analyser le secteur manufacturier et ses principales branches et à cerner les domaines prioritaires ayant besoin de coopération technique pour parvenir à un développement industriel durable. C'est ainsi que l'action de l'ONUDI sur le plan régional, ses opérations sur le terrain et ses activités de coopération technique sont directement étayées par les apports pertinents et utiles de la statistique et de la recherche. En outre, comme on l'a vu au chapitre 2, beaucoup a été fait pour améliorer le travail analytique de l'ONUDI et pour étendre la diffusion des résultats.

L'ONUDI a apporté une contribution majeure à la première conférence annuelle du programme Sanjaya Lall de technologie et de gestion au service du développement "Faire face aux défis de la technologie au service du développement: expériences de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Russie", qui, organisée par l'Université d'Oxford, réunissait plus d'une centaine d'éminents chercheurs et praticiens. L'ONUDI a préparé cette conférence en exposant les tendances à long terme de la productivité dans le monde. En outre, l'Organisation a parrainé la participation de plusieurs chercheurs de pays en développement et contribué à la mise au point de leurs communications, qui ont été publiées dans la série des documents de travail de l'ONUDI.

En 2008, la base de données mondiale de l'ONUDI sur la productivité a démarré officiellement. Selon les réactions reçues des utilisateurs, le monde de la recherche la considère dès maintenant comme un outil de choix pour les études économiques. La base de données mondiale servira aussi d'instrument pédagogique au réseau d'analyse de l'efficacité et de la productivité au Royaume-Uni de l'Université de Leicester. L'ONUDI a établi et continuera à établir différents documents de recherche fondés sur la base de données mondiale.

L'ONUDI a mis à jour l'indice de la performance compétitive de l'industrie ou tableau de bord du développement industriel, pour prendre en considération les transformations structurelles survenues dans plus de 120 pays, et les moteurs du développement industriel des années repères 1993, 1998 et 2003. Le tableau de bord a été mis à la disposition de 168 institutions à l'échelle mondiale et notamment utilisé par le Ministère singapourien du commerce et de l'industrie, le Ministère irlandais des entreprises, du commerce et de l'emploi et l'Economist Intelligence Unit. L'ONUDI a également entrepris une enquête sur les systèmes nationaux d'innovation des pays émergents à économie de marché.

Pour étudier les applications plus générales de la démarche de réduction de la pauvreté dans les PMA, dite "Un village, un produit" initialement mis au point au Japon, on a entrepris l'analyse de ses avantages et inconvénients et des enseignements tirés de sa mise en œuvre dans les pays en développement. Dans le document ainsi établi, il est recommandé de combiner les avantages de la démarche descendante utilisée dans certains

pays en développement avec la démarche ascendante initiale afin d'obtenir des effets plus rapides et, en même temps, plus durables.

Des études sur l'apprentissage organisationnel dans les domaines de l'investissement et de l'innovation ont été entreprises dans le cadre du programme de recherche à moyen terme. Elles visent à comprendre les facteurs externes et internes qui influent sur l'acquisition de connaissances par les groupes de production d'une entreprise. En 2008, un premier document sur l'assise théorique de l'apprentissage organisationnel et ses incidences pour les projets de développement a été établi, comme contribution à la coopération technique.

Une nouvelle publication de l'ONUDI intitulée "*Public Goods for Economic Development*" traite des facteurs qui favorisent ou entravent la mise à disposition réussie de quatre biens publics internationaux essentiels: stabilité financière, régime commercial international, diffusion internationale de connaissances technologiques et protection de l'environnement mondial. L'importance de ces biens publics a été indirectement reconnue dans les objectifs de développement pour le Millénaire en ce qui concerne les domaines de l'éducation, de la santé, de la gouvernance et de la viabilité écologique. S'ajoutant à cette publication, un recueil de documents de travail établis dans le cadre de ce projet de recherche traite de questions thématiques et d'aspects régionaux particuliers.

Dans le bulletin *Research Update*, on a continué à mettre l'accent sur les dernières avancées de la recherche et de la statistique et à présenter des points de vue originaux sur les tendances économiques. Fin 2008, on a commencé à préparer la publication d'une nouvelle série de documents intitulée *Topical Issues in Industrial Development*, dont il a été brièvement question à la section 2 D. Réagissant aux turbulences actuelles économiques mondiales, le premier document, qui devait paraître début 2009, portera sur les répercussions de la crise financière pour l'industrie des pays en développement.

E. Statistiques industrielles

Conformément au mandat de collecter, de compiler et de diffuser des statistiques industrielles sur le plan mondial qui lui est confié au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI, agissant en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a continué à rassembler auprès des États Membres de l'Organisation des Nations Unies des données annuelles sur les principaux indicateurs statistiques industriels. Les données détaillées reçues des bureaux nationaux de statistique ont été validées et complétées par des estimations de l'ONUDI, ce qui en améliorait la comparabilité internationale. Les tableaux statistiques pour les dernières années ont été présentés dans la publication *International Yearbook of Industrial Statistics 2008*. Des données plus détaillées ont été diffusées dans des disques compacts (CD) et les notes d'information sur les pays publiées sur le site Web de l'ONUDI, dont il est question à l'appendice O.

Le transfert de la base de statistiques industrielles de l'unité centrale vers un environnement clients a été achevé, créant un environnement de développement statistique intégré qui offre de nombreuses applications statistiques nouvelles. Le système rend possible le dépouillement et la diffusion de données, conformément aux normes internationales d'échange de données et de métadonnées statistiques recommandées, et la mise en œuvre de ces normes marquera la prochaine phase importante dans l'expansion des systèmes statistiques de l'ONUDI.

F. Programmes régionaux et activités d'appui

L'ONUDI a élaboré un document sur la stratégie de coopération de l'Organisation avec les pays d'Asie centrale et du Caucase² pour réagir aux défis auxquels ces pays doivent faire face. À présent, la région est sous-représentée dans les activités d'assistance technique de l'Organisation. Le document est axé sur les futurs programmes de l'ONUDI qui auront un grand impact sur les besoins, aspirations et demandes de ces pays en matière de développement. Il existe une très forte demande pour les différents types de services d'expert que l'ONUDI peut fournir et qui complètent l'expertise d'autres organisations internationales et donateurs. Fondé sur les projets de l'ONUDI en cours, des échanges de vues avec des personnalités de rang élevé, des rencontres avec des représentants gouvernementaux, des rapports reçus des pays et des missions d'enquête, le document propose des actions de coopération technique dans un certain nombre de secteurs. L'étude indique en outre des sources de financement possibles et propose des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs internationaux dans la région.

En septembre, l'adjoint du Directeur général s'est rendu au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan afin de stimuler le dialogue avec les pouvoirs publics, les organismes multilatéraux et d'autres organisations au sujet de l'expansion envisagée de la coopération technique avec ces pays. Les représentants gouvernementaux se sont en particulier félicités des initiatives régionales prévues dans le domaine de la promotion des investissements et du renforcement des capacités commerciales. Un certain nombre de possibilités d'entreprendre des projets liés au FEM concernant notamment l'utilisation rationnelle de l'énergie par l'industrie, les polluants organiques persistants et l'énergie renouvelable ont également été repérées. Mis au point, les concepts de projet déboucheront sur des programmes et projets régionaux ou de pays complets et la présence de l'ONUDI sur le terrain sera renforcée.

En Amérique latine, l'ONUDI a mis en place des mécanismes consultatifs aux niveaux sous-régional et national. Ces mécanismes ont pour fonction d'évaluer les progrès du Programme régional pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Des organismes consultatifs nationaux composés de représentants de haut niveau de plusieurs ministères ont commencé à fonctionner en Colombie, au Mexique, au Pérou et en Uruguay. Les mécanismes consultatifs ont apporté des contributions importantes au Programme, examiné l'exécution des projets, facilité l'interaction avec les acteurs nationaux et délimité

² Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

PROGRAMMES TRANSVERSAUX

de nouveaux domaines de coopération technique avec l'ONUDI, eu égard aux besoins des pays. Avec le concours d'un certain nombre d'organismes ou de services régionaux, dont le Ministère péruvien de la production et la Communauté andine, un atelier sur l'intégration et le développement industriel compétitif sur le plan régional a été organisé à Lima (Pérou) en septembre. Y ont participé notamment des ministres et vice-ministres de plusieurs pays d'Amérique latine, ainsi que des représentants de l'UE, du secteur privé, du monde universitaire et des organismes de recherche.



L'ONUDI occupe une place particulière au sein du système des Nations Unies: ses projets créent des richesses et réduisent la pauvreté par des activités manufacturières.

7

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

A. Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives

Les femmes marocaines en font leur affaire



Les femmes marocaines ont mis en place des entreprises de transformation de produits agricoles prospères.

Titre du projet: Développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur agro-industriel.

Élément de programme: Promotion de l'entrepreneuriat rural et féminin.

Objectif de l'élément de programme: Faire bénéficier les pauvres – surtout les femmes, les jeunes et les ruraux – de la création ou de l'expansion d'entreprises.

Aboutissements prévus: Offre institutionnelle de formations et de services d'appui pour développer durablement des capacités d'entreprise.

Résultats du projet:

- Formation de plusieurs centaines de femmes à divers aspects de la gestion d'entreprise.
- Mise à disposition de logiciels de gestion adaptés.

L'un des objectifs du programme intégré de l'ONUDI pour le Maroc est de renforcer les capacités de transformation de produits agricoles et de développer, en milieu rural, le potentiel des jeunes sortis du système scolaire et des titulaires de diplômes universitaires. En stimulant l'économie rurale, on créera plus d'emplois et on réduira la pauvreté. Outre qu'elle a permis de consolider les réalisations antérieures, la deuxième phase du

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

programme, actuellement en cours, vise, d'une part, à mettre les services d'appui locaux à la disposition des quelque 200 micro, petites et moyennes entreprises locales de transformation de produits agricoles qui devraient s'implanter dans différentes régions, d'autre part, à former 2 000 diplômés et jeunes entrepreneurs aux technologies de la transformation de produits agricoles, à la gestion et au marketing.

Le Programme contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, non seulement parce qu'il permet de réduire la pauvreté au sein des populations marginalisées, mais aussi parce qu'il favorise l'égalité des sexes. Pendant l'année écoulée, le développement de l'entrepreneuriat féminin a été un élément important de la coopération entre le Ministère marocain du commerce et de l'industrie et l'ONUDI. Les réalisations suivantes peuvent être notées:

- 330 femmes ont été formées à la gestion de la production, aux perfectionnements et aux systèmes technologiques assurant sécurité et qualité dans le secteur manufacturier;
- Une vingtaine de femmes qui produisent de l'huile d'olive, des figues et des pruneaux séchés ont reçu une formation au marketing, à la communication, à la gestion d'entreprise et à l'utilisation de logiciels de suivi conçus spécifiquement pour soutenir les femmes entrepreneurs;
- Des femmes ont participé à des foires commerciales en Espagne et en Italie, et à un certain nombre de foires commerciales nationales, ce qui leur a permis de mieux comprendre les marchés et leurs exigences;
- Plus de 70 femmes ont été formés à la filature, au tissage et à la finition, ainsi qu'à la gestion, à la comptabilité et à l'établissement de rapports de maintenance;
- Des techniques modernes de transformation ont été introduites;
- Les autorités locales sont désormais acquises à ce type d'initiative.

Le projet a favorisé le développement de petites entreprises dirigées par des femmes rurales qui ont acquis suffisamment de compétences pour assurer la continuité de leurs entreprises. Les réunions de l'ONUDI, du Ministère du commerce et de l'industrie et de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (un des partenaires du projet) et l'évaluation faite par les trois parties ont confirmé que, grâce à sa nature intégrée (aspects technique, gestion et marketing du secteur manufacturier, de la production aux marchés), le projet apporte une contribution importante au développement rural et à l'entrepreneuriat féminin. L'évaluation montre que:

- Les petites industries rurales peuvent accéder aux marchés d'exportation (dans plusieurs pays d'Europe, des organisations qui œuvrent en faveur du commerce équitable commercialisent leurs produits, et les exportations d'huile d'olive se sont multipliées dans le cadre du projet);

- Leurs activités sont durables;
- Elles procurent des emplois stables;
- Les femmes en milieu rural peuvent créer des richesses et améliorer leur statut dans leur famille et leur communauté grâce à leurs activités économiques.

Enfin, en apprenant aux femmes à s'adapter aux changements et à rechercher des solutions à leurs problèmes, le projet contribue à faire en sorte que leurs entreprises soient suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des demandes de l'économie.

Énergie verte pour le développement local au Rwanda



Les communautés locales rwandaises s'investissent pleinement dans des projets à la base d'approvisionnement durable en énergie.

Titre du projet: Développement de l'énergie rurale au Rwanda: projets de démonstration de minicentrales hydroélectriques.

Élément de programme: Exploitation de l'énergie rurale à des fins productives.

Objectif de l'élément de programme: Offrir de nouvelles sources de revenus fondées sur l'exploitation des énergies renouvelables à des fins productives dans les zones rurales.

Aboutissements prévus: Utilisation par les communautés rurales de sources d'énergie renouvelables de manière productive et durable.

Résultats du projet:

- Travaux d'aménagement des minicentrales hydroélectriques pilotes achevés ou en cours.
- Création de capacités techniques locales.
- Décision de construire huit minicentrales supplémentaires.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Le développement des activités économiques en milieu rural au Rwanda passe par l'accès à des sources d'énergie modernes bon marché. Le projet, largement financé par le Gouvernement rwandais, sensibilise les communautés locales aux possibilités qu'offre l'énergie électrique pour le développement et à ses implications techniques. Il crée des capacités techniques par la formation et le transfert de technologies et assure l'aménagement de minicentrales hydroélectriques pilotes. Les lieux où celles-ci sont implantées sont sélectionnés en fonction de leur potentiel de développement. La viabilité est le concept clef du projet, de l'aménagement de l'installation hydroélectrique jusqu'à son exploitation, sa gestion et sa maintenance. En dehors de ces activités à la base, le projet examine les politiques existantes, propose de nouvelles politiques et renforce les capacités institutionnelles au niveau national.

Le projet a permis de réaliser ce qui suit en 2008:

- Une minicentrale hydroélectrique pilote de 200 kW a été construite à Mutubo, dans la province occidentale du Rwanda. L'installation (génie civil, matériel de production, lignes de transmission et de distribution, raccordement de 200 bénéficiaires locaux) a été achevée, et l'équipe chargée de son exploitation et de sa maintenance a été formée. La procédure de sélection d'un entrepreneur privé qui sera chargé de l'exploitation et de la gestion est en cours;
- Une minicentrale similaire a été implantée près de Butare. Ici également, les travaux de construction ont été achevés, sauf pour quelques lignes de transmission et de distribution. L'équipe chargée de l'exploitation et de la maintenance a été formée et l'entrepreneur privé est en cours de sélection;
- Les travaux de construction de la deuxième centrale électrique à Nyamyotsi ont commencé et la voie de desserte et les travaux de génie civil ont été achevés;
- Grâce à un processus de formation sur le tas, les bénéficiaires ont eu fortement le sentiment d'être partie prenante au projet et des capacités techniques ont été créées au niveau local;
- Encouragé par les résultats du projet, le Gouvernement a décidé de faire construire huit autres minicentrales hydroélectriques. La coopération Sud-Sud, que l'ONUDI promeut, jouera ici un rôle clef.

À plus long terme, la fabrication, au plan national, de composants pour les minicentrales devrait connaître une impulsion et il est prévu d'organiser, au Rwanda, une conférence régionale sur l'hydroélectricité, à l'occasion de laquelle des participants de tous les pays africains pourront échanger expériences et enseignements.

Des sculpteurs sur pierre indiens se regroupent



Les artisans du regroupement autonome de Konark dans l'État d'Orissa se refont une nouvelle vie.

Titre du projet: Renforcement de regroupements et réseaux de micro, petites et moyennes entreprises dans l'État d'Orissa.

Élément de programme: Regroupements de PME et maillage.

Objectif de l'élément de programme: Renforcement de regroupements et réseaux de PME pour contribuer à promouvoir une croissance favorable aux plus démunis.

Aboutissements prévus: Mise en œuvre par les institutions gouvernementales d'initiatives favorisant le développement de regroupements; lancement d'initiatives conjointes par les regroupements; compétitivité accrue des petites et moyennes entreprises membres des regroupements qui bénéficient d'un appui.

Résultats du projet:

- Productivité accrue de regroupements d'artisans.
- Recentrage vers des produits de haute qualité induit par l'établissement de liens entre artisans et acheteurs; accroissement important des bénéfices des artisans.
- Participations des femmes à ces activités.

La sculpture sur pierre est l'une des formes d'artisanat les plus anciennes dans l'État d'Orissa en Inde orientale. Le temple du Soleil de Konark, de renom mondial, qui date du XIII^e siècle, en est un bel exemple. La sculpture sur pierre a donné naissance à un regroupement d'entreprises dans la région de Puri-Konark-Bhubaneswar. C'est probablement l'un des premiers de l'État, en termes de chiffre d'affaires, de concentration des artisans, d'implantation stratégique et de parts de marché, s'il peut surmonter ses nombreuses contraintes, notamment le manque d'accès au crédit et aux marchés, un parc de machines limité, le manque de matières premières et l'absence d'organisation, le faible niveau de conception et de développement des produits et les mauvaises conditions de travail.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

L'ONUDI a été chargé de renforcer le regroupement, en collaboration avec le gouvernement de l'État d'Orissa, dans le cadre du projet devant contribuer à promouvoir une croissance économique favorable aux plus démunis dans l'État d'Orissa, financé par le Département pour le développement international du Royaume-Uni. La mise en œuvre du projet a démarré en avril 2005 et a été menée à terme en mai 2008.

Le projet avait pour stratégie d'organiser des artisans reconnus pour la même catégorie de produits en réseaux, comme des groupes d'entraide et des coopératives, pour se pencher sur la question cruciale de l'accès au crédit formel. Il a ensuite encouragé l'élaboration d'actions conjointes au sein du regroupement afin d'accroître la productivité et, à cette fin, des machines modernes ont été fournies. Des liens directs avec les marchés ont été établis grâce à l'organisation de visites d'artisans sur des marchés haut de gamme dans d'autres États de l'Inde (Bangalore, Delhi, Jaipur et Hyderabad) et des acheteurs en gros, qui pourraient approvisionner le marché intérieur et les marchés d'exportation, ont été recensés. Des artisanes ont été invitées à participer au projet à travers la formation de leurs propres groupes d'entraide et de leurs coopératives; des campagnes régulières de sensibilisation à la santé se sont inscrites dans cette activité.

Le programme a eu l'impact suivant:

- Les artisans des groupes d'entraide et des coopératives se sont vu accorder des prêts à des taux d'intérêt beaucoup plus faibles que ceux pratiqués par les prêteurs informels, et tous les crédits ont été consacrés à des activités productives;
- Les produits du regroupement sont vendus sur de nouveaux marchés grâce à la création de liens commerciaux directs, et du fait de l'augmentation des ventes et des prix des produits de haute qualité, les revenus des artisans, qualifiés et semi-qualifiés, se sont améliorés;
- La productivité des unités a augmenté de 15 à 20 %, la qualité des produits s'est améliorée et le coût de production a baissé alors que la mécanisation rendait le travail plus facile et améliorait les conditions d'existence;
- Les artisanes peuvent vendre leurs propres produits et elles ont désormais une plus grande confiance en elles-mêmes sur le marché intérieur de l'État et sur les marchés extérieurs.

L'important surtout, c'est qu'un partenariat solide a été noué avec la Direction de l'artisanat de l'État d'Orissa dans l'application de la méthode de constitution de regroupements, ce qui a créé un environnement favorable au développement de grands regroupements d'artisans et renforcé les capacités des organismes locaux chargés de mettre en œuvre les initiatives de développement de regroupements d'entreprises.

Relèvement des économies locales en Iraq



L'ONU a félicité l'ONUDI pour son projet d'amélioration des moyens de subsistance communautaire et de promotion de la micro-industrie dans le nord de l'Iraq.

Titre du projet: Projet d'appui aux micro-industries et à l'amélioration des conditions de vie des communautés dans les régions rurales et urbaines du nord de l'Iraq.

Élément de programme: Sécurité humaine et relèvement après les crises.

Objectifs de l'élément de programme: Redressement des structures de production et des économies des pays sortant d'une crise, et renforcement de la sécurité des groupes vulnérables.

Aboutissements prévus: Relèvement et/ou renforcement des capacités institutionnelles; développement de capacités productives à l'échelle locale.

Résultats du projet:

- Formation de 2 000 personnes et mise à leur disposition d'outils pour mener des activités génératrices de revenus.
- Amélioration des compétences compétitives de 600 jeunes et personnes appartenant à d'autres groupes vulnérables.
- Création de 15 groupes de production.
- Renforcement de l'infrastructure de formation de la région.

Le projet conjoint ONUDI/FAO sur l'appui aux micro-industries et l'amélioration des conditions de vie des communautés dans les régions rurales et urbaines du nord de l'Iraq a été lancé en 2006. Il vise à aider les pauvres et les communautés marginalisées des gouvernorats irakiens d'Erbil et de Sulaymaniyah à lancer des entreprises rurales viables dans le secteur non agricole. Le matériel de transformation est fourni pour améliorer la technologie et les niveaux de production dans les districts et les villages ciblés. À cela s'ajoute une formation technique et commerciale, en particulier des femmes, des jeunes et des personnes déplacées. Outre la transformation des aliments, la formation est également

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

dispensée dans les domaines du travail des métaux, du traitement du cuir, de la menuiserie, du textile et de l'habillement. Elle met l'accent sur les compétences compétitives au niveau local. L'impact du projet a été reconnu dans un récent rapport du Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq.

Le projet a permis de réaliser ce qui suit en 2008:

- Un groupe de 62 formateurs a été créé au Ministère de l'agriculture et au Ministère de l'industrie; ils dispenseront des formations sur les techniques manufacturières et les techniques connexes de création d'entreprise;
- Sept instituts de formation industrielle et centres d'artisanat ont reçu du matériel de formation aux machines-outils, à l'agro-mécanique, à la soudure, au tissage et à la filature, à la confection et à la menuiserie; ils peuvent désormais accueillir 200 stagiaires supplémentaires par an;
- Outre un savoir-faire technique, 500 bénéficiaires du projet (y compris des personnes déplacées) ont reçu des trousseaux d'outils qui leur permettront de gagner leur vie en exerçant une activité indépendante ou un travail dans le bâtiment, le secteur manufacturier ou le secteur des services;
- Quinze groupes de production des secteurs alimentaire et non alimentaire bénéficieront d'un appui technique pour s'engager dans des activités industrielles plus dynamiques;
- Grâce à l'amélioration de leurs compétences, plus de 80 % des bénéficiaires ont pu se lancer dans des activités viables du secteur agricole ou du secteur non agricole.

Le projet a pour objectif à long terme de faire en sorte que les groupes de production sélectionnés deviennent des modèles de meilleures pratiques dans les activités mentionnées. L'ONUDI est donc en train de mettre en place un programme bien ciblé de mentorat et d'accompagnement pour aider à instaurer de bonnes pratiques de fabrication et de normes de sécurité en milieu professionnel. Elle soutiendra en outre l'élaboration de plans d'activité et la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité, ce qui mettra les micro-industries locales sur le chemin d'une nouvelle croissance.

B. Renforcement des capacités commerciales

Vers des aliments sains et sans danger



Évaluation des résultats du projet à la conférence finale de "FutureFood6".

Titre du projet: Des aliments sains et sans danger pour l'avenir – un projet de prévision technologique en Bulgarie, Croatie, Hongrie, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

Élément de programme: Systèmes d'innovation, gestion et prévision technologiques.

Objectifs des éléments de programme: Les systèmes d'innovation nationaux et régionaux favorisent le développement d'entreprises novatrices.

Aboutissements prévus: Adoption par le Gouvernement et les institutions publiques de politiques et stratégies tendant à renforcer les systèmes d'innovation nationaux et régionaux.

Résultats du projet:

- Vision de l'avenir de l'industrie comportant différents scénarios de développement, construits à partir de nombreuses études et consultations avec les acteurs concernés.
- Feuille de route pour concrétiser la vision.

La qualité et la sécurité des aliments figurent parmi les principaux objectifs de la politique de l'Union européenne. Le secteur de la transformation alimentaire des pays d'Europe centrale et orientale, qui connaît actuellement de vastes changements organisationnels, technologiques et financiers, doit mettre ses normes de sécurité et de qualité en conformité avec celles en vigueur dans d'autres pays de l'Union européenne. Il faut également apporter des changements substantiels à l'infrastructure d'appui de l'industrie, notamment les services financiers, les marchés de gros et les infrastructures de transport, et faire en sorte que l'offre réponde mieux à l'évolution rapide et à la diversification de la demande. Si des politiques énergiques sont mises en œuvre, le secteur pourra atteindre tous ces objectifs.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Le projet de l'Union européenne "FutureFood6", lancé en 2007, apportait une réponse à ce défi. Il avait les objectifs suivants:

- Promouvoir, auprès des administrateurs et des décideurs, une nouvelle culture de prise de décisions qui place les questions de qualité et de sécurité au centre de la gestion de la chaîne alimentaire;
- Recenser les technologies clefs de demain et les nouveaux modèles d'entreprise devant promouvoir la qualité et la sécurité dans la production alimentaire au moyen d'une plate-forme de l'alimentation et à la sécurité en Europe centrale et orientale.

La mise en œuvre du projet a été confiée à un consortium au sein duquel l'ONUDI était le coordonnateur. La fondation espagnole Observatorio de Prospectiva Tecnológica Industrial a joué le rôle de conseiller méthodologique et l'Institut des études économiques internationales de Vienne celui de conseiller socioéconomique. Six autres institutions ayant des compétences techniques dans les domaines de la prévision et de l'innovation ont couvert les pays cibles.

"FutureFood6" a invité des experts bulgares, croates, hongrois, tchèques, roumains et slovaques à s'interroger sur ce que serait et devrait être le visage de l'industrie alimentaire dans leurs pays à l'horizon 2020. Cadres de l'industrie alimentaire, chambres de commerce, associations de consommateurs, ministères et organismes de certification ont répondu en grand nombre à cet appel. C'est la prévision technologique de l'ONUDI qui a servi de méthodologie de base, et elle s'est avérée très utile là où des scénarios complexes de développement à long terme faisant intervenir de nombreux acteurs s'imposaient.

Les outils de prévision suivants ont été utilisés:

- Mobilisation de groupes d'acteurs (décideurs, entrepreneurs, scientifiques et société civile) de tous les pays;
- Enquête socioéconomique sur les vues des différents groupes sociaux préoccupés par l'industrie alimentaire et l'impact des technologies;
- Entretiens avec des spécialistes des disciplines et structures concernées, par exemple l'industrie et les administrations publiques;
- Étude sur les technologies clefs nécessaires pour relever les défis du secteur;
- Définition d'une vision du développement comportant différents scénarios, et fondée sur les expériences et les vues des principaux groupes d'acteurs;
- Établissement d'une feuille de route technologique décrivant en détail les implications des différents scénarios et les mesures permettant de saisir les opportunités et de parer aux menaces.

Le projet prend fin début 2009 avec une conférence finale qui permettra d'évaluer les résultats et les recommandations présentant un intérêt pour le développement futur de l'industrie alimentaire dans les pays participants¹.

Le Pérou cherche à conjuguer ses efforts pour assurer le succès des exportations



Les petits fabricants péruviens de textiles ont stimulé leurs exportations grâce aux consortiums.

Titre du projet: Promotion de consortiums de PME à vocation exportatrice.

Élément de programme: Consortiums de PME à vocation exportatrice.

Objectif de l'élément de programme: Offrir aux PME un meilleur accès aux marchés d'exportation.

Aboutissements prévus: Adoption par les PME d'une approche relative à la constitution de consortiums d'exportation; adoption par les institutions de décision d'une approche relative à la constitution de consortiums d'exportation pour promouvoir les PME.

Résultats du projet:

- Création de 28 consortiums d'exportation dans huit filières industrielles et huit régions.
- Amélioration par les organismes d'appui de leur savoir-faire en matière de création de consortiums.

L'économie péruvienne a enregistré une croissance constante ces dernières années et ses exportations ont augmenté de près de 150 % entre 2003 et 2007. Les PME n'ont guère joué de rôle dans ce boom, ne représentant que 3 % de la valeur totale des exportations. Elles ont souvent des problèmes comme le manque de connaissances et de fonds, l'incapacité de se conformer à la réglementation et aux exigences de qualité à l'étranger et l'insuffisance du volume de production pour répondre à la demande étrangère.

¹ On trouvera un complément d'information sur le site Web du projet www.FutureFood6.com.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Au sein d'un consortium d'exportation, les PME peuvent mettre en commun leurs connaissances, leurs ressources financières et leurs contacts pour surmonter ces difficultés, ce qui leur permet d'augmenter ainsi leur potentiel d'exportation tout en réduisant les coûts et les risques inhérents à la pénétration de marchés étrangers. C'est pourquoi le gouvernement péruvien a demandé à l'ONUDI de soutenir la création de consortiums d'exportation. Le projet, achevé fin 2008, a été financé par la coopération italienne. Il visait les institutions péruviennes des secteurs public et privé, et avait pour objectif de renforcer leur capacité de promouvoir des consortiums de PME à vocation exportatrice. Il s'appuyait sur un partenariat public-privé associant 20 institutions, dont le Ministère de la production, le Ministère du commerce et du tourisme, l'Agence péruvienne de promotion des exportations et la Chambre de commerce de Lima.

Les principales activités et réalisations du projet ont été les suivantes:

- Deux ateliers sur les consortiums d'exportation (à Arequipa et Lima) au cours desquels quelque 85 représentants d'organismes des secteurs public et privé ont reçu une formation sur la méthodologie de l'ONUDI relative à la constitution de consortiums d'exportation;
- Création dans huit régions de 28 consortiums couvrant huit filières, les plus importantes étant l'agro-alimentaire, la joaillerie et l'habillement.

Une évaluation approfondie du projet, réalisée en 2008, a fait ressortir ce qui suit:

- Le projet a démontré la viabilité des consortiums d'exportation du Pérou. Les efforts d'exportation menés à l'échelle locale ont porté leur fruit et les entreprises concernées ont vu leurs résultats à l'exportation s'améliorer;
- Les ressources financières ont été consacrées à initier des changements institutionnels et organisationnels, pour que les fonds ne soient pas utilisés comme des subventions. Lorsque les consortiums ont eu besoin de ressources supplémentaires (financières et autres), le projet s'est révélé un outil efficace pour les mobiliser;
- Les consortiums d'exportation peuvent aider à stimuler les activités économiques parmi les pauvres. Ainsi, un consortium de voyagistes de la région de Cusco coopère avec les communautés locales. Les touristes peuvent séjourner chez l'habitant, échanger des vues et se familiariser avec la culture, les rituels, l'artisanat et les plats du terroir. Cette approche a permis de créer de nouveaux emplois dans les villages.

Une proposition relative à une deuxième phase du projet a été présentée au donateur. Il s'agirait de consolider les consortiums existants, d'en créer de nouveaux et de mettre en place un dispositif financier pour soutenir les activités de promotion, qui servirait de fonds de roulement.

L'intérêt d'une production responsable en Chine

Titre du projet: Responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie textile chinoise.

Élément de programme: Responsabilité sociale des entreprises pour l'intégration des marchés.

Objectif de l'élément de programme: Respect des normes de la responsabilité sociale dans les PME.

Aboutissements prévus: Sensibilisation institutionnelle des PME aux normes de la responsabilité sociale des entreprises et à leur mise en œuvre en leur sein; adoption de la responsabilité sociale des entreprises par les PME bénéficiaires.

Résultats du projet:

- Renforcement des capacités (matériel de formation, experts ayant reçu une formation) du Conseil national chinois du textile et de l'habillement en matière de responsabilité sociale des entreprises.
- Participation de 30 sociétés à la formation et expérience acquise (motivation plus forte des travailleurs, productivité et compétitivité accrues).
- Diffusion de cinq études de cas sur les meilleures pratiques.

Les entreprises chinoises doivent répondre à une demande croissante de produits qui tiennent compte de normes sociales et environnementales. Les PME prennent donc de plus en plus des mesures pour se conformer aux normes de la responsabilité sociale des entreprises en améliorant la gestion de leurs opérations. Pour soutenir ces efforts, l'ONUDI et l'OIT, avec le concours du Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques, ont mis en œuvre le projet pilote intitulé "Responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie textile chinoise". Ce projet a porté essentiellement sur les relations professionnelles, les conditions de travail, la gestion de l'environnement et la productivité. Il a été réalisé en partenariat avec le Conseil national chinois du textile et de l'habillement, et il a également renforcé la capacité de cette institution à dispenser des formations complètes et intégrées en matière de responsabilité sociale des entreprises, à donner des conseils et informations aux entreprises soucieuses d'améliorer leurs normes de travail et leurs normes environnementales.

C'était l'une des premières fois que de l'OIT et l'ONUDI collaboraient sur un projet au niveau national. Grâce à leurs compétences techniques et à leurs ressources complémentaires dans les domaines du travail, de l'industrie et de l'environnement, elles ont contribué à améliorer la compétitivité des entreprises de façon intégrée.

Le projet a reçu des échos favorables de divers bénéficiaires, dont un administrateur chargé de la responsabilité sociale d'une grande marque de fabricant qui, après un important travail sur le terrain, a conclu que ce programme OIT-ONUDI-Conseil chinois était l'un des plus efficaces en Chine en matière de responsabilité sociale des entreprises.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Les réalisations spécifiques du projet ont été les suivantes:

- Le matériel de formation destiné aux consultants (pour la formation de formateurs) et aux entreprises (pour la formation en usine) a été mis au point et testé. Il est adapté aux besoins de l'industrie textile chinoise. Un site Web a été mis en place et un CD a été produit pour faciliter l'accès au matériel de formation;
- Cinq experts nationaux ont été formés pour organiser des ateliers sur les cinq modules de la formation. Le projet a également contribué à accroître la demande des services de tels experts en responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie textile;
- Les améliorations immédiates dont ont bénéficié les entreprises par suite de la mise en œuvre du volet production plus propre ont conduit à une plus grande motivation pour d'autres progrès sur le plan social;
- Au niveau de l'entreprise, les améliorations apportées dans les domaines du travail et de l'environnement ont fait augmenter la productivité et la compétitivité. Le projet a donc démontré qu'une approche globale de l'intégration économique, sociale et environnementale produisait de bons résultats;
- Cinq études de cas ont été rédigées. Elles peuvent être utilisées pour illustrer les meilleures pratiques dans les projets à venir.

Grâce à ces résultats, le projet a posé de très bonnes bases pour des futures activités dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises en Chine. Il est envisagé de reproduire ce projet pilote dans d'autres pays, à compter de 2009.

Le cuir éthiopien conquiert des marchés dans le monde



“Les personnes concernées acquièrent le savoir-faire technique, les compétences en matière de gestion et les contacts nécessaires dans le milieu de la mode pour faire de ces petites entreprises des entreprises autonomes et solides.” (Time Magazine à propos de Taytu, 10 novembre 2008)

Titre du projet: Éthiopie – aide stratégique au développement de l'industrie éthiopienne du cuir et des produits en cuir.

Élément de programme: Modernisation des agro-industries tournées vers l'exportation.

Objectifs de l'élément de programme: Adoption par les agro-industries tournées vers l'exportation de technologies de production améliorées, amélioration de la qualité des produits et accès à de nouveaux marchés.

Aboutissements prévus: Prestation durable, par des organisations compétentes, de services d'appui aux entreprises tournées vers l'exportation.

Résultats du projet:

- Renforcement des capacités de l'Institut éthiopien du cuir et des produits en cuir et augmentation considérable des exportations.

L'industrie éthiopienne du cuir et des produits en cuir est à l'avant-garde du développement de la filière en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Pendant de nombreuses années, le cuir a été le deuxième produit, après le café, à procurer à l'Éthiopie les plus importantes recettes d'exportation; mais sa part dans les exportations a fluctué de 1997 à 2004, sans afficher une tendance constante à la hausse, et, à partir de 2000, les recettes d'exportation ont reculé. À l'évidence, l'industrie du cuir marquait le pas et était en perte de vitesse.

Quelle était la stratégie de relance la plus efficace ? Le Gouvernement éthiopien a demandé à l'ONUDI de trouver, à cette question, une réponse qui s'est concrétisée par un plan directeur et un plan de développement de la filière, axés sur les principaux facteurs de compétitivité, qui pourraient aider à l'intégrer dans la chaîne de valeur mondiale du cuir et des produits en cuir.

La stratégie de développement de l'industrie se fonde sur une démarche descendante, par laquelle, à l'aval du secteur des produits en cuir, les producteurs sont appelés à porter les tanneries vers un niveau supérieur, en exigeant de meilleurs approvisionnements (sur les plans quantitatif et qualitatif) en cuir fini. Les tanneurs demanderont ainsi des matières premières en plus grande quantité et de meilleure qualité. Cette stratégie accorde la priorité à l'industrie de la chaussure et des articles chaussants, et accessoirement au développement de la production de vêtements et d'articles en cuir. La création d'une marque "Fabriqué en Éthiopie" pourrait devenir un instrument important pour accéder aux créneaux haut de gamme des marchés étrangers d'articles en cuir. La stratégie définit des objectifs de production et de recettes d'exportation. Ces objectifs ont servi de base à l'élaboration d'un plan d'activité quinquennal pour le développement de l'industrie du cuir et des produits en cuir.

Depuis juillet 2005, date à laquelle la mise en œuvre de la stratégie a commencé, les activités menées par l'ONUDI sont passées du renforcement de l'Institut éthiopien du cuir et des produits en cuir, en vue d'en accroître la productivité et d'améliorer les produits finis en cuir, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système d'étalonnage comportant des normes techniques et des indicateurs de performance clefs que doit atteindre l'industrie éthiopienne de la chaussure et des articles chaussants.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Il convient de mentionner tout spécialement le projet “Taytu – Fabriqué en Éthiopie”, qui fait la promotion d’une gamme sophistiquée d’articles et accessoires en cuir. Ces produits sont conçus et fabriqués exclusivement par 12 entreprises éthiopiennes regroupées sous la marque de la société Taytu Trading, et ils visent le segment de marché haut de gamme de la mode des pays européens, du Japon et des États-Unis d’Amérique. Le projet “Taytu – Fabriqué en Éthiopie” a fait l’objet d’un reportage pleine page dans le magazine *Time* en novembre.

En 2008, le projet a permis les réalisations suivantes:

- Les recettes d’exportation du secteur ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de 17 à 20 % depuis l’adoption de la démarche descendante en juin 2005. En 2008, les exportations de cuir et de produits en cuir ont dépassé pour la première fois 100 millions de dollars (contre 66 millions en 2004 et 2005, et environ 90 millions en 2007);
- Les produits finis ont représenté environ 36 % des recettes en devises générées par l’industrie en 2007-2008, soit une augmentation par rapport aux 15 à 25 % des années précédentes;
- Trois grands fabricants d’articles chaussants italiens et un fabricant allemand ont conclu des arrangements de sous-traitance avec cinq homologues éthiopiens à Addis-Abeba, ce qui a contribué à accroître les exportations de chaussures vers les marchés de l’Union européenne;
- Un groupe de tanneries britannique de renommée mondiale a délocalisé en Éthiopie sa production de gants en cuir d’agneau et de chevreau de haute qualité en vue de leur exportation vers les marchés d’Asie de l’Est comme le Japon;
- Les produits “Taytu – Fabriqué en Éthiopie” ont fait une percée sur le marché des États-Unis et sont vendus dans de grands magasins à New York et à Los Angeles.

Le projet permettra de continuer à améliorer les capacités techniques et de gestion de tous les acteurs de l’industrie éthiopienne du cuir et des produits en cuir, en créant des conditions favorables à une augmentation des exportations et aux flux d’investissements étrangers directs dans cette industrie. Une attention particulière sera accordée aux questions transversales telles que l’égalité des sexes et l’environnement.

Compétitivité des pièces automobiles fabriquées en Inde

Titre du projet: Appui aux petites et moyennes entreprises de fabrication de pièces automobiles en Inde.

Élément de programme: Mise à niveau des entreprises pour le développement du commerce.

Objectif de l’élément de programme: Améliorer la performance, la compétitivité et les capacités d’exportation des entreprises mises à niveau.

Aboutissements prévus: Opérationnalisation des systèmes nationaux de mise à niveau et mise à niveau des entreprises.

Résultats du projet:

- Taux de croissance supérieur à la moyenne pour nombre d'entreprises participantes.
- Accroissement des échanges avec les grandes entreprises automobiles.
- Ajout par les entreprises de nombreux nouveaux produits à leur gamme de produits.
- Forte hausse du nombre de certificats de qualité.

Les fournisseurs de pièces automobiles indiens ne peuvent être compétitifs sur les marchés intérieur et mondial que si leurs sous-traitants et eux-mêmes adoptent les meilleures pratiques reconnues sur le plan international. Pour satisfaire aux exigences des constructeurs automobiles et de manière générale pour accroître la performance du secteur, le Département de la politique et de la promotion industrielles, le Ministère des industries lourdes, l'ACMA (Association indienne des fabricants de pièces automobiles) et l'ONUDI ont lancé en 1999 le Programme de partenariat de l'ONUDI dans le secteur des pièces automobiles indien. Plus de 60 entreprises ont participé aux première et deuxième phases du programme. La troisième phase a été lancée en 2005. À ce jour, 42 entreprises ont mené à terme le programme de mise à niveau prévu dans cette phase et 27 entreprises dans l'ensemble du pays y participent actuellement.

La structure du programme se fonde sur la feuille de route présentée ci-après: la formation et la participation du personnel permettent d'améliorer sensiblement la performance, ce qui, en retour, favorisera l'adoption d'une nouvelle approche commerciale.



Les points positifs du programme sont clairement visibles dans les entreprises: productivité et participation accrues du personnel, baisse du nombre d'accidents et de pannes, et réduction des taux de rejet et des stocks. D'après l'ACMA, les résultats intangibles sont encore plus importants. Les relations entre la direction et les employés se sont améliorées et la culture du travail a évolué vers une plus grande ouverture d'esprit, une volonté d'apprendre et de partager, la confiance et le respect mutuels.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Une évaluation indépendante de l'impact du programme a mis en évidence les résultats suivants:

- Les ventes de 15 des 30 entreprises sur lesquelles des données étaient disponibles ont augmenté de presque 63 % pour la période 2002-2005. Ce taux est supérieur au taux de croissance moyenne du secteur;
- Le programme a permis au secteur d'attirer de nombreux nouveaux clients, notamment de grandes marques comme Caterpillar, Volvo, General Motors, Valeo et Ingersoll Rand;
- Outre l'amélioration de la qualité et d'autres paramètres, le programme a transformé l'apparence et l'atmosphère des sites de production à tel point que des clients qui n'auraient autrement pas passé de commande auprès des entreprises participantes sont à présent convaincus que celles-ci sont à la hauteur aujourd'hui;
- Pendant l'exécution du programme, les entreprises ont ajouté entre 2 et 143 nouveaux produits à leur gamme, la moitié en ayant ajouté au moins 10;
- La formation dispensée dans le cadre du programme a souvent permis d'obtenir un certificat de qualité, ce qui est une indication claire de l'amélioration de la qualité.

L'évaluation a confirmé que le programme a aidé à susciter un changement culturel dans de nombreuses entreprises. Au lieu de la résistance syndicale initiale à l'augmentation de la production, les employés ont accepté des changements techniques et sont disposés à accroître la production.

Normes strictes pour les produits de santé fabriqués en Uruguay



La marque uruguayenne Bio-Phyto est en passe de se tailler une place de choix sur le marché des produits naturels de qualité.

Titre du projet: Promotion des activités des entreprises uruguayennes: appui au secteur des PME pour faciliter l'accès aux marchés d'exportation.

Élément de programme: Consortiums de PME à vocation exportatrice.

Objectif de l'élément de programme: Donner aux PME un accès plus facile aux marchés d'exportation.

Aboutissements prévus: Adoption par les PME d'une approche relative à la constitution de consortiums d'exportation.

Résultats du projet:

- Neuf entreprises ont été mises à niveau en termes de qualité, de sûreté des produits et de gestion et sont devenues membres du consortium d'exportation de produits pharmaceutiques à base de plantes.
- Des mesures ont été prises pour garantir la qualité des produits et le potentiel des nouveaux produits est actuellement à l'étude.

Il est difficile pour les petites et moyennes entreprises en Uruguay de fabriquer des produits compétitifs à base de plantes médicinales en raison de leur faible niveau technique, de l'absence de normes de qualité et de leurs capacités limitées qui ne leur permettent pas de réaliser des économies d'échelle. La collaboration entre entreprises, qui devrait aider à résoudre ces problèmes, reste limitée. Ce secteur présentant un intérêt particulier, il a été sélectionné pour recevoir un appui dans le cadre du programme de l'ONUDI sur les consortiums d'exportation financé par le Gouvernement italien.

Phyto Uruguay, le consortium d'exportation pour les plantes médicinales, compte actuellement neuf membres. De nouveaux membres, on l'espère, y participeront et utiliseront ce canal pour commercialiser leurs produits. La création du consortium est passée par un certain nombre d'étapes:

- Les membres se sont rendus à des foires internationales et à d'autres manifestations pour s'informer sur les marchés mondiaux, ce qui leur a permis d'identifier les capacités techniques et de gestion devant être renforcées dans leurs entreprises;
- Les lacunes ont été comblées grâce à une formation sur les bonnes pratiques de fabrication, les systèmes d'analyse des risques aux points critiques (HACCP), les aspects du commerce extérieur et la gestion des coûts;
- Dans le cadre d'une alliance stratégique entre l'Université de la République (Uruguay) et l'Université Sapienza de Rome (Italie), les propriétés des herbes locales qui pourraient être utilisées pour mettre au point des produits novateurs destinés à de grands marchés de consommation, ont été analysées;
- Une marque commune, Bio-Phyto, a été créée pour les produits alimentaires et cosmétiques fabriqués à partir de matières premières végétales et d'autres produits biologiques. Elle permet de garantir la qualité des produits, l'éthique de l'entreprise, la

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

conformité aux procédures techniques et scientifiques requises et l'exactitude des informations fournies dans les annonces publicitaires;

- Pour renforcer la compétitivité du consortium et faciliter l'accès aux marchés étrangers, un protocole de réglementation fondé sur des normes internationales a été établi sur recommandation des experts de l'ONUDI. Ce protocole exige des entreprises qu'elles respectent les normes de gestion, de production biologique et autres, essentielles pour assurer leur compétitivité à l'échelle internationale. Alors que Bio-Phyto est une marque déposée, le protocole est un bien public qui peut être utilisé par toute entreprise uruguayenne disposée à respecter ses règles;
- Les organismes de certification italien, uruguayen et autrichien (Ethical and Environmental Certification Institute (ICEA), Latu Sistemas et Quality Austria) ont conjointement réalisé des audits dans les entreprises du consortium et proposé les améliorations nécessaires. Six entreprises et plus de 40 produits ont été certifiés conformes aux normes privées établies au titre du protocole et de la marque Bio-Phyto. L'ICEA a également formé des techniciens uruguayens à la certification biologique.

La création d'une culture de la qualité, essentielle pour assurer l'accès de ces produits aux marchés étrangers, était un aspect central de ce projet. Toutefois, le consortium ne s'emploie pas seulement à promouvoir et vendre ses produits sur les marchés mondiaux (des négociations sont en cours avec des acheteurs importants), il cible aussi le marché intérieur et, à cet égard, il a conclu un accord commercial avec les principales chaînes de supermarchés du pays.

C. Environnement et énergie

Création d'une norme internationale de gestion de l'énergie



Une norme internationale permettra aux systèmes industriels d'utiliser au mieux l'énergie.

Titre du projet: Appui à l'élaboration d'une norme internationale de gestion de l'énergie pour l'industrie.

Élément de programme: Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et changements climatiques.

Objectif de l'élément de programme: Transfert de technologies assurant un bon rendement énergétique et soucieuses du climat.

Aboutissements prévus: Une norme ISO de gestion de l'énergie qui aide les gouvernements à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie.

Résultats du projet:

- Participation accrue des pays en développement et des économies en transition au processus d'élaboration de la norme ISO et prise en compte de leurs besoins dans le projet de norme ISO 50001.

Les normes de gestion de l'énergie constituent un instrument essentiel d'une utilisation rationnelle et durable de l'énergie dans l'industrie. D'après l'ONUDI, une norme reconnue à l'échelle internationale serait particulièrement utile aux pays en développement et aux économies en transition qui n'ont pas encore établi de normes, politiques et mécanismes au niveau national. Une telle norme permettrait également d'harmoniser les diverses normes nationales et de faciliter le commerce international. Les principaux groupes de partenaires de ces pays devraient donc participer à l'élaboration de la norme.

L'ONUDI a engagé un dialogue sur la norme en 2007. En mars de la même année, une réunion d'experts, à laquelle ont participé des représentants de nombreux pays en développement et pays développés, ainsi que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), a permis de formuler une demande à l'ISO concernant l'élaboration d'une norme internationale de gestion de l'énergie. En juillet, l'ONUDI a lancé un projet d'appui qui vise à attirer l'attention sur l'importance des normes de gestion de l'énergie et à garantir la prise en compte des intérêts des pays en développement et des économies en transition.

Le projet avait un calendrier bien rempli en 2008:

- En février, l'ISO a établi un comité de projet (ISO/CP 242) chargé d'élaborer la nouvelle norme ISO relative au système de gestion de l'énergie (ISO 50001). En décembre, le comité comprenait 33 membres et six pays observateurs;
- En avril, l'ONUDI et l'Organisme de normalisation chinois ont organisé une réunion sur les normes de gestion de l'énergie à laquelle ont participé des représentants des secteurs public et privé de 14 pays. Cette réunion a essentiellement permis d'élaborer un cadre d'action présentant les principaux thèmes, qui sera utilisé par le comité ISO/CP 242 pour élaborer la norme;

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

- En juin, des experts de l'ONUDI ont préparé une étude sur les systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie, dont l'objectif était de sensibiliser l'industrie aux normes relatives aux systèmes de gestion, de présenter les points de vue de l'industrie au comité ISO/CP 242, et de contribuer à l'élaboration de programmes nationaux et internationaux en faveur de l'adoption d'une norme de gestion de l'énergie;
- En juillet, l'ONUDI a obtenu le statut de liaison, catégorie A auprès de l'ISO/CP 242, qui lui permet de jouer un rôle actif dans l'élaboration de la norme ISO 50001;
- En juillet et août, l'ONUDI et le Conseil des normes, de la productivité et de l'innovation, ainsi que l'Agence nationale pour l'environnement de Singapour ont testé un questionnaire et recueilli des données auprès des industries locales en vue de la première réunion de l'ISO/CP 242;
- En août, en collaboration avec l'Organisme de normalisation brésilien, et avec une contribution du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'ONUDI a organisé une réunion pour les partenaires des secteurs public et privé d'Amérique latine. Elle a présenté les travaux menés sur la norme et donné aux partenaires l'occasion de présenter leurs points de vue sur les normes de gestion de l'énergie;
- En septembre, l'ISO/CP 242 a tenu sa première réunion. Des représentants de l'ONUDI et de 25 pays membres y ont participé et la première mouture de la nouvelle norme a été élaborée;
- En novembre, les préparatifs en vue de la réalisation d'une enquête de l'ONUDI sur les entreprises brésiliennes de différents secteurs industriels ont été achevés. L'enquête devrait être menée pendant le premier trimestre de 2009.

Ces activités ont permis d'accomplir des progrès considérables dans la réalisation des objectifs du projet:

- Les contributions de l'ONUDI à l'élaboration de la norme ISO 50001 ont permis de tenir compte de la situation et des besoins de l'industrie des pays en développement lors de l'élaboration de la norme. L'Organisation a été priée par l'ISO/CP 242 de continuer de l'informer des points de vue de ces pays et d'attirer son attention sur les questions qui leur tiennent à cœur. La norme ISO 50001 devrait être prête à être publiée d'ici à fin 2010;
- Les décideurs et les organismes de normalisation de plus de 30 pays en développement et d'économies en transition ont participé aux réunions organisées par l'ONUDI, ce qui leur a permis de mieux comprendre l'importance des normes de gestion de l'énergie. Certains de ces pays sont désormais membres de l'ISO/CP 242;

- Le rôle technique central que joue l'ONUDI en ce qui concerne les normes relatives à l'efficacité énergétique et à la gestion de l'énergie a été renforcé et reconnu à l'échelle internationale. Le Fonds pour l'environnement mondial a mis à disposition des ressources pour de futurs projets et a reçu de nouvelles demandes concernant l'organisation de réunions régionales sur l'efficacité énergétique et les normes y relatives.

Le projet prendra fin lorsque l'enquête menée au Brésil aura été achevée. Les activités de suivi visent à:

- Aider les principaux partenaires des pays en développement et des économies en transition à continuer de participer à l'élaboration de la norme ISO, tout en leur donnant les moyens de déployer des efforts complémentaires à l'échelle nationale;
- Mieux comprendre les besoins de l'industrie et les défis qu'elle doit relever dans ces pays pour adopter la norme ISO 50001 et recenser les services d'assistance techniques nécessaires à cet égard;
- Développer les compétences et les outils dont dispose l'ONUDI, afin qu'elle puisse mieux aider les États Membres et leurs industries à améliorer leur efficacité énergétique;
- Veiller à ce que l'ONUDI continue de contribuer activement à l'élaboration de la norme ISO 50001.

Production plus propre en Ouganda

Titre du projet: Création d'un centre national pour une production plus propre en Ouganda.

Élément de programme: Production plus propre et durable.

Objectif de l'élément de programme: Réduction de la consommation de ressources, des émissions et des déchets industriels dans les entreprises ou les secteurs, modèle destiné à une diffusion plus large.

Aboutissements prévus: Offre durable de services à l'industrie par les institutions d'appui; adoption plus systématique de technologies et processus respectueux de l'environnement dans l'industrie.

Résultats du projet:

- Réseau de plus en plus vaste de consultants, d'évaluateurs et d'institutions ayant reçu une formation sur les méthodes et les technologies de production plus propre.
- Baisse importante de la consommation d'eau et des émissions de CO₂ dans divers secteurs industriels.
- Certification ISO 14001 de 14 entreprises.

Le Centre national ougandais pour une production plus propre a été créé en octobre 2001. Il est dirigé par un comité exécutif et un comité consultatif où siègent des partenaires nationaux clés représentant le secteur privé, le Gouvernement, les institutions de recherche et les associations professionnelles.

Le Centre participe à toute une série d'activités pour une production plus propre:

- Diffusion de l'information et sensibilisation. Le Centre a publié un certain nombre de brochures, y compris des études de cas, et organisé des dizaines de séminaires ou d'activités similaires visant à faire mieux comprendre les notions de production plus propre, les méthodes et les technologies utilisées à cette fin. À ce jour, près de 1 600 personnes ont participé à ces manifestations;
- Formation. Une formation est offerte aux personnels des entreprises et des institutions, ainsi qu'à ceux qui souhaitent devenir des évaluateurs ou des consultants agréés en matière de production plus propre. Plus de 240 personnes ont participé ces dernières années à cette formation de longue durée;
- Participation directe à l'adoption d'une production plus propre au niveau de l'entreprise. Cette participation comprend les aspects comme l'évaluation des sites, l'adoption de bonnes pratiques de gestion et les améliorations techniques. Les filières concernées sont aussi bien l'industrie laitière et la tannerie que l'industrie du meuble et la sidérurgie. La motivation du personnel et la création de conditions de travail plus saines sont également des aspects importants;
- Soutenir le renforcement des institutions. Un certain nombre d'entreprises de conseil, d'universités et d'institutions nationales ont inscrit la production plus propre à la liste des activités qu'elles mènent en coopération avec le Centre national ougandais pour une production plus propre;
- Contribuer à la promotion d'une production plus propre au-delà des frontières de l'Ouganda. Le Centre participe à des programmes régionaux et internationaux; en particulier, il a introduit le concept de production plus propre au Rwanda et au Lesotho.

Fin 2008, 14 entreprises avaient obtenu, avec l'aide du Centre, un certificat ISO 14001, les émissions annuelles de CO₂ des entreprises ayant reçu une assistance ont baissé de 1,6 tonne et le montant total annuel des économies réalisées grâce aux techniques de production plus propre recensées dans le cadre du programme Eco-Benefits s'élevait à 2,5 millions de dollars. Parmi les résultats obtenus dans certaines filières, on notera une réduction moyenne d'environ 77 % de la demande biochimique en oxygène des sucreries et une baisse de la consommation d'eau dans les usines de traitement du poisson, de 14 à 8 m³.

Le Centre national ougandais pour une production plus propre compte continuer à élargir ses activités concluantes. Une attention particulière sera accordée aux questions suivantes:

- Efficacité énergétique;
- Intégration du concept de production plus propre dans les investissements et les institutions importantes des secteurs public et privé; et
- Aide fournie aux décideurs pour intégrer le concept de production plus propre dans les politiques et les stratégies.

Le Centre se penchera également de plus en plus sur les questions de développement durable, telles que l'analyse du cycle de vie, la conception écologique et la responsabilité sociale des entreprises. Il est prévu que le Centre joue à terme un rôle majeur dans l'exécution de vastes programmes de développement durable et crée une base de revenus interne solide. Le cadre de gestion du Centre sera renforcé en conséquence.

Services de réfrigération rationnels au Venezuela



Le bon entretien du matériel de réfrigération au Venezuela aide à préserver la couche d'ozone.

Titre du projet: Plan national d'élimination progressive des CFC au Venezuela.

Élément de programme: Protocole de Montréal.

Objectif de l'élément de programme: Aider les pays à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du Protocole de Montréal par le transfert de technologies ne faisant pas appel à des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Aboutissements prévus: Respect des normes internationales du marché par les entreprises grâce à l'adoption de technologies ne faisant pas appel à des substances appauvrissant la couche d'ozone; respect par le pays des obligations qui lui incombent en vertu du Protocole de Montréal grâce à l'aide reçue.

Résultats du projet:

- Formation et certification de plus de 3 000 techniciens dont un certain nombre ont reçu du matériel.
- Formation des formateurs de 46 institutions et mise à niveau de leur matériel.
- Application en cours d'un code de bonnes pratiques.

Les chlorofluorocarbones (CFC) sont composés de carbone, de fluor, de chlore et d'hydrogène. Ils sont utilisés à diverses fins, notamment comme agents nettoyants de composants électroniques ou comme liquides réfrigérants, mais ils détruisent la couche d'ozone.

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

Dans le cadre du programme de l'ONUDI relatif au Protocole de Montréal, les CFC sont progressivement éliminés au Venezuela conformément à un plan national approuvé en 2004. Les CFC sont surtout utilisés pour la réfrigération et la climatisation. Des enquêtes ont montré que moins de 40 % des techniciens de service ont une formation technique de base; les autres font appel à leur expérience. Pour cette raison, il est essentiel de donner aux techniciens de service une formation sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération, si l'on veut réussir à éliminer progressivement les CFC. Les activités suivantes ont été menées:

- Sélection des institutions de formation possibles au niveau national;
- Élaboration d'un manuel sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération;
- Formation des formateurs de certaines institutions;
- Fourniture aux institutions nationales de formation de matériel pédagogique et des outils les plus récents des services de réfrigération;
- Exécution d'un programme de formation et de certification pour les techniciens;
- Exécution d'un programme de certification pour les services de réparation et de maintenance approuvé par les ministères du travail, de l'environnement et de l'industrie;
- Fourniture d'outils aux techniciens certifiés pour leur permettre d'appliquer les bonnes pratiques;
- Élaboration et application d'un code de bonnes pratiques.

À la date de 2008, le projet, d'une durée de trois ans, avait donné d'excellents résultats:

- 46 institutions de formation ont participé au programme; leur matériel a été mis à niveau et les formateurs ont reçu une formation;
- Sur plus de 3 350 techniciens de réfrigération formés, 2 950 ont reçu une certification;
- Plus de 380 jeux d'outils ont été distribués aux techniciens certifiés;
- Un code de bonnes pratiques a été élaboré et est actuellement appliqué.

Fort de ces résultats positifs, le programme a été élargi et son objectif final est d'atteindre 5 000 techniciens certifiés.

Un plan de récupération et de recyclage des CFC complète le projet. Dans le cadre de ce plan, les CFC sont récupérés, purifiés et réutilisés, limitant ainsi le besoin de nouveaux réfrigérants.

Donner un accès Internet aux régions non raccordés au réseau électrique au Mozambique et en Zambie



Dans les zones rurales du Mozambique et de la Zambie, les centres de services sont alimentés en électricité par l'énergie solaire.

Titre du projet: Centres d'appui aux petites entreprises et communautés rurales de régions non raccordées au réseau électrique alimenté par des sources d'énergie renouvelables.

Élément de programme: Exploitation de l'énergie rurale à des fins productives.

Objectif de l'élément de programme: Nouvelles sources de revenus fondées sur l'exploitation de l'énergie renouvelable à des fins productives dans les zones rurales.

Aboutissements prévus: Création et mise en service d'une structure d'appui aux services énergétiques modernes.

Résultats du projet:

- Création au Mozambique et en Zambie de deux centres de services pour les entreprises et les communautés fonctionnant à l'énergie solaire.

Sans accès aux technologies de l'information et de la communication, il est impensable de participer à l'économie mondiale moderne basée sur les connaissances. Le manque de ressources dans les pays en développement accentue la fracture numérique et pose des obstacles supplémentaires au développement des pays les moins avancés en particulier. Un approvisionnement fiable en énergie est l'une des conditions préalables à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, mais, dans les pays en développement, en particulier hors des zones urbaines, l'approvisionnement n'est pas souvent assuré. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la région la moins électrifiée au monde, moins de 5 % de la population rurale est raccordée au réseau électrique et, en raison de la dispersion des foyers ruraux, le réseau électrique conventionnel est trop onéreux. Une approche commune de l'utilisation de technologies de l'information et de la communication et de l'approvisionnement en électricité s'impose pour empêcher une marginalisation plus importante des populations de l'Afrique rurale. L'électricité doit

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

provenir des sources d'énergie renouvelables, celles-ci étant la seule source d'approvisionnement durable.

Dans le cadre de l'initiative de l'ONUDI sur les technologies de l'information et de la communication faisant appel aux énergies renouvelables, il a été proposé d'établir des télécentres de services commerciaux et communautaires fonctionnant à l'énergie solaire dans les zones rurales. Cette initiative vise les régions rurales ayant des communautés agricoles sans accès à l'électricité ou aux moyens de communication modernes. Les deux premiers centres dotés de personnel qualifié et d'un bon plan stratégique ont été établis dans des zones rurales au Mozambique et en Zambie. Un appui continue de leur être fourni afin qu'ils deviennent sans heurts des institutions autonomes.

Les centres offrent une gamme de services de communication et de services aux entreprises, y compris des services de téléphonie publique et privée, un accès à l'Internet et les informations les plus récentes. Ils devraient contribuer considérablement à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ils offriront non seulement des informations sur les marchés, de nouvelles méthodes de vente et d'achat de marchandises et une formation aux différents groupes cibles, mais également un lieu de réunion, et ils pourront être utilisés à des fins récréatives.

L'ONUDI compte étendre cette initiative à d'autres régions et diffuser dans une publication les meilleures pratiques et les enseignements tirés des centres existants.

D. Programmes transversaux

L'Afrique développe les services aux entreprises



L'expérience accumulée à travers les réseaux est un facteur décisif pour améliorer les services aux entreprises et promouvoir les femmes et les jeunes entrepreneurs.

Titre du projet: Renforcement des capacités des organismes du secteur privé et des organisations non gouvernementales dans quelques pays africains par la création de réseaux régionaux et la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD) dans l'appui aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.

Éléments de programme: Pays les moins avancés et coopération Sud-Sud.

Objectifs des éléments de programme: Mise en commun et utilisation des meilleures pratiques par les gouvernements et le secteur privé dans un cadre de partenariat.

Aboutissements prévus: Renforcement de la coopération régionale.

Résultats du projet:

- Réseaux régionaux (et nationaux) efficaces destinés à appuyer l'amélioration des services aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.

L'ONUDI a établi des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé qui appuient le développement d'un esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes en Érythrée, au Kenya, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe. À la demande de ces pays, elle s'efforce à présent d'approfondir ces partenariats afin d'améliorer les services liés au développement des entreprises destinés aux femmes et aux jeunes entrepreneurs dans le secteur des agro-industries. Les organismes d'appui aux entreprises qui fournissent ces services peuvent profiter largement de la création de réseaux régionaux et nationaux, et mieux répondre ainsi aux tendances des marchés, renforcer leur capacité à fournir des services et rechercher de nouveaux moyens de stimuler la compétitivité dans l'agro-industrie, qui revêt une importance capitale dans les économies d'Afrique australe et orientale.

En 2007, la trente et unième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 s'est déclarée favorable à l'initiative de l'ONUDI de renforcer les services liés au développement des entreprises dans le cadre d'un projet régional basé sur la coopération Sud-Sud et la création de réseaux en Afrique australe et orientale, l'accent étant mis sur les entreprises agricoles. Ce projet est cofinancé par le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement et l'ONUDI. Il vise à utiliser plus efficacement les ressources et les possibilités qui existent dans la région et au niveau national en établissant un lien entre les initiatives sur le développement d'un esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes.

Les expériences partagées et les processus engagés au niveau régional par le projet ont aidé les pays participants à lancer et à poursuivre leurs propres initiatives de services liés au développement des entreprises, la diffusion des technologies et la création de réseaux entre les groupes d'appui. Grâce aux partenariats entre les secteurs public et privé, une approche commune prend actuellement forme pour:

- Développer une culture et un esprit d'entreprise au sein des organismes;

QUELQUES DESCRIPTIFS DE PROJETS

- Répondre aux contraintes des agro-industries et accéder aux ressources essentielles pour une compétitivité plus forte;
- Établir un système de services liés au développement des entreprises, durable et tiré par le marché;
- Favoriser le travail en équipe et la confiance pour créer des réseaux et atteindre des objectifs communs;
- Renforcer les capacités de gestion, notamment en matière de rédaction de rapports et de propositions, de gestion des dossiers, de traitement des données et d'application de la gestion axée sur les résultats.

Les objectifs suivants ont été réalisés en 2008:

- Une série de séminaires régionaux et nationaux a été lancée en collaboration avec les partenaires du projet. À ce jour, des séminaires régionaux ont été organisés au Malawi et en République-Unie de Tanzanie;
- Un réseau régional a été établi et une vision et un objectif communs ont été adoptés par les partenaires du projet qui ont exprimé leur détermination et élaboré un accord conjoint sur les priorités et un plan de travail régional;
- Les partenaires sont convenus de créer, pour le projet, un site Web qui servirait de forum pour établir des réseaux et échanger des informations;
- L'établissement de réseaux nationaux pour intégrer le développement d'un esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes dans les services aux entreprises a été accueilli favorablement;
- Les approches globales de l'ONUDI en matière de développement de l'entrepreneuriat et des marchés de services liés au développement des entreprises ont été examinées et sont en cours d'application;
- Les partenaires du projet sont parvenus à un consensus sur une approche commune du développement du marché des services liés au développement des entreprises;
- Des stratégies nationales pour la création de réseaux de services liés au développement des entreprises, avec des plans de travail de six mois, ont été élaborées, présentées et examinées;
- L'expérience acquise en matière d'appui au développement d'un esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes en Afrique, notamment les outils et les approches utilisées, a été partagée avec l'OIT, la Banque de l'industrie du Nigéria et l'Equity Bank du Kenya.

Il est évident que le projet commence à avoir un impact. Les partenaires améliorent progressivement leurs connaissances en matière de développement de l'entrepreneuriat et prennent conscience que, outre les partenariats public-privé, une coopération et une coordination plus efficaces au sein du secteur privé s'imposent. La capacité des pays à aider les entreprises à diversifier leurs activités, à innover et à accroître leur valeur ajoutée

s'est améliorée, comme le montre l'augmentation générale de l'appui aux organismes de services liés au développement des entreprises et des crédits accordés à ces entités. Des demandes concernant la création de réseaux régionaux similaires pour le développement d'un esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes ont été reçues d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique centrale et de l'Organisation de coopération économique des pays d'Asie occidentale et centrale.

Généralités sur l'ONUDI

A. Taille et structure de l'Organisation

L'ONUDI, créée en 1966, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. Elle compte actuellement 173 États Membres. Une liste des États Membres est présentée à la page 124.

Elle emploie environ 650 fonctionnaires au Siège et dans d'autres bureaux. Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella (Sierra Leone), a été nommé par la Conférence générale à sa onzième session (28 novembre-2 décembre 2005), et est entré en fonctions le 8 décembre 2005. Le montant total des opérations de l'ONUDI pour 2008-2009 est estimé à 382 millions d'euros.

La structure de l'Organisation est présentée à la page 125.

B. Objectif primordial de l'ONUDI

L'objectif primordial de l'Organisation est de promouvoir le développement industriel dans les pays en développement ou en transition. À cette fin, l'ONUDI favorise également la coopération aux niveaux mondial, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel.

C. Organes directeurs

L'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

Conférence générale

Les États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui est l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. La douzième session de la Conférence générale a eu lieu du 3 au 7 décembre 2007.

La treizième session de la Conférence générale est prévue du 7 au 11 décembre 2009.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel compte 53 membres et examine la mise en œuvre du programme de travail et l'exécution des budgets ordinaire et opérationnel, et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général.

Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années. La trente-quatrième session du Conseil du développement industriel a eu lieu du 14 au 16 mai 2008. Une reprise de cette session s'est tenue le 2 septembre 2008. La trente-cinquième session a eu lieu les 2 et 3 décembre 2008.

La liste des membres actuels du Conseil est présentée à l'encadré 1.

Encadré 1. Membres actuels du Conseil du développement industriel		
Afghanistan	Fédération de Russie	Pakistan
Afrique du Sud	France	Paraguay
Algérie	Ghana	Philippines
Allemagne	Grèce	Pologne
Arabie saoudite	Guatemala	République arabe syrienne
Autriche	Hongrie	République de Corée
Belgique	Inde	République tchèque
Bolivie	Iran (République islamique d')	Roumanie
Burkina Faso	Irlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Chine	Italie	Soudan
Colombie	Jamahiriya arabe libyenne	Sri Lanka
Costa Rica	Japon	Suède
Côte d'Ivoire	Kenya	Suisse
Cuba	Luxembourg	Thaïlande
Égypte	Maroc	Tunisie
Équateur	Mexique	Turquie
Espagne	Nigéria	Uruguay
Éthiopie	Norvège	

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, qui comprend 27 membres, est un organe subsidiaire du Conseil. Il se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et à examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières. La vingt-quatrième session du Comité s'est tenue les 3 et 4 septembre 2008.

La liste des membres actuels du Comité est présentée à l'encadré 2.

Encadré 2. Membres actuels du Comité des programmes et des budgets		
Afrique du Sud	France	République de Corée
Algérie	Inde	Royaume-Uni de Grande-
Allemagne	Indonésie	Bretagne et d'Irlande du Nord
Autriche	Italie	Soudan
Chine	Jamahiriya arabe libyenne	Suisse
Colombie	Japon	Tunisie
Côte d'Ivoire	Mexique	Turquie
Cuba	Norvège	Ukraine
Équateur	Pakistan	
Fédération de Russie	Pologne	

D. Principaux documents d'orientation

- Le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI, adopté par le Conseil du développement industriel (IDB.17/Dec.2) et approuvé par la Conférence générale à sa septième session en 1997 (GC.7/Res.1), a servi de fondement à la transformation des structures et des programmes de l'ONUDI. Ce plan a concentré les activités de l'ONUDI dans deux domaines, à savoir le renforcement des capacités industrielles et le développement industriel durable et moins polluant. L'Organisation doit entreprendre à la fois des activités de coopération technique et des activités de forum mondial dans ces domaines. Le plan demeure le fondement des activités de l'ONUDI.
- Reconnaissant qu'il est nécessaire que l'ONUDI adapte ses fonctions et ses priorités et oriente ses activités afin de tenir compte des réalités et des exigences nouvelles qu'impose l'évolution du contexte économique mondial, le Conseil du développement industriel a adopté à sa vingt-sixième session en 2002 les orientations stratégiques énoncées dans un document intitulé "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI" (IDB.26/Dec.7). Ces orientations, qui se veulent une contribution importante aux efforts déployés pour faire de l'ONUDI une organisation plus efficiente et plus efficace, répondent au souci de mieux cibler ses activités de coopération technique.
- La vision de l'avenir de l'Organisation est énoncée dans la vision stratégique à long terme (2005-2015), adoptée dans la résolution GC.10/Res.2 de la Conférence générale à sa dixième session en 2005. Répondant aux priorités internationales en matière de développement, elle présente une vision réaliste des opérations axée autour de trois priorités thématiques:

Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, en promouvant la croissance industrielle, en mettant l'accent sur l'emploi et la génération de revenus, ainsi que sur le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des petites et moyennes entreprises;

Renforcement des capacités commerciales, en aidant les pays à créer et développer des capacités productives et commerciales, y compris la capacité de se conformer aux normes des marchés internationaux, nécessaire pour participer au commerce international;

Environnement et énergie, en privilégiant et en promouvant les sources d'énergie renouvelables, et en appuyant les programmes qui maximisent l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, ainsi que d'autres activités promouvant le développement industriel durable et contribuant à l'application des accords internationaux sur l'environnement.

- En décembre 2008, le Directeur général a présenté au Conseil à sa trente-cinquième session le projet de cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013¹. Le cadre de programmation représentait un écart important par rapport aux documents précédents sur le sujet. Pour la première fois, il était assorti d'un objectif de développement incontournable liant de manière explicite le développement industriel et les trois priorités thématiques (le développement industriel visant à réduire la pauvreté, la mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement). L'objectif de développement constitue le contexte général dans lequel l'ONUDI entend exécuter le mandat que lui ont confié les États Membres et contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Conseil a pris note avec satisfaction du cadre de programmation et a constaté qu'il était un outil important et souple qui devrait permettre à l'Organisation de s'acquitter de ses mandats².

E. L'ONUDI dans le monde

- En 2008, l'ONUDI a maintenu un réseau de bureaux extérieurs dans le monde comprenant 28 bureaux régionaux et bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. En outre, à la date de 2008, 15 comptoirs de l'ONUDI étaient devenus opérationnels au titre de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signé en 2004.
- Un réseau mondial de bureaux de promotion des investissements et de la technologie et d'unités de promotion des investissements favorise les flux de technologies et d'investissements vers les pays en développement et en transition. Plusieurs centres internationaux de technologie à différents stades de développement travaillent par ailleurs en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

¹ IDB.35/8/Add.1.

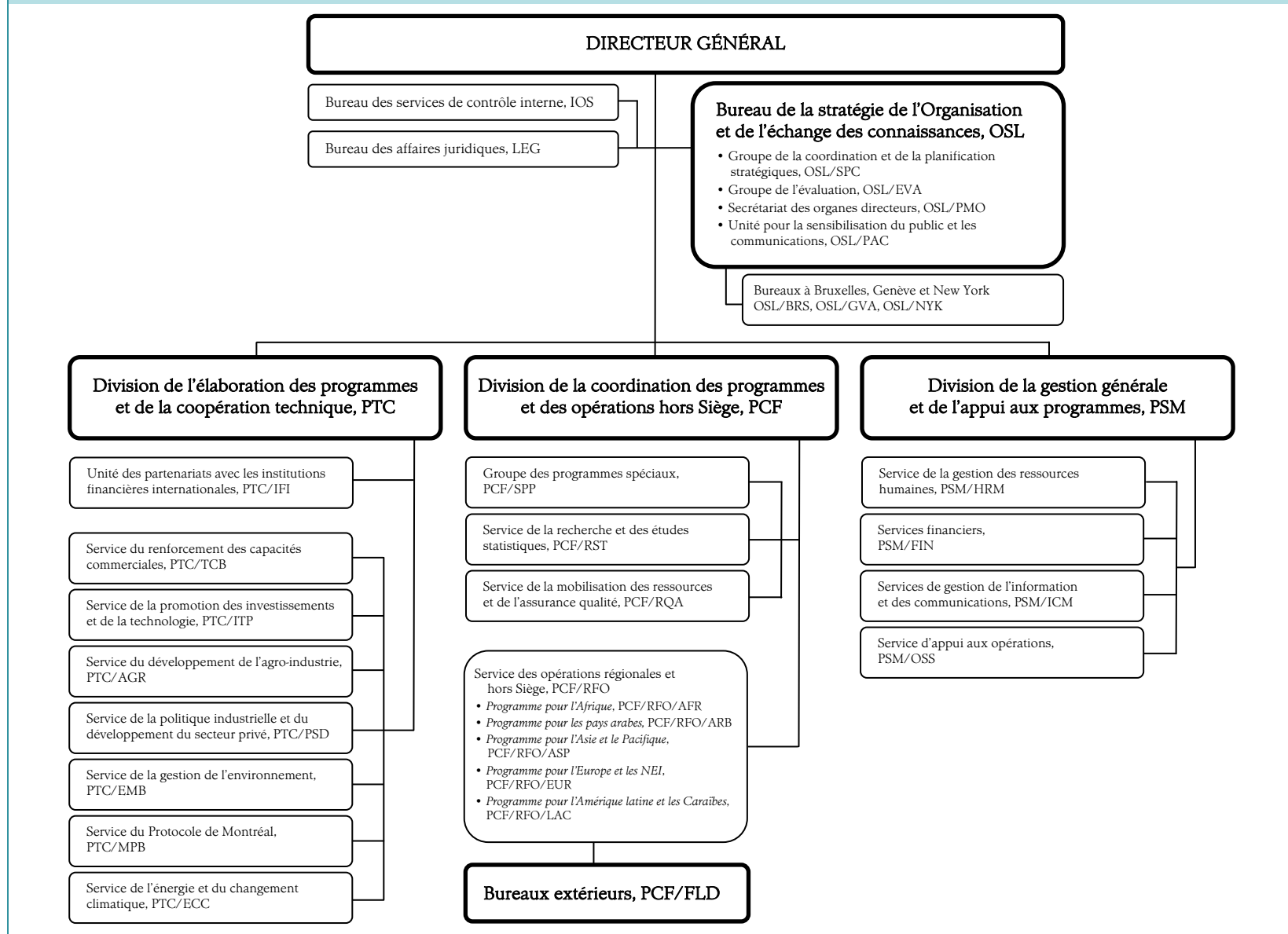
² Décision IDB.35/Dec.6.

- En outre, de nombreux centres nationaux pour une production plus propre et programmes nationaux pour une production propre ont été mis en place par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres sont en cours de création.
- L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies).

États Membres de l'ONUDI

Afghanistan	Espagne	Maldives	République tchèque
Afrique du Sud	Éthiopie	Mali	République-Unie de
Albanie	ex-République	Malte	Tanzanie
Algérie	yougoslave de	Maroc	Roumanie
Allemagne	Macédoine	Maurice	Royaume-Uni de
Angola	Fédération	Mauritanie	Grande-Bretagne et
Arabie saoudite	de Russie	Mexique	d'Irlande du Nord
Argentine	Fidji	Moldova	Rwanda
Arménie	Finlande	Monaco	Sainte-Lucie
Autriche	France	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
Azerbaïdjan	Gabon	Monténégro	Saint-Vincent-et-les
Bahamas	Gambie	Mozambique	Grenadines
Bahreïn	Géorgie	Myanmar	Samoa
Bangladesh	Ghana	Namibie	Sao Tomé-et-Principe
Barbade	Grèce	Népal	Sénégal
Bélarus	Grenade	Nicaragua	Serbie
Belgique	Guatemala	Niger	Seychelles
Belize	Guinée	Nigéria	Sierra Leone
Bénin	Guinée-Bissau	Norvège	Slovaquie
Bhoutan	Guinée équatoriale	Nouvelle-Zélande	Slovénie
Bolivie	Guyana	Oman	Somalie
Bosnie-	Haïti	Ouganda	Soudan
Herzégovine	Honduras	Ouzbékistan	Sri Lanka
Botswana	Hongrie	Pakistan	Suède
Brésil	Inde	Panama	Suisse
Bulgarie	Indonésie	Papouasie-Nouvelle-	Suriname
Burkina Faso	Iran (République	Guinée	Swaziland
Burundi	islamique d')	Paraguay	Tadjikistan
Cambodge	Iraq	Pays-Bas	Tchad
Cameroun	Irlande	Pérou	Thaïlande
Cap-Vert	Israël	Philippines	Timor-Leste
Chili	Italie	Pologne	Togo
Chine	Jamahiriya arabe	Portugal	Tonga
Chypre	libyenne	Qatar	Trinité-et-Tobago
Colombie	Jamaïque	République arabe	Tunisie
Comores	Japon	syrienne	Turkménistan
Congo	Jordanie	République	Turquie
Costa Rica	Kazakhstan	centrafricaine	Ukraine
Côte d'Ivoire	Kenya	République de Corée	Uruguay
Croatie	Kirghizistan	République	Vanuatu
Cuba	Koweït	démocratique du	Venezuela
Danemark	Lesotho	Congo	(République
Djibouti	Liban	République démocra-	bolivarienne du)
Dominique	Libéria	tique populaire lao	Viet Nam
Égypte	Lituanie	République	Yémen
El Salvador	Luxembourg	dominicaine	Zambie
Émirats arabes unis	Madagascar	République populaire	Zimbabwe
Équateur	Malaisie	démocratique de	
Érythrée	Malawi	Corée	

Figure 6. Organigramme de l'ONUDI*



* Au 31 Décembre 2008.

Liste des abréviations

A

ACMA	Association indienne des fabricants de pièces automobiles
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique

B

BAD	Banque africaine de développement
BPIT	bureaux de promotion des investissements et de la technologie
BIPM	Bureau international des poids et mesures

C

CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CCI	Centre du commerce international
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CD	disque compact
CD-ROM	compact disc read-only memory
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFC	chlorofluorocarbone
CITEH	Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène
CIV	Centre international de Vienne
CNPP	centre national pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CO ₂	Dioxyde de carbone
COMFAR	Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité

F

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole

G

GC	UNIDO General Conference
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement

H

HCFC	hydrochlorofluorocarbone
HP	Hewlett Packard

I

ICEA	Ethical and Environmental Certification Institute
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ISO	Organisation internationale de normalisation

K

kW	kilowatt
----	----------

M	
MENDC	Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce
N	
NEI	Nouveaux états indépendants
O	
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
OMI	Organisation maritime internationale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
P	
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	polluants organiques persistants
S	
SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
T	
TIC	technologies de l'information et de la communication
U	
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UFM	Union du fleuve Mano
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
V	
VEHS	Environnement pour la sécurité humaine de Vienne



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne

Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0

Télécopieur: (+43-1) 2692669

Courrier électronique: unido@unido.org, Adresse Internet: <http://www.unido.org>